

Actes du colloque

Le chercheur et son objet : entre distance et proximité

Ayant eu lieu le 1^{er} mai 2009, à l'Université de Montréal

Organisé par



**L'Association des Cycles Supérieurs en Sociologie
de l'Université de Montréal (ACSSUM)**

En collaboration avec



**L'Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues
de Langue Française**

Ainsi que

Le département de sociologie de l'Université de Montréal

Comité organisateur du Colloque de l'ACSSUM de 2009 : Valérie Besner, Isaline Cartier, Jacinthe Dupuis, Aude Fournier, Patrik Garon, Evi Jane Kay Molloy, Caroline Lebert, Pierre-Luc Lupien, Roxanne Milot-Lahaie et Carole Yerochewski.

Coordination des Actes du colloque : Alex Perreault

Correcteurs : Alex Perreault, Isaline Cartier, Danielle Valmera-Michaud et Roxanne Milot-Lahaie.

Mise en page : Alex Perreault

Publié par :

L'Association des Cycles Supérieurs en Sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM)

Pavillon Lionel-Groulx

3150, rue Jean-Brillant, local C-5121

Montréal, Québec

H3T 1N8

Télécopieur : 514-343-5277

acssum@umontreal.ca

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

ISSN : 1918-6231

Toute reproduction en partie ou en totalité de ce document est laissée à la discrétion des auteurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer directement avec les auteurs ou avec l'Association des Cycles Supérieurs de Sociologie de l'Université de Montréal.

Table des Matières

Remerciements.....	5
Alex Perreault Introduction	7
Réda Benkoula L'observateur observé.....	11
Anaïs Bertrand-Dansereau Quelques réflexions sur les rapports de séduction en contexte de recherche.....	21
Carolyne Grimard Sur la corde raide de la recherche : entre réflexivité, méthode et théorie. Les limites méthodologiques d'une enquête-terrain auprès d'hommes itinérants de Montréal	33
Françoise Guay L'ethnographe et son objet : entre engagement et distanciation	41
Hugo Hardy Sur le caractère ontologique ambivalent des courants de pensée comme objets d'étude socio-historiques : un cas vécu	51

Jean Lachapelle	
<i>Le positivisme en sciences sociales : les sources d'un malentendu</i>	59
Pierre-Luc Lupien	
<i>Le sociologue et la santé mentale : un autre regard et le regard de l'altérité.....</i>	68
Alex Perreault	
<i>Sociologie de la musique : la passion comme proximité dans le parcours du chercheur.....</i>	81
Annexe	
<i>Programme officiel : Colloque de l'ACSSUM 2009</i>	92

Remerciements

C'est avec une grande joie et une grande fierté que nous présentons cette année encore les Actes du colloque annuel de l'Association des Cycles Supérieurs de l'Université de Montréal ayant eu lieu le 1^{er} mai 2009 et auquel ont participé des étudiants de l'Université de Montréal, mais aussi de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Laval.

Cette quatrième édition fut aussi l'occasion de remettre officiellement la première bourse Patrick Berdoz. Issue d'une initiative étudiante et de la fondation privée Patrick Berdoz, cette bourse à la mémoire du fondateur de l'ACSSUM, décédé après avoir lutté contre la leucémie, est attribuée par voie de concours à un étudiant des cycles supérieurs se distinguant par l'excellence de son dossier scolaire.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le département de Sociologie de l'Université de Montréal pour son appui au fil des ans, l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française pour la visibilité qu'elle a donnée à cet événement. De plus, nous désirons exprimer notre gratitude envers le Fonds d'Investissement des Cycles Supérieurs de l'Université de Montréal et la Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal pour leur appui financier dans le cadre des programmes dédiés aux initiatives étudiantes qui ont permis la réalisation de nombreux événements par et pour les étudiants de l'Université de Montréal.

Au nom de l'ACSSUM, je tiens à reconnaître l'énergie, la rigueur ainsi que l'enthousiasme des organisateurs pour le travail accompli qui a fait en sorte que l'événement soit des plus enrichissants pour l'ensemble des participants, spectateurs et présidents rapporteurs qui représentent la raison d'être de ce colloque que nous voulons remercier par la publication de ces actes.

Alex Perreault
Président de l'ACSSUM

Introduction

Alex Perreault

Coordonnateur des Actes du colloque

La recherche effectuée par les étudiants de maîtrise et de doctorat représente un moteur du développement de l'institution que l'on nomme université. Toutefois, le caractère inachevé de la formation conjugué à l'impératif d'exposer les résultats de la recherche justifie la tenue de colloques organisés *par* les étudiants *pour* les étudiants des cycles supérieurs et même au baccalauréat. Cette tribune est un moment privilégié pour les jeunes chercheurs de prendre une expérience de grande importance, qui consiste à s'exprimer devant leurs pairs et à discuter de leur recherche d'un point de vue critique essentiel au travail de recherche en sciences sociales.

Le titre de ce colloque « Le chercheur et son objet : entre distance et proximité » a permis de regrouper les présentations en fonction de l'angle d'approche de cette problématique par les chercheurs. Ceux-ci ont proposé de leur propre chef une vision bien personnelle de leur objet de recherche et des exigences de la recherche. Ainsi, cela a conduit les jeunes chercheurs à non seulement exposer leur résultats, mais aussi à se prêter au jeu de l'autoréflexion, dans la plupart des cas, sur leur rapport personnel à l'objet de recherche et toutes ses composantes qui font des sciences sociales un ensemble de disciplines toujours renouvelées par leurs propres savoirs.

La première dimension abordée lors du colloque fut celle de l'identité du chercheur. À travers les présentations de ce panel, représentées dans le présent ouvrage par les textes de Benkoula et de Perreault, le problème du rapport aux valeurs était discuté afin de mettre en relief les différents intérêts du chercheur qui se confondent dans la subjectivité de ses rôles de citoyens et d'individus et les exigences d'objectivité de la recherche. Benkoula approfondit les problèmes liés à l'ethnographie des sites de chats qu'il a « observés » dans la société algérienne, mais aussi de l'engagement dans cette activité que cela représente pour le chercheur et des dangers qui le guettent. Perreault, quant à lui, met en lumière le problème de la passion pour le chercheur et son articulation avec

la dimension émotive des valeurs esthétiques dans le « rapport aux valeurs » lors de l'étude de la sociologie de la musique.

Par la suite, la dimension plus pragmatique de la réalité et des aléas de la recherche et de ses terrains fut traitée sous l'angle encore une fois du rapport de l'engagement émotif du chercheur en conflit avec sa nécessité de prendre un certain recul et de rester à distance, en quelque sorte, des individus qui lui permettent de mieux comprendre et cerner l'objet de recherche. Les textes de Bertrand-Dansereau, de Grimard et de Guay lèvent le voile sur les difficultés que représente le travail de terrain à partir d'angles différents. Bertrand-Dansereau expose des problèmes se rattachant aussi bien au difficile dialogue interculturel et au rapport homme-femme dans le cadre d'interviews marquées par des jeux de séduction. Celui de Grimard aborde les difficultés qui se rattachent au rôle des valeurs et du parcours de vie du chercheur pour la constitution de son objet, tout en discutant de certaines difficultés émotives et psychologiques que représentent les terrains effectués auprès de personnes marginalisées ou itinérantes. Guay, en lien direct avec cet aspect se propose, de plus, d'analyser les moments et les difficultés qui surgissent pour établir un lien de confiance avec les personnes que le chercheur désire observer et comprendre, mais qui attendent, eux aussi, quelque chose en retour.

Un retournement logique de cette relation, nous conduit à aborder les possibilités, mais surtout le résultat de l'engagement du chercheur en tant que citoyen, humain, figure d'autorité au-delà de l'exigence de sa pratique scientifique balisée par des décennies de débats sur le rôle du chercheur et de son action politique, civique et humanitaire. En tant qu'observateur, quelle marge de manœuvre a-t-il pour intervenir? Le texte de Lupien démontre les rouages dans lesquels s'insère le sociologue en tant que spécialiste, mais aussi citoyen concerné par la réalité à laquelle renvoie nécessairement son objet, dans ce cas-ci la prise en charge par la société de certaines problématiques de la santé mentale.

Que serait une telle remise en question s'il n'y avait un moment pour l'autoréflexion sur la discipline elle-même? Puisque les présupposés qui sous-tendent plus ou moins tacitement le développement des savoirs qu'elle produit et leur participation à un discours idéologique servant les milieux académiques sont bien souvent à l'origine de débats et de conflits qui ne peuvent être réglés par la science elle-même que met en œuvre la discipline, dans la mesure où il s'agit de conflit en valeur. Hardy, d'après ses recherches, en vient à remettre en question l'existence même du positivisme juridique comme courant de pensée, alors que Lachapelle s'emploie à démontrer comment une série de malentendus se référant aux grands penseurs considérés comme les précurseurs des sciences sont à l'origine de ce qui est appelé le positivisme en sciences sociales.

Nous pouvons ainsi comprendre qu'il y a un fil d'Ariane qui traverse de part en part le labyrinthe que peuvent représenter les différents domaines, les méthodes diverses et les multiples intérêts qui tissent la trame des sciences sociales; trame dans laquelle les chercheurs puisent l'inspiration qui ne s'offre généralement pas sans dangers et que ceux-ci devront affronter et résoudre afin de produire de nouvelles connaissances qui permettront de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

L'observateur observé

Réda Benkoula

Candidat au doctorat en sociologie
Université du Québec à Montréal

Résumé

Nous avons eu l'idée d'entreprendre un travail sur le phénomène du chat (clavardage) en Algérie lorsque nous nous sommes mis à chatter. Entre notre volonté de distanciation avec notre objet de recherche et le désir de compréhension du phénomène, notre choix était fait : nous nous sommes mis à prendre part à des discussions dans les chatrooms. Nous ne voulions pas devenir un cas d'étude, mais nous sommes tombé dans ce que nous redoutions le plus : l'observateur observé.

Mots-clés

Algérie – Algériens – Société algérienne – Chat – Chatteurs

Introduction

L'importance du chat en tant que phénomène de société nous a particulièrement intéressé dès lors que le phénomène a pris une ampleur dans la société algérienne. Nous avons voulu savoir si c'était juste un phénomène de mode ou un phénomène qui trouve son ancrage dans la société. Nous avons voulu comprendre pourquoi les Algériens ont recours à cette pratique en observant les dynamiques qui peuvent prendre forme.

Lors de notre collecte de donnée nous avons fait face à plusieurs difficultés méthodologiques que nous nous proposons d'aborder les principaux aspects :

Quelle démarche pour aborder notre terrain de recherche ?

Nous avons eu l'idée d'entreprendre un travail sur le phénomène du *chat* au printemps 2002 lorsque nous nous sommes mis à chatter. Entre notre volonté de distanciation avec notre objet de recherche et le désir de compréhension du phénomène, notre choix était fait : nous nous sommes mis à prendre part à des discussions dans les *chatrooms* pour voir les possibilités qu'offrait la discussion sur le Net.

À cette époque, nous étions cogérant d'un cybercafé au centre-ville de la capitale Alger et nous avions des contacts avec des amis qui avaient eux aussi des cybercafés, ce qui nous permettait d'observer les clients se connecter pour chatter dans d'autres lieux.

Cette immersion dans le monde du *chat* par le biais de l'observation participante (Caillot, 1972) nous a fait prendre conscience de l'enjeu que pouvait avoir cette approche dans notre méthodologie de recherche. Comme le suggère Daniel Cefai, nous devons avoir conscience de notre triple position du fait d'être « [...] à la fois une personne ordinaire, un acteur social, un chercheur scientifique ». (Cefai, 2003: 535).

Notre envie d'en apprendre plus nous a poussé à nous poser quelques questions telles que : Pourquoi se contenter du virtuel lorsque nous avons la possibilité d'approcher le réel ? Pourquoi poser nos questions aux personnes virtuellement alors que nous pouvons obtenir plus d'informations de vive voix ?

Ne voulant plus nous contenter seulement des chatteurs sur le Net, c'est en direction de la rue et des cybercafés que nous avons décidé d'aborder les chatteurs algériens. Ce passage du monde virtuel au monde réel pour chercher nos informations nous a fait prendre conscience des difficultés qui nous attendaient pour aborder notre terrain.

En effet, lorsque nous étions de passage dans des cybercafés au niveau de la capitale Alger, nous avons pu observer des personnes chatter pendant des heures. Certains souriaient devant l'ordinateur, ce qui donnait l'impression que la personne avec qui ils chattaient se trouvait en face d'eux. D'autres demandaient de l'aide autour d'eux lorsqu'ils avaient des difficultés à répondre à leurs contacts. Nous avons aussi constaté qu'il arrive que deux ou trois personnes se connectent ensemble à un même ordinateur et s'entraident mutuellement pour chatter, ce qui ne constitue en aucune manière une gêne dans une société où les rapports sociaux ne sont pas individualisés.

Dresser un profil des chatteurs a nécessité de déterminer notre champ d'action pour récolter le matériau nécessaire à notre analyse. Pour cela, nous avons choisi la capitale Alger puisqu'elle englobe plus de 10 % de la population algérienne. Alger abrite une

grande partie de la vie économique du pays et représente un potentiel de cueillette de données au vu du nombre important de cybercafés, ce lieu même où nous avons décidé de puiser notre échantillon.

Nous avons ensuite déterminé les endroits où nous devions récolter nos données pour avoir une représentativité dans notre échantillonnage. Nous nous sommes alors dirigés vers les quartiers populeux, les quartiers du centre-ville et au niveau de la périphérie d'Alger pour diversifier notre échantillon. Nous avons couvert les points suivants de la capitale : *Didouche Mourad, Telemly, Sacré-cœur, Larbi Ben M'hidi, Boulevard des Martyrs, Hydra, El Biar, Ben Aknoun, Chevalley, Bouzareah, Hussein Dey.*

Notre souci à ce moment consistait à réunir autant de femmes que d'hommes dans notre échantillon. Il fallait choisir un moment de la journée pour nous diriger vers les cybercafés et faire nos entretiens. Nous avons dû tenir en considération certains éléments au vu des observations que nous avons faites :

1. La plupart des cybercafés commencent leur activité à partir de 11 heures du matin et ferment très tard le soir six jours sur sept.
2. Nous avons pu observer que la gestion interne de certains cybercafés ainsi que leur emplacement géographique déterminaient leur fréquentation. En effet, certains propriétaires conscients de l'importance de la clientèle masculine le soir, autorisent la cigarette à partir d'une certaine heure alors qu'elle est interdite durant le jour afin d'encourager le genre féminin à se connecter.
3. Certains cybercafés qui se situent dans les quartiers populeux sont plus fréquentés par les hommes que par les femmes. Cet écart est encore plus flagrant à partir de 19 heures où le genre féminin est quasiment absent. Cette différence de fréquentation est parfois saisissante si l'on compare la fréquentation dans un même cyber¹ le jour et la nuit : la fréquentation hommes/femmes est alternée durant le jour alors que le soir les postes sont monopolisés par des hommes.
4. Il est donc plus facile de trouver des femmes dans les cybercafés le jour que la nuit. Cette affirmation à propos de la différence de fréquentation des femmes le jour et la nuit peut être vérifiée dans n'importe quel cybercafé. Ce constat « [...] qui confine les femmes dans l'espace privé et qui réserve aux hommes l'espace public » a d'ailleurs été très bien illustré par Lahouari Addi (2005) qui schématise de manière assez claire les rapports structurés de la société algérienne de telle sorte que « la rue est masculine en Algérie [...] ». Les femmes qui sont connectées dans les cybercafés sont dans des espaces protégés, mais elles ne doivent pas tarder, parce qu'elles ne sont pas dans leur « [...] espace naturel ».

¹ Les individus se connectent près du lieu où ils habitent, près du lieu où ils travaillent ou près de leur école. Ils entrent dans le cybercafé le plus proche. Nous avons pu constater que les cybercafés sont fréquentés par les habitants du quartier, ce qui interagit avec la gestion interne et définit quelque peu la clientèle qui les fréquente par la suite. Dès lors, il n'est pas rare de voir que même si un cybercafé est fréquenté par les deux genres durant le jour, il ne sera pas fréquenté par les femmes le soir comme c'est le cas dans « cyber friends » en plein centre-ville.

À partir de ces constats, nous avons pu choisir l'après-midi comme moment adéquat pour approcher les clientes et les clients qui se connectent dans différents quartiers de la capitale dans le but d'effectuer la cueillette des données.

Nous avons rédigé notre questionnaire et notre grille d'entretiens en français, car cette langue est largement utilisée en Algérie pour des raisons historiques, économiques et culturelles. Sur ce point, les logiciels qui sont installés dans les cybercafés déterminent les utilisations qui en sont faites par les consommateurs. Les interfaces de *chat* proposées dans le questionnaire correspondent aux interfaces utilisées lors de la réalisation de notre enquête. Nous avons constaté que les chatteurs utilisent des interfaces où la transcription se fait en caractères latins, même si le langage écrit peut varier du français, de l'arabe, de l'amazigh ou de l'algérien².

Nous avons choisi de réaliser des entretiens semi-dirigés à travers une grille de questions que nous avons préparée au préalable et nous avons aussi choisi de distribuer des questionnaires auprès de toutes celles et de tous ceux qui châtent sur le Net.

Méthode de cueillette des données

Nous avons opté pour une double méthodologie qualitative et quantitative pour effectuer la cueillette des données. Nous avons eu recours à l'échantillon de milieu géographique pour collecter nos données qualitatives en focalisant notre recherche dans des cybercafés et en rencontrant des personnes susceptibles de chatter. Nous avons eu recours à la collecte de données quantitatives par le biais de questionnaires distribués de manière aléatoire et simple, car l'objectif principal de notre démarche exploratoire consistait à dresser un profil des chatteurs algériens.

Dans quelles conditions se sont déroulées les interviews ?

Dès le début de notre démarche, plusieurs problèmes se sont présentés à nous dans notre approche de terrain. De par notre expérience journalistique, nous avons pu constater qu'il est plus facile de faire des entretiens avec des personnalités publiques, parce qu'elles ont l'habitude de cet exercice, contrairement au grand public qui n'accueille pas d'un très bon œil le regard curieux. Notre approche vis-à-vis du terrain devait tenir compte du fait qu'en Algérie l'étranger au quartier (*El Houma*) doit bien se comporter dans le voisinage dans lequel il se trouve sous peine d'être remis à l'ordre.

Le fait que nos questions abordent des aspects personnels des individus, nous avons choisi de conserver l'anonymat et la confidentialité de nos interviewés en les rencontrant

² Parfois le français est « algérianisé » à travers des tournures de phrases spécifiques à l'Algérie, ce qui nous a conduit lors de la transcription des entretiens à traduire certaines phrases où se mêlent arabe et français en même temps, pour permettre au lecteur de suivre le raisonnement de nos répondants.

qu'une seule fois pour ne pas les mettre mal à l'aise au cas où une autre occasion de rencontre se présenterait.

C'est d'ailleurs grâce aux gérants des différents cybercafés vers lesquels nous nous sommes dirigés que nous avons pu rencontrer les chatteurs. Comme il n'était pas question de faire incursion auprès d'eux sur ces lieux privés sans leur autorisation, nous avons demandé aux gérants de nous mettre en contact avec celles et ceux qui chattent pour réaliser nos interviews. L'idéal pour nous aurait été d'avoir suffisamment d'espace et de temps à passer avec eux pour obtenir un maximum de matière. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous permettre ce « luxe » pour les raisons suivantes :

1. L'une des questions que nous avons préparée à savoir : « parlez-vous de sexe ? » pouvait être mal perçue par nos interlocutrices et nos interlocuteurs et aurait pu les mettre mal à l'aise. C'est pourquoi nous avons gardé une certaine distance avec eux pendant les interviews, ce qui leur a permis de se confier avec la certitude de ne plus nous revoir. D'ailleurs, l'une de nos interviewées nous a clairement dit lors de la réalisation de l'interview : « si je vous connaissais je ne vous aurais pas répondu ». (T23-F11). Ce constat a confirmé nos craintes de départ par rapport à l'attitude que nous devons adopter et nous a confortés sur les choix que nous avons fait au préalable. Fort heureusement, la mise en confiance de nos interviewés par rapport au fait que nous étions de passage dans le secteur pour réaliser l'interview a été d'un apport considérable pour la suite de notre travail. Pour ne pas nommer nos interviewés et conserver leur anonymat, nous avons choisi de donner leurs références en citant leur genre, leur tranche d'âge, leur situation pour distinguer les témoignages ainsi que le lieu où l'entretien a été réalisé (voir le détail des références des interviewés en annexe).
2. Cette attitude de réserve que nous avons adoptée était importante puisque certaines personnes ont accepté de nous accorder un peu de leur temps au moment où elles chattaient, ce qui a eu pour effet d'obtenir des entretiens plus longs que d'autres compte tenu du temps de connexion des interviewés.
3. Deux des onze cybercafés où nous avons réalisé nos entretiens étaient suffisamment spacieux, ce qui nous a permis de réaliser des entretiens en toute confidentialité loin des oreilles indiscrettes. Malheureusement, l'aménagement exigé du reste des cybercafés ne nous a pas permis d'avoir plus d'espace privé en compagnie de nos interviewés. Ce qui nous a conduits à réaliser quand même nos interviews à coté de ces personnes, elles-mêmes entourées d'autres internautes attentifs à notre conversation. C'est dans ces conditions de promiscuité que nous avons réalisé nos interviews qui n'étaient pas idéales ni pour nous, ni pour nos interviewés.

Nous avons pour notre part essayé d'être honnête avec nos interviewés en nous imposant une ligne de conduite afin d'être au plus près de l'éthique dans notre recherche. Comme le souligne Daniel Cefai à propos du travail de terrain, les questions éthiques sont des questions très difficiles à cerner : « La question des limites de l'honnêteté et de la transparence ne cessent de se poser ». (Cefai, 2003: 607). Nous avons voulu que les

chateurs prennent part à notre étude de manière volontaire. Le fait que les personnes qui ont participé à notre travail soient majeures (plus de 18 ans) ne nous a pas posé de problèmes en terme de choix et de décisions à prendre pour les approcher.

Cependant, nous nous sommes longtemps posé la question si nous devions approcher des mineurs (moins de 18 ans) pour participer à notre travail. Cette question n'était pas problématique en soi, d'une part parce que notre intention de départ était de dresser un profil des chateurs algériens ce qui sous-entendait ne pas exclure les mineurs. D'autre part, puisque la situation en Algérie ne nécessite pas de protocole particulier pour converser avec des mineurs, nous n'avons pas jugé utile de compliquer notre travail par un problème qui n'en était pas un.

Par contre, nous avons pu constater que cet aspect pouvait être très problématique dans un pays comme l'Allemagne comme le soulève Claudia Orthmann (2002) dans un article sur le problème de la collecte de données dans les salons de *chat*. Le projet pilote initié par le Berlin-Forschung (FU Berlin) qui s'est étalé sur une période de six mois, avait pour but d'étudier l'usage que se font les adolescents du *chat* dans un cybercafé à Berlin. Quelque temps après le début des recherches l'équipe en charge du projet a commencé à rencontrer des difficultés pour observer le phénomène. L'auteur soulève que des problèmes d'ordre légal sont apparus lors de la collecte de données auprès des jeunes de 10 à 17 ans. Les chercheurs devaient obtenir les autorisations parentales pour que les mineurs participent à la recherche. Cette contrainte légale a posé ensuite un problème pour la participation volontaire des adolescents au projet. L'auteur conclut son article par le fait que d'un point de vue ethnométhodologique l'étude du *chat* chez les adolescents a posé des problèmes méthodologiques qui n'ont pu être résolus de manière définitive.

Comme nous l'avons souligné plus haut, nous sommes finalement arrivé à la conclusion que nous pouvions passer outre l'autorisation des parents dès lors où nous n'avons pas exploité l'échantillon des adolescents et que l'autorisation première qui nous avait été donnée était celle des gérants qui étaient garants de notre conduite dans les cybercafés. Paul Clocke, Phil Cooke, Jenny Cursons, Paul Milbourne et Rebekah Widdowfield (2000) abordent dans leur travail sur l'éthique l'importance d'avoir conscience du rapport de pouvoir entre intervieweur et interviewé. Nous avons conscience de ce rapport et c'est pour cela que nous avons veillé à la confidentialité de nos entretiens.

En dépit de tous ces aspects et des quelques difficultés (manque de temps / manque d'espace), nous avons rencontré un écho positif de la part des interviewés puisque nous avons pu réaliser les entretiens dans une ambiance conviviale où nous avons pu obtenir les confidences de certains pendant qu'ils chattaient (voir la grille de l'entretien en annexe).

Pour répondre à nos interrogations de départ, nous avons réalisé autant d'entretiens que nous avons pu jusqu'à atteindre le point de saturation des données (Pirès, 1997: 157).

Ainsi, nous avons réalisé 19 interviews avec des chatteuses femmes et 20 interviews avec des chatteurs hommes dans les 11 cybercafés suivants de la capitale Alger : *Cyber Navig Net, Cyber Space, Cyber Beb El Web, Amr Cybernet, Cyber Orsinus, Cyber Midiminuit, Cyber M & M, Cyber Nat, Médiathèque, Cyber Médianews, Cyber Box.*

Comment avons-nous distribué les questionnaires ?

Comme nous l'avons cité précédemment, les conditions générales pour réaliser les entretiens ne nous ont pas permis d'avoir une latitude suffisante pour distribuer nos questionnaires. C'est pourquoi nous avons choisi de formater notre questionnaire en mentionnant qu'il devait servir pour une étude sur le *chat* en Algérie. Les questions étaient courtes de telle sorte que le questionnaire pouvait être rempli en peu de temps. Pour nous, toute personne qui chatte pouvait constituer un potentiel à faire participer à notre étude. Qui est cette personne ? Que fait-elle ? Est-ce un homme ou une femme ? Un adulte ou un mineur³ ? Cela nous importait peu dès le moment où elle acceptait de remplir le questionnaire. Nous avons voulu connaître leur genre, leur tranche d'âge, leur occupation, leur niveau d'instruction, quels outils de *chat* utilisent-ils pour chatter, quelles sommes d'argent dépensent-ils pour se connecter, combien de temps passent-ils à chatter, de quoi parlent-ils et qui sont leurs correspondants dans le but de dresser une typologie des chatteurs Algériens.

Le questionnaire tel que nous l'avons conçu devait absolument remplir une fonction de conducteur et de lien statistique à notre problématique de recherche. Pour cela, nous avons voulu le distribuer au plus grand nombre en le mettant directement *on-line*.

1. Première étape : la première étape constitue une phase importante dans notre approche. La méthode que nous avons choisie consistait à mettre des questionnaires *on-line* pour que des chatteurs puissent les remplir. Cette méthode a des avantages : elle est rapide ; elle ne nécessite pas de distribuer des questionnaires en main propre aux internautes pour les récupérer un à un. L'intérêt de cette méthode nous a paru une solution intéressante compte tenu de notre sujet. Or, le problème que nous avons tout de suite rencontré consistait à mettre en place des mesures de sécurité autour de la page *web* où le questionnaire pourrait figurer pour que les internautes ne soient pas tentés de le remplir plus d'une fois. Ajouté à cela, qu'il aurait fallu sécuriser la page *web* de telle sorte que seuls les Algériens pourraient y accéder. Dans le but de conserver l'anonymat des chatteurs, nous avons rejeté exclu d'incorporer dans la page l'obligation de s'enregistrer pour les internautes qui voudraient remplir le questionnaire. Il aurait fallu mettre en place toute une stratégie de communication autour du site pour le promouvoir, ce qui sous-entendait un effort supplémentaire et plus de moyens financiers pour la seule publicité du site. Pour toutes ces raisons, nous avons

³ Comme pour les interviews, nous nous sommes posé les mêmes questions éthiques lors de la distribution de nos questionnaires aux adolescents.

abandonné cette méthode et nous avons choisi de distribuer les questionnaires en main propre.

2. Deuxième étape : notre choix s'est arrêté par la suite sur la méthode directe qui consiste à distribuer les questionnaires aux chateurs en main propre. Nous sommes allés les chercher là où ils se trouvaient : c'est à dire devant un poste d'ordinateur et c'est en direction des cybercafés de la capitale que nous nous sommes tourné pour effectuer cette tâche. Nous avons couvert les mêmes lieux que pour les interviews et nous avons distribué les formulaires dans les 21 cybercafés suivants : *Cyber Navig Net*, *Cyber Space*, *Cyber Beb El Web*, *Amr Cybernet*, *Cyber Orsinus*, *Cyber Midi-minuit*, *Cyber M & M*, *Cyber Nat*, *Médiathèque*, *Cyber Médiainews*, *Cyber Box*, *Cyber Moonlight*, *Cyber Doumainfo*, *Cyber 54*, *Cyber Clair & Net*, *Cyber Créativenet*, *Cyber Stardust*, *Cyber Imalot*, *Cérist*, *Cyber Cilc*, *Cyberaly*. De la même manière que pour les interviews nous avons pu distribuer nos questionnaires grâce au soutien des gérants de ces cybercafés. Nous avons voulu augmenter le nombre de nos questionnaires grâce à ce que nous pouvons considérer comme des points stratégiques -par rapport à la concentration du nombre d'individus- en nous dirigeant vers deux facultés de l'Université d'Alger : la Faculté des Lettres et Langues située sur la rue Didouche Mourad et la Faculté des Sciences Sociales et Humaines à Bouzaréah. Sur un total de 750 questionnaires distribués, nous avons pu obtenir au final un total de 544⁴ questionnaires complétés composés de 225 femmes et 319 hommes.

Certains gérants de cybers se sont investis à leur manière dans notre travail en distribuant les questionnaires à leurs fidèles clients. Ils nous ont même introduit auprès de leurs clients et nous ont présenté comme bon ami à eux : « J'ai demandé aux personnes de remplir les questionnaires en leur disant que c'était pour une étude ». (T08-M06). Nous leur avons laissé les questionnaires pendant quelques jours avant de revenir les récupérer même s'ils n'étaient pas tous complétés.

En dépit de nos efforts, nous avons quand même perdu environ deux cents questionnaires qui n'ont pu être récupérés pour différentes raisons. Nous nous contenterons néanmoins de citer une situation que nous avons rencontrée auprès d'un cybercafé situé au centre-ville de la capitale. Nous avons laissé à l'un de ces gérants une trentaine de questionnaires à distribuer aux clients. Nous y sommes retournés quelques jours plus tard pour récupérer les questionnaires, mais malheureusement le cybercafé avait fermé définitivement. Nous sommes repassés à plusieurs reprises devant le lieu dit dans l'espoir de récupérer nos documents, mais nous n'avons jamais pu obtenir quelques informations que ce soit. Cet épisode dénote la situation très caractéristique de l'activité des cybercafés en Algérie qui « ferment boutique » après trois ou quatre ans d'activité, ce qui correspond généralement à la fin de l'exonération fiscale dont ils bénéficient.

⁴ Le chiffre 544 formulaires remplis est notre trésor, notre butin de guerre récolté entre le mois de juillet 2002 et novembre 2002 pendant une période où les gens surfent sur les vagues plus que sur le Net.

En dépit de cette mésaventure, nous considérons que notre démarche a été assez bien accueillie par le public. Les personnes interrogées étaient généralement favorables à remplir un questionnaire sauf lorsqu'elles n'avaient pas le temps pour le faire. Certains voulaient savoir « À quoi sert ce questionnaire ? » et d'autres « qui en est le commanditaire ? ». Quelques-uns n'ont pas hésité à écrire leurs noms sur les formulaires et certains y ont même ajouté des commentaires.

Considérations méthodologiques

Connaissant la tâche qu'il nous fallait accomplir dans notre travail de recherche et l'intérêt qu'il peut représenter pour comprendre la société algérienne, il nous fallait fixer des limites qui n'étaient pas perceptibles au départ. Nous avons voulu respecter nos délais fixés au préalable, mais il nous manquait toujours plus de lectures à faire sur ce phénomène.

Ce besoin d'en apprendre plus nous a conduit vers une posture tentaculaire qui n'en finissait pas. Nous avons voulu comprendre, analyser et expérimenter notre sujet de recherche sous tous les angles. Nous avons voulu récolter toujours plus d'informations vers ce qui pouvait être une spirale sans fin. Lucie Tanguy (1995) qui aborde la question du temps mis en place dans un travail de recherche, n'exclut pas les difficultés que le chercheur peut rencontrer sur le terrain dans le processus de compréhension. Le temps mis à partie dans notre recherche était long, nos investigations théoriques et pratiques étaient tout aussi longues et nombreuses.

Notre hantise permanente pour comprendre le phénomène nous a fait immerger dans notre sujet. Nous avons pris part aux discussions sur le Net ce qui nous permis de lier des amitiés avec des personnes diverses. Notre intérêt pour notre sujet et l'envie d'en apprendre plus nous a conduits petit à petit vers le *chat* et nous a éloignés de la même manière de notre sujet. Nous étions en lutte contre nous-mêmes. Nous ne voulions pas devenir un cas d'étude, mais nous sommes tombé dans ce que nous redoutions le plus : l'observateur observé. Nous pensions que notre expérience journalistique passée nous aiderait à nous distancier de notre sujet de recherche, ce qui n'était pas le cas. Jeanne Favret-Saada qui a été affectée à sa manière lors de son travail sur la sorcellerie souligne l'enjeu d'être affecté dans le processus de la recherche en elle-même en citant : « accepter d'être affecté suppose toutefois qu'on prenne le risque de voir s'évanouir son projet de connaissance ». (Favret-Saada, 1990: 7). C'est dans ce contexte que nous n'avons plus été productifs dans le sens de notre recherche pour différentes raisons d'ailleurs !! D'un coté nous voulions finir notre travail et de l'autre nous voulions en apprendre plus...

Conclusion

Notre corpus comporte de données qualitatives composées d'entretiens réalisés auprès de 39 personnes interviewées composées de 19 chatteuses femmes et 20 chatteurs hommes, ainsi que des données quantitatives représentant 544 questionnaires complétés par 225 femmes (41,4%) et 319 hommes (58,6%).

Cette double approche qualitative et quantitative nous a permis de procéder à l'analyse de nos données pour apporter des éléments de réponses à nos questionnements de départ à travers les résultats que nous avons pu récolter sur le terrain pour notre travail de mémoire en observant les enjeux qui se jouent à travers le *chat* dans la société algérienne.

Bibliographie

- Addi, L. (2005). Femme, famille et lien social en Algérie. Dans Kian-Thiebaut, A. & Lader-Fouladi M. (Éds.). *Famille et mutations sociopolitiques : L'approche culturaliste à l'épreuve* (pp.71-87), Paris: Colloquium Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Caillot, R. (1972). *L'enquête participation : méthodologie de l'aménagement*. Paris: Éditions économie et humanisme les éditions ouvrières.
- Céfaï, D. (2003). L'enquête de terrain en sciences sociales. Dans Céfaï, D. (Éd.) *L'enquête de terrain* (pp. 465-615), Paris: Édition La Découverte.
- Clocke, P. & Al. (2000). Ethics reflexivity and research: encounters with homeless people. *Ethics place and environment*, 3(2), 133-154.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, Paris, n° 8, 2-9.
- Tanguy, L. (1995). Le sociologue et l'expert : une analyse de cas. *Sociologie du travail*, 37(3), 457-477.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, & Al. (Éds.) *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169), Montréal: Gaëtan Morin.
- Orthmann, C. (2000). « Analysing the Communication in *chat* Rooms : Problems of Data Collection », 2000, Disponible à l'adresse <<http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/3-00/3-00orthmann-e.htm>>, consulté le 20 novembre 2002.

Quelques réflexions sur les rapports de séduction en contexte de recherche

Anaïs Bertrand-Dansereau
Candidate à la maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal

Résumé

Cette présentation se veut un partage de réflexions personnelles et académiques sur les rapports de séduction en contexte de recherche. Ces réflexions sont tirées d'un travail de terrain de 3 mois au Malawi, lors d'une recherche portant sur la prévention du VIH auprès des jeunes. Être une jeune chercheuse qui parle de sexualité en Afrique australe mène à des situations où se combinaient régulièrement des rapports interculturels post-coloniaux, des rapports de genre et des conversations sur des sujets extrêmement tabous. Au-delà de la négociation immédiate d'une entrevue, quelles sont les implications d'un climat de séduction sur une recherche sociologique? Comment gérer ces dynamiques, tant au niveau personnel qu'académique? Ces questions, issues d'une expérience spécifique, ouvrent des questionnements plus larges sur les rapports de séduction en recherche qualitative.

Introduction

« Le travail scientifique ne se fait pas avec les bons sentiments, cela se fait avec les passions », dit Bourdieu (Mangeot, 2001). Ce sont souvent des passions qui nous poussent à choisir un objet d'étude, et qui nous portent pendant les nombreux mois, voire durant les quelques années, que durent des recherches de maîtrise ou de doctorat. Au-delà des motivations initiales, le rapport à l'objet d'étude se développe souvent de manière inattendue, et ce peu importe le type d'objets dont il est question – même la matrice SPSS la plus impassible peut provoquer des sentiments violents, qui vont de la frustration à l'extase. Lorsqu'il s'agit d'êtres humains, ce rapport devient, même

brièvement, une relation humaine, c'est à dire une relation complexe, nuancée et imprévisible : « le sociologue entre dans une relation avec son objet qui, en tant que relation sociale, n'est jamais de pure connaissance, les données se présentent à lui comme des configurations vivantes, singulières et, d'un mot, trop humaines » (Passeron, Chamboredon, & Bourdieu, 1973: 28).

Mon expérience de « première recherche » fut marquée par un rapport inattendu à mes informateurs, celui de la séduction – parfois subtile, parfois explicite, mais presque toujours présente. Cette tournure des choses s'explique par un certain nombre de facteurs, et a influencé le processus de recherche de différentes manières. Ces quelques pages feront état des manifestations concrètes de cette séduction, et des questions éthiques, académiques et personnelles qu'elle a soulevé.

Un travail de terrain

Les recherches dont il est question portent sur la prévention du VIH auprès des jeunes au Malawi, un des pays d'Afrique australe qui connaît une épidémie généralisée de VIH/sida. La prévention du VIH est difficile à mesurer (comment calculer combien de gens ont évité le virus à cause d'une intervention particulière ?) et cristallise des questions de santé, de sexualité et de moralité. Ma colère initiale avait été provoquée par les positions de l'administration Bush qui, à travers le *President's Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR), avait mondialisé les politiques américaines de promotion exclusive de l'abstinence dans l'éducation sexuelle destinée aux jeunes⁵. C'étaient les effets de cette politique sur la prévention effectuée au Malawi que j'étais partie documenter entre août et octobre 2008.

Munie d'une enregistreuse, d'un cahier de notes et d'un téléphone cellulaire, en débutant avec trois courriels et deux numéros de téléphone que j'avais réussi à trouver avant de partir, j'ai eu la chance de voir ma boule de neige se transformer en avalanche. Au bout de 10 semaines de recherche, j'avais recueilli 85 entretiens avec une foule de personnes, en suivant les contacts et les recommandations partagées au fil des entretiens. Sans organisation d'attache, financée avec une bourse du FQRSC et mon endettement personnel, j'avais une autonomie de recherche remarquable. La générosité et la volonté d'aider des Malawites ont rendu l'expérience d'autant plus agréable.

Le sujet de ma recherche, la prévention auprès des jeunes, faisait en sorte que j'en venais très rapidement à parler de sexualité avec les gens que je rencontrais, que ceux-ci soient des intervenants en prévention ou des étrangers rencontrés dans un transport collectif. La question-clé du monde de la prévention, celle de la constance des comportements

⁵ Sur les effets de cette politique, voir par exemple (Gordon & Mwale, 2006) sur le cas de la Zambie ou (Cohen & Tate, 2006) sur le cas de l'Ouganda. Sur les programmes fédéraux de promotion de l'abstinence aux Etats-Unis, voir (Arsneault, 2001; Perrin & DeJoy, 2003; Waxman, 2004). Sur l'efficacité de la promotion de l'abstinence pour la prévention des infections transmises sexuellement, voir (Rosenbaum, 2009; Santelli, et al., 2006).

sexuels à risque en dépit de niveaux élevés de connaissance sur la transmission du VIH, mène rapidement à des conversations qui ne peuvent jamais rester très longtemps théoriques. Contrairement aux politiques agraires ou aux stratégies de réduction de la pauvreté, étudiées par mes collègues en études du développement, la question des rapports sexuels mobilise des connaissances acquises par l'expérience personnelle. Certaines personnes interrogées restaient dans les platitudes de santé publique, en suivant un modèle d'acteur rationnel qui hygiénise la question – mais qui n'y apporte que peu de réponses tant il est éloigné de la complexité humaine. D'autres, selon la confiance qui s'installait pendant l'entretien, tenaient des propos qui venaient visiblement de leur expérience ; quelques personnes, enfin, m'ont carrément raconté des expériences plus ou moins traumatisantes liées à leurs premières expériences de la sexualité.

Cette ouverture et l'intimité spontanée qui s'établit avec quelques répondants peut sembler surprenante pour qui connaît un peu la culture sexuelle du Malawi⁶. En effet, tout ce qui touche à la sexualité est frappé d'un silence de plomb, surtout entre les sexes et entre les générations : tout simplement, « ces choses ne se discutent pas ». Les rapports interculturels changent toutefois cette donne, en particulier à cause de l'image particulière de la femme blanche : alors que les femmes malawites sont jugées sévèrement selon la dichotomie vierge/putain, les femmes blanches sont vues comme étant dans une catégorie à part – qui se rapproche évidemment plus de la putain que de la vierge, mais qui est quand même différente. Les Malawites savent très bien que les mœurs sexuelles occidentales permettent la sexualité avant le mariage, et que certaines femmes blanches agissent « comme des hommes ». À cela s'ajoutent, d'une part, les nombreux films pornographiques qui circulent jusque dans les villages les plus reculés, et qui sont la principale source d'information sur le monde extérieur de bon nombre de jeunes du monde rural (Geldof, 2008). D'autre part, il y a les actions des nombreuses jeunes coopérantes étrangères qui passent quelques mois ou quelques années au Malawi, avec bien sûr leur lot de relations amoureuses et sexuelles. Ainsi, nous avons perçu que pour plusieurs répondants, les entretiens devenaient un rare espace de liberté pour discuter de sexualité avec une personne qui n'entraîne pas dans les catégories de genre rigides de leur société. J'étais une jeune femme, certes, mais sans la réserve des jeunes femmes malawites qui, en général, se contentent de répéter les normes judéo-chrétiennes quand on les interroge sur la sexualité.

De plus, les rapports de pouvoir entre mes informants et moi arrivaient souvent à un équilibre relatif, propice aux rapports de séduction. Les deux-tiers de mes informants étaient des hommes, et la majorité de ceux-ci étaient âgés de 20 à 35 ans, dont plusieurs entre 25 et 30 ans – alors que j'avais moi-même 24 ans. J'étais blanche, ils étaient noirs ; ils étaient des hommes, j'étais une femme – et ce dans un pays où les rapports de genre sont extrêmement inégalitaires, mais les rapports « de couleur » aussi. Plusieurs d'entre eux occupaient de bons emplois, et se trouvaient dans la mince classe supérieure

⁶ Nous empruntons le concept de culture sexuelle de Parker, Herdt et Carballo (Parker, Herdt, & Carballo, 1991), et nous dissociions explicitement des thèses culturalistes qui circulent par rapport à l'épidémie de VIH/sida. Sur la culture sexuelle du Malawi, voir (Izugbara & Undie, 2008; Kaler, 2003, 2004; Poulin, 2007; Swidler & Watkins, 2007).

urbaine, ayant accès aux médias internationaux et à une certaine société de consommation. Le seul fait d'être blanche au Malawi, donc d'avoir pu payer le coût exorbitant du billet d'avion, me plaçait dans une catégorie de revenus élevés, malgré mon statut d'étudiante vivant près du seuil de pauvreté au Canada. La plupart des informants avaient une éducation collégiale ou universitaire, plusieurs avec un deuxième cycle universitaire complété, en cours ou en projet – ce qui nous plaçait aussi sur un pied d'égalité relative. Nous parlions en général de choses qu'ils connaissaient mieux que moi, et je me présentais volontairement comme « étudiante » plutôt que comme « chercheuse » afin de mieux jouer la carte de la naïveté dans mes questions. Tout en étant inégaux sur une foule d'éléments, la relation était rarement marquée par un rapport de pouvoir net de l'un sur l'autre.

In Malawi, a real man must propose women

On m'avait pourtant avertie : au Malawi, les hommes doivent tenter de séduire toutes les femmes qu'ils rencontrent, encore plus si celles-ci sont jeunes et blanches. En effet, les rôles de genre du Malawi construisent la masculinité de manière paradoxale : le désir masculin est perçu comme étant constant, insatiable et tout-puissant, en même temps que la masculinité est vue comme étant fragile, ayant perpétuellement besoin d'être affirmée en renforcée (Izugbara & Undie, 2008). Les hommes « doivent » donc perpétuellement montrer leur désir envers les femmes qu'ils rencontrent et afficher leur expérience sexuelle. Je constatai rapidement que la situation de recherche ne faisait pas exception à la règle, et que plusieurs informants n'hésitaient pas à tenter de me séduire de manière plus ou moins directe⁷. Les quelques exemples qui suivent ont été choisis parce qu'il m'est possible d'inclure des verbatim de courriels ou d'entretiens, sans avoir à me fier à ma mémoire.

Un répondant, un homme à qui j'avais donné mon adresse de courrier électronique après un entretien cordial et très intéressant, m'écrivit le jour même de l'entretien :

« Mon amie Anais,

Comment allez vous? Moi je vais bien. I hope you are getting what you are looking for. I am certain that you will have a good thesis. What you need to do is getting to bigger organisations and never forget to interview the youths themselves. [...] I could give you some pictures of the youths : if you promise not to quote me!!

I thought more about you and the informaton you are collecting and it is my wish to see you do the best out of your work. Do you intend to see me again?? I am!! »

(George, chargé de projet pour une organisation chrétienne en santé – courriel du 5 septembre 2008).

Cet homme dans la cinquantaine, m'envoya ensuite plusieurs autres courriels et messages instantanés par téléphone. Dans le cadre de l'entretien, il avait parlé des relations sexuelles transactionnelles que certaines jeunes femmes entretiennent avec des hommes plus âgés, en précisant que ces hommes étaient des « *sugar daddies* », des gens

⁷ Ce que je nomme les avances romantico-sexuelles, ce qui correspond à ce qui est communément appelé le flirt, la drague, ou la « cruise » en français québécois.

comme moi ». Sa proposition de m'envoyer des photos de jeunes – photos érotiques ? – et de « se revoir » pour aucune raison particulière, était pleine de sous-entendus.

Au sujet de la sexualité transactionnelle, des auteures ayant analysé ces rapports en milieu rural au Malawi les perçoivent avant tout comme des rapports de clientélisme, typiques des rapports sociaux dans la région (Swidler & Watkins, 2007). L'établissement de rapports sexuels, et les cadeaux qui vont systématiquement de l'homme vers la femme, serait un mode de redistribution par lequel les hommes ayant des moyens aident les plus démunis – une aide qui ne peut pas venir « sans rien en retour ». Ces relations, même passagères, peuvent ensuite être réactivées lorsque les temps sont difficiles et que l'un ou l'autre a besoin d'aide. Les rapports entre les femmes et leur *sugar daddy* relèveraient donc plus d'une assurance que de la prostitution. Cette hypothèse est étrangement confirmée dans un autre courriel de George, envoyé quelques jours plus tard :

« I am around if you still need more information. My intention is to keep in touch with you in case I get to your country and to count that I have a friend to turn in eventualities. The world is round and turning into a global village. We need friends dont we?? »

(George, chargé de projet pour une organisation chrétienne en santé – courriel du 8 septembre 2008).

Selon cette lecture du phénomène, George me proposait une relation clientéliste : il m'aidait avec ma recherche pendant mon séjour au Malawi, sans doute en échange de faveurs sexuelles, et par la suite, nous aurions des liens de réciprocité, nous serions des « amis » qui peuvent compter l'un sur l'autre.

Un autre répondant, cette fois dans la fin de la vingtaine, avec qui l'enregistrement n'avait pas été possible à cause de bruits ambiants, répondit par courriel après que je lui aie envoyé la transcription de l'entretien :

« I was wondering where in this small piece of land you could be hiding. I have been trying your number for the past week and I could not get through.

I will go through the transcript and give feedback soonest. [...]

Can't wait to see you again.

Keep me posted.

(Vincent, chargé de projet pour un ONG de jeunes – courriel du 13 octobre 2008)

Quelques jours plus tard, la réponse sur le verbatim arriva :

I have now gotten through the transcript. My apologies for the delay my PC was misbehaving its today that it has been fixed.

You are such a genius, its very sound and perfect. [Il apporte des corrections par rapport aux termes utilisés] Otherwise the rest is fine and sexy.

When exactly are you coming to Blantyre I can't wait to see you. »

(Vincent, chargé de projet pour un ONG de jeunes – courriel du 17 octobre 2008)

Il est à noter ici que ce qui est « *fine and sexy* » est un résumé factuel de ses propres propos, qui portaient sur les questions de la subsistance des travailleuses du sexe et de l'implication des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques. Ceux et celles ayant déjà fait de la transcription d'entretiens comprendront qu'il ne s'agit pas de textes

auxquels l'adjectif « sexy » est habituellement accolé, et qui ne requièrent pas de génie particulier.

La majorité des répondants attendaient après l'entretien pour me faire des avances, soit dans des conversations informelles, des propositions de sortie, ou encore par courriel comme dans les exemples précédents. Certains, toutefois, n'hésitaient pas à commencer la séduction ouverte pendant l'entretien, alors que l'enregistreuse fonctionnait, comme en témoigne cet extrait de verbatim. Comme d'habitude, la conversation portait sur les raisons des rapports sexuels non-protégés chez des jeunes pourtant conscients du risque d'infection :

« Most ladies you don't just say "I want sex", you have your own ways. [...] The body language tells a lot to a man. The way you respond to issues, says a lot to that particular man and that's why a man makes a suggestion, trying to respond to some of the actions you have showed. The way you speak, the way you look at a man, and some of the stories you share will make somebody get motivated for sex.

It cannot even – sometimes it doesn't mean that you should have a strong relationship, but even just a day, the way we have met – you'd see that we can maybe – there are situations where men and women, a young man and a young girl, they meet and they go for a drink or for a dinner and sleep together. So it depends how these people they meet, where they meet, what they're talking about, the subject. »

(Jonas, coordonnateur d'une ONG de jeunes – entretien du 22 octobre 2008)

Ce répondant, aussi dans la fin vingtaine, fait des allusions assez directes à la possibilité d'une aventure entre nous. Il précise (et ce n'était pas le premier à me l'avoir dit) que tout se passe dans le langage corporel, et qu'en tant qu'homme il peut lire du désir chez une femme, même si celle-ci ne dit rien – ce qui est légèrement déroutant quand on vient d'une autre culture ! Ma gestuelle criait-elle à tous que je voulais coucher avec eux, en dépit de moi et selon un code auquel je n'étais pas initiée ? De plus, il précise que l'attrance dépend des sujets dont les gens parlent – le fait de parler de sexualité, qui était mon occupation à temps plein au Malawi, signifie-t-il nécessairement qu'une femme est sexuellement disponible ? Dans tous les cas, son message était clair : des jeunes gens comme lui et moi, qui venions de nous rencontrer, pouvaient très bien aller prendre un verre et ensuite coucher ensemble, sans qu'il y ait d'autres implications relationnelles.

Ces quelques extraits donnent une idée des tentatives constantes de séduction dont j'étais l'objet, et ce dans le cadre de rapports de recherche que je supposais professionnels. Considérant la politesse extrême des Malawites, ces tentatives n'étaient pas vécues comme du harcèlement ; tout simplement elles devenaient une partie « naturelle » de la vie sociale – si j'étais en contact avec un homme, il allait me proposer plus ou moins ouvertement de coucher avec lui. C'était un simple *fact of life* de la vie au Malawi.

Séduction et contre-séduction

Évidemment, le premier problème posé par ces rapports de séduction était très immédiat : devais-je répondre ou non aux courriels de George ? Que dire, sur le moment, à Jonas, et que laisser paraître de mon inconfort ? Par ailleurs, il y avait aussi des implications pour mes recherches : les velléités de séduction changeaient-elles les propos des informateurs ? Tentaient-ils d'adapter leur discours à ce qu'ils pensaient que je voulais entendre ? Un homme âgé qui poserait les mêmes questions, recevrait-il les mêmes réponses ? Bien que ces questions soient intéressantes et pertinentes, elles se sont réglées assez rapidement – mais les réflexions sur la séduction en contexte de recherche ont subsisté.

La séduction fait partie intégrante de la recherche qualitative, mais on s'attend à ce qu'elle soit unidirectionnelle, du chercheur vers son informateur. En effet, le cadre de l'entretien semi-dirigé ponctuel demande la création d'une intimité qui est remarquablement artificielle. Le chercheur attend d'une personne, souvent lors d'une première rencontre, qu'elle lui livre le fond de sa pensée sur des sujets ayant parfois des implications personnelles ou professionnelles importantes. Le succès de ce moment quelque peu étrange requiert tout un arsenal de techniques, apprises dans les cours de méthodologie, pour « bien » conduire un entretien, pour mettre la personne à l'aise, lui inspirer confiance, lui faire sentir notre écoute active. Dans tous mes entretiens, dès le premier contact téléphonique, avec hommes et femmes de tous âges, je commençais le bal de la séduction, tout d'abord pour convaincre la personne de m'accorder une heure de son temps, ensuite pour la convaincre de me faire confiance et de me livrer le fond de sa pensée, et finalement pour obtenir ses recommandations et ses contacts. Un entretien « réussi » est une séduction réussie.

Dans certains cas, des opportunités d'autres rencontres, de visites de terrains, étaient proposées – occasions sur lesquelles je sautais à pieds joints, avec l'enthousiasme d'une chercheuse qui veut rentabiliser chaque minute passée sur un terrain éloigné. Des collègues ayant effectué des recherches dans d'autres pays m'ont raconté les difficultés infinies de cette première séduction, qui nécessitait plusieurs appels, courriels, recommandations et même plusieurs rendez-vous annulés avant de réussir à rencontrer une personne. Dans mon cas, il suffisait généralement d'appeler quelqu'un pour les rencontrer dans les jours suivants, et la gentillesse des inconnus envers une étudiante sans contacts était remarquable. En revanche, les hommes malawites n'hésitaient pas à répliquer à ma séduction de recherche avec leur séduction « romantico-sexuelle. » Pouvais-je leur en vouloir ?

Il faut dire que les techniques d'entretien viennent facilement aux femmes occidentales, dont la socialisation est basée sur l'empathie, l'absence de menace et la gentillesse. Au-delà de mes efforts plus ou moins calculés pour bien mener une entrevue, ma socialisation occidentale et mon tempérament pouvaient aussi paraître, dans la culture sexuelle malawite, comme de la séduction ouverte. Des signes qui, ici, n'ont pas de signification explicitement séductrice (sourires, éclats de rire, regard direct) peuvent être

interprétés là-bas comme des avances explicites lorsqu'elles viennent d'une femme. Comme Jonas me l'avait souligné, je baignais dans des codes culturels que je connaissais peu ou pas, mais qui pouvaient néanmoins être puissants. Pouvais-je en vouloir aux hommes malawites de lire mes gestes et mes paroles selon les significations de leur société et non de la mienne ?

La relation de recherche est faite non seulement de séduction, réciproque ou pas, mais aussi d'exploitation – on peut alors se demander avec Dubisch si une relation romantique ou sexuelle est nécessairement plus exploitante (Dubisch, 1995). Je ne rencontrais pas ces gens pour m'intéresser intrinsèquement à leur vécu, ni pour financer leurs projets, mais bien pour amasser des données grâce auxquelles je comptais acquérir un diplôme de 2^e cycle en sociologie. Évidemment, je pouvais justifier mon choix de recherche par des principes plus nobles : prendre partie pour les jeunes, pour la justice sociale, pour l'équité en santé, contre les inégalités mondiales et la manipulation idéologique des enjeux en santé sexuelle et reproductive, pour donner une voix aux jeunes à travers mes écrits. Je pouvais justifier le temps qu'ils m'accordaient avec les retombées pour le Savoir d'un mémoire de maîtrise, de publications éventuelles – des contributions minimales, mais qui pourraient éventuellement influencer des décisions politiques et améliorer le sort des jeunes du Malawi. Toutefois, eux et moi savions très bien que mon but premier était de faire ce mémoire, qui me donnait du capital scolaire, et accès à des opportunités pour poursuivre mes études ou pour aller sur le marché du travail.

Ils acceptaient pourtant de se prêter au jeu avec une gentillesse remarquable, même si j'étais la énième étudiante qui défilait dans leur bureau avec les mêmes questions, les mêmes grandes idées, la même naïveté. Plusieurs m'offraient même des boissons, des repas, du transport, l'accès aux activités de leur organisation, des documents inédits, toutes choses précieuses pour mes recherches. Les demandes que je recevais de leur part en retour étaient minimales. Les individus et les groupes moins bien nantis me demandaient souvent, sur place ou après coup par courriel, de les assister financièrement, maintenant ou dans le futur (avec une maîtrise en sociologie, j'allais de toute évidence devenir quelqu'un qui gagne bien sa vie !). Certaines personnes m'ont demandé de leur trouver une épouse, d'autres de leur envoyer des biens de consommation occidentaux, certains enfin voulaient simplement être mes correspondants. Et la plupart des hommes tentaient leur chance, plus ou moins ouvertement, pour coucher avec moi. L'utilitarisme était bilatéral, et se faisait toujours dans la plus grande politesse. Pouvais-je leur en vouloir ?

Poser ses limites

À travers mes expériences, mes réactions spontanées et des réflexions un peu systématisées, sur place et une fois revenue, quelques axes se sont dégagés sur la nécessité de poser ses limites.

Tout d'abord, sur un continuum de séduction, il s'agit de décider ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Du compliment fait timidement à des propositions comme celle de Jonas, en passant par les propositions de sorties, de repas et d'autres activités, qu'est-ce qui est approprié pour la relation de recherche ? Qu'est-ce qui dépasse les limites ? Cela dépend évidemment de la situation personnelle du chercheur, de son confort par rapport à l'autre, de l'attirance réciproque, de la sécurité et des risques impliqués dans chaque situation. Ce sont souvent finalement des jugements fait en un quart de seconde, qui se basent plus sur l'intuition que sur des principes préétablis.

Viennent ensuite les limites de l'éthique personnelle, et le devoir d'équilibrer le désir d'informations, le désir de sociabilité, voire d'amitié, et une certaine conscience des rapports de pouvoir qui sont en jeu. En effet, devant une proposition de sortie ou d'activité, il est facile de se précipiter sur ce qui semble une mine d'informations : les gens ont tendance à s'ouvrir plus facilement en situation informelle, loin de l'enregistreuse – mais il ne faut pas faire confiance aux sociologues, le cahier de notes n'est jamais très loin. Il me semble éthiquement problématique de nouer des liens personnels dans le seul but d'amasser des informations, sans qu'il n'y ait d'intérêt humain. Toutefois, la situation est rarement aussi nette, et l'intérêt humain est facilement attisé par la curiosité de chercheure – l'amitié avec les informateurs intéressants vient très spontanément.

Par ailleurs, passer trois mois seule dans un pays étranger donne soif de contacts amicaux, et l'esprit d'immersion donne parfois envie de sortir des seuls cercles d'expatriés qui se prélassent sur le bord des piscines d'hôtels luxueux. Lorsque des affinités se développent avec certains informants, faut-il dire non à ces relations parce qu'il existe une volonté de séduction d'un côté ? C'est avec des informants, devenus en quelque sorte des amis, que je suis allée au restaurant, à des pièces de théâtre, à des concerts. Je dis « en quelque sorte » parce que je savais bien que leur amitié recelait un désir sexuel plus ou moins exprimé. S'ils persistaient une fois ma non-disponibilité et mon non-intérêt mis au clair, j'estimais que c'était leur choix.

Finalement, la question de l'éthique professionnelle vient mettre au clair les situations qui pourraient être ambiguës. Tout simplement, il y a pour le chercheur la responsabilité de ne pas « brûler le terrain ». Qu'on le veuille ou non, au Malawi, la catégorie des *azungu* (blancs) surdétermine nos particularités individuelles ou culturelles, et les comportements de tous les *azungus* sont amalgamés – comme c'est le cas de toutes les minorités visibles (Goffman, 1975 [1963]). Ce que les autres avant moi avaient fait affectaient la manière dont j'étais perçue, et mes comportements affectaient la manière dont tous les *azungus* allaient être perçus à l'avenir. Dans une situation où le fait d'être blanche est déjà chargé de connotations, il semble essentiel de ne pas associer plus que nécessaire les chercheures, et surtout les jeunes chercheures, à la « facilité » sexuelle. Cette position est délicate, et je déteste utiliser une catégorie sexiste que celle de la « fille facile » et ainsi jouer le jeu de la dualité vierge/putain. Toutefois, elle me semble nécessaire pour assurer la meilleure expérience possible aux autres étudiantes et chercheures qui veulent aller au Malawi.

Conclusion

Mon expérience de recherche sur la prévention du VIH au Malawi m'a rappelé que la relation entre une chercheuse et ses répondants est toujours faite de séduction ; la surprise était de voir les répondants répondre à la séduction de recherche par une contre-séduction « romantico-sexuelle » parfois très explicite. La relation de recherche en est aussi une d'exploitation, alors que la chercheuse tente de soutirer des informations pour pouvoir produire un mémoire, une thèse ou un rapport de recherche; une fois de plus, la surprise était de constater les demandes que plusieurs informants n'hésitaient pas à formuler en retour. Devant de tels rapports de séduction, la chercheuse doit choisir où poser ses limites en fonction de sa situation personnelle, mais aussi d'une éthique de rapports humains et d'une éthique professionnelle.

Pour finir en revenant sur le thème du colloque, je dirais que les rapports de séduction dans lesquels mes recherches de maîtrise m'ont catapultée invitaient à la fois à la distance et à la proximité avec ces gens qui étaient mon objet de recherche. Une distance par rapport à certaines avances trop explicites qui empêchaient d'autres contacts d'avoir lieu, et une proximité avec la culture sexuelle qui faisait partie de mon objet d'études, et que j'ai connue de manière pour le moins mémorable à travers ces rapports de séduction et de contre-séduction.

Bibliographie

- Arsneault, S. (2001). Values and Virtue: The Politics of Abstinence-Only Sex Education. *The American Review of Public Administration*, 31(4), p.436.
- Cohen, J., & Tate, T. (2006). The Less They Know, the Better: Abstinence-Only HIV/AIDS Programs in Uganda. *Reproductive Health Matters*, 14(28), 174-178
<http://www.sciencedirect.com/science/article/B173FJ-174M179RGJC-R/172/176fec9219a73004dfe09481cb73002ac73000d73877>.
- Dubisch, J. (1995). Lovers in the field: sex, dominance, and the female anthropologist. In D. Kulick & M. Wilson (Eds.), *Taboo: sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork* (pp. 29–50). New York: Routledge.
- Geldof, M. (2008). *Low-literate youth and ICT in Ethiopia and Malawi*. Atlanta, GA: Georgia Institute of Technology.
- Goffman, E. (1975 [1963]). *Stigmaté*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Gordon, G., & Mwale, V. (2006). Preventing HIV with Young People: A Case Study from Zambia. *Reproductive Health Matters*, 14(28), 68-79.
- Izugbara, C. O., & Undie, C.-C. (2008). Masculinity Scripts and the Sexual Vulnerability of Male Youth in Malawi. *International Journal of Sexual Health*, 20(4), 281-294.

- Kaler, A. (2003). My girlfriends could fill a yanu-yanu bus”: Rural Malawian men’s claims about their own serostatus. *Demographic Research, Special Collection 1*, S1-S11.
- Kaler, A. (2004). AIDS-talk in everyday life: the presence of HIV/AIDS in men's informal conversation in Southern Malawi. *Social Science & Medicine*, 59(2), 285-297.
- Mangeot, P. (2001). À contre-pente: Entretien avec Pierre Bourdieu Retrieved 30 juin 2009, from <http://www.vacarme.org/article224.html>
- Parker, R. G., Herdt, G., & Carballo, M. (1991). Sexual Culture, HIV Transmission, and AIDS Research. *The Journal of Sex Research*, 28(1), 77-98.
- Passeron, J.-C., Chamboredon, C., & Bourdieu, P. (1973). *Le Métier de Sociologue*. Paris: Mouton Éditeur.
- Perrin, K., & DeJoy, S. B. (2003). Abstinence-Only Education: How We Got Here and Where We're Going. *Journal of Public Health Policy*, 24(3/4), 445-459 <http://links.jstor.org/sici?sici=0197-5897%282003%282924%282003A282003%282002F282004%282003C282445%282003AAEHVGH%282003E282002.282000.CO%282003B282002-V>.
- Poulin, M. (2007). Sex, money, and premarital partnerships in southern Malawi. *Social Science & Medicine*, 65(11), 2383-2393.
- Rosenbaum, J. E. (2009). Patient Teenagers? A Comparison of the Sexual Behavior of Virginity Pledgers and Matched Nonpledgers. *Pediatrics*, 123(1), 110-120.
- Santelli, J., Ott, M. A., Lyon, M., Rogers, J., Summers, D., & Schleifer, R. (2006). Abstinence and abstinence-only education: A review of U.S. policies and programs. *Journal of Adolescent Health*, 38(1), 72-81.
- Swidler, A., & Watkins, S. A. (2007). Ties of Dependence: AIDS and Transactional Sex in Rural Malawi. *Studies in Family Planning*, 38(3), 147-162.
- Waxman, H. A. (2004). *The Content Of Federally Funded Abstinence-Only Education Programs*. Washington, DC: United States House of Representatives - Committee on Government Reform - Minority staff special investigation division.

***Sur la corde raide de la recherche : entre réflexivité,
méthode et théorie. Les limites méthodologiques d'une
enquête-terrain auprès d'hommes itinérants de
Montréal***

Carolyne Grimard

Candidate au doctorat en sociologie

Coordonnatrice du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et

l'exclusion sociale

Université du Québec à Montréal

grimard.carolyne@uqam.ca

Résumé :

Le travail de terrain auprès de populations vulnérables bouscule tous les chercheurs, peut-être certains davantage que d'autres et les outils méthodologiques acquis lors des formations sont parfois inadéquats face à ces terrains et face aux émotions que ce dernier suscite. Dans le cadre de cet article, nous chercherons à nous interroger sur l'impact des émotions vécues par le chercheur, ainsi que les limites et dilemmes que présentent ces enquêtes-terrain. Les émotions peuvent-elles être « récupérées » dans l'analyse et mises en travail théoriquement? À partir d'une enquête ethnographique (observations et entretiens) menée dans trois refuges pour hommes itinérants à Montréal, diverses limites et dilemmes seront présentés et questionnés : dont l'espace accordé aux éléments autobiographiques et la prise en compte des affects dans l'articulation théorie/empirie.

Mots-clés

Affects – Méthodologie – Terrain difficile – Itinérance – Sociologie

Introduction.

Tôt ou tard, chaque chercheur est confronté aux raisons et motivations qui l'ont poussé à choisir un objet de recherche plutôt qu'un autre. Divers types d'explications motivent ce choix et à celles qui paraissent évidentes d'emblée, de nouvelles surgissent, après coup, sans que l'on s'y attende vraiment. Comme jeune chercheuse, j'ai été confrontée à ce processus et notamment aux émotions qu'a suscitées ma présence sur le terrain de ma recherche doctorale.

Les outils sociologiques et méthodologiques acquis au cours des années de ma formation universitaire m'ont sécurisée éthiquement et méthodologiquement jusqu'aux premiers contacts directs et soutenus avec mon terrain d'étude : les refuges pour hommes itinérants. Mes recherches précédentes, de plus petites envergures, ne m'avaient pas amenée à être dans une si grande proximité avec des personnes itinérantes et sur de si longues périodes. Ma présence dans les refuges durant de nombreuses heures par semaine m'a alors causé tout un choc. Aux prises avec des émotions dont je ne savais que faire, j'ai été complètement submergée et voire même paralysée. Je n'étais pas préparée à cela.

Issus de nombreuses recherches, l'on sait que les refuges accueillent une diversité de personnes ayant des profils variés. Cependant au moment de mon étude, un type de personne m'attire davantage. J'entre plus facilement en interaction avec les hommes que j'identifie comme ayant des problèmes d'alcoolisme et de polytoxicomanie. Je suis fascinée par eux et je délaisse un peu les autres.

Après de longues réflexions, je me surprends à formuler une hypothèse. En tant que fille d'un père alcoolique, n'étais-je pas dans une quête personnelle : comprendre le non-basculement dans l'itinérance de mon père alors qu'il partageait sensiblement le même vécu et les mêmes expériences que certains des hommes vivant dans les refuges? Pourquoi lui avait-il résisté et les autres non?

N'ayant jamais soupçonné ni anticipé de proximité entre mon objet d'étude et ma vie personnelle, je suis arrivée sur le terrain, bien que sociologiquement armée de questions et de constructions théoriques, non préparée psychologiquement. Ces hommes que j'étudiais, que je questionnais, avec qui j'interagissais, ne me ramenaient-ils pas à mon père? C'est à ce moment que ma véritable enquête-terrain a commencé, située au croisement de ma réflexion théorique et de mon histoire personnelle. Comment travailler un objet qui est à la fois synonyme de souffrance et de production de connaissances? Je devais donc à partir de ce moment, mettre ma subjectivité au travail afin de rendre compte, de la manière la plus lucide possible, d'un objet d'étude et d'un terrain difficile. Ou bien je devais peut-être accepter que j'étais en train de devenir « une autobiographe malgré moi »⁸, selon une expression de Jean-Philippe Bouilloud.

⁸ Voir les travaux de Jean-Philippe Bouilloud (2007, 2009)

L'enquête.

Ma question de recherche concerne les hommes itinérants, usagers des services d'hébergement d'urgence à Montréal. Je cherche à comprendre comment ce type de service, dont la mission de base est l'hébergement comme forme de dépannage d'urgence, peut devenir; soit un lieu d'ancrage où des hommes passent de longues périodes voire des décennies; soit un lieu de passage, un arrêt qui permet une réinsertion sociale. La question est donc la co-existence dans une institution spécifique qu'est le refuge, de réponses paradoxales (dont l'ancrage ainsi que le passage), à un problème social majeur qu'est l'itinérance.

Ma recherche s'est déroulée dans trois refuges montréalais pour hommes itinérants. Ceux-ci sont au cœur des réponses communautaires pour les hommes itinérants et environ 500 d'entre eux les utilisent quotidiennement. L'observation directe était une étape nécessaire, suivie d'une période d'entretiens qualitatifs. J'ai donc passé 7 mois dans les trois refuges à raison d'une quinzaine d'heures semaines dont deux ont été nécessaires pour mener la quarantaine d'entretiens qualitatifs que j'ai faits, auprès d'usagers et de membres du personnel. Bien que certaines traditions états-uniennes de « *fieldwork* » préconisent des observations à long terme (L'école de Chicago par exemple), les 7 mois de l'enquête-terrain que j'ai menée ont été particulièrement éprouvants. J'acceptais de vivre et de travailler avec cette limite méthodologique d'une courte enquête ethnographique dans un terrain difficile.

Mais que veut dire un terrain difficile? Selon Boumaza et Campagna (2007), un terrain difficile sous-entend une subjectivité et un danger. Ce qui est difficile pour les uns ne le sera pas nécessairement pour les autres. Et lorsque le terrain ne présente pas un danger physique, ce qui est mon cas, l'on peut tout de même y voir des dangers émotionnels (Boumaza et Campana, 2007). La « mise en danger » de mon rôle d'enquêteur était donc en lien avec l'investissement personnel que j'y apportais (Amiriaux et Céfaï, 2002). Un investissement intellectuel était évident, mais je devais faire doublement attention à ce que l'investissement personnel ne surpasse pas la dimension intellectuelle, du moins au niveau de l'analyse finale. J'acceptais donc de vivre avec les deux, ou comme l'écrit Favret-Saada, de faire « droit à ce qui, en lui [le chercheur], est affecté, malléable, modifié par l'expérience de terrain; ou en lien à ce qui, en lui, veut enregistrer cette expérience, veut la comprendre, en faire un objet de science » (1990: 9). Je tenterai, ici, de rendre compte de mon expérience de recherche, en considérant les affects vécus et en tenant compte de certaines limites méthodologiques. Mon travail est un processus réflexif que je formulerai en quatre dilemmes qui se sont présentés à moi. Je raconterai les manières dont j'ai choisi d'y faire face et de les inclure dans la production d'un savoir nouveau.

Premier dilemme : les identités mobilisées.

Selon Roberts et Sanders (2005), différentes identités sont nécessaires pour mener à bien une recherche. Une implication émotionnelle ainsi qu'un investissement personnel dans les interactions avec les informateurs sont parfois nécessaires et situent l'enquête entre l'autobiographie et l'anthropologie. La réflexion sur ce dilemme m'est cependant apparue impossible à engager sur-le-champ. Ce qui se passait au quotidien embrouillait mon regard.

J'avais l'impression que mon rôle sur le terrain était clair. J'étais une étudiante qui venait faire une enquête dans le cadre de ses études doctorales. Mais rapidement, je me suis rendu compte de la multiplicité des rôles que je jouais et des différentes identités qui étaient sollicitées. Ma seule identité de chercheuse s'est donc vue re-questionnée. Du point de vue des rôles sollicités au refuge, j'ai été tour à tour, traductrice, préposée à la liste de présence, rédactrice pour analphabète, messagère, etc. Ce ne sont là que des anecdotes auxquelles tout enquêteur est confronté sur le terrain. Je suis restée pendant longtemps, aux yeux des gens du milieu, « la fille qui prenait des notes, la fille au calepin ». Mais d'un point de vue identitaire, à partir de quelle posture devais-je mener cette enquête? Est-ce que je faisais mon travail de recherche en tant que chercheuse? militante? fille d'alcoolique? À quel moment ces identités se superposaient-elles les unes aux autres?

Mon identité de chercheuse, d'enquêteur devait avoir priorité sur toutes les autres. Je n'étais pas une militante devant rappeler aux usagers leurs droits pendant les élections; je n'étais pas non plus une médiatrice entre eux et le personnel par exemple. Je m'abstenais donc de toute intervention qui me sortait de ma position de chercheuse. Je refusais des tâches que le personnel voulait que je fasse, je censurais des commentaires que j'étais tentée de faire auprès des usagers, je censurais des recommandations que l'administration voulait que je leur fasse. Je rappelais régulièrement, fréquemment, incessamment, à tous les acteurs de mon entourage, ainsi qu'à moi-même, que j'étais une étudiante menant une enquête pour son doctorat. Mais en même temps, je ne pouvais faire fi de ces diverses identités, car elles me servaient bien. Bien connaître le réseau de services en raison de mon boulot de coordonnatrice d'un groupe de recherche me permettait d'entrer facilement en contact avec les usagers. De plus, je suis arrivée à adopter leur langage aisément et j'avais une relative facilité à conduire les entretiens avec les hommes qui étaient ou avaient été actifs dans les groupes d'entraide anonymes (AA, NA, CA, DAA, etc.), ce qui concerne la majorité d'entre eux. Leur vécu, leur parcours, leurs préoccupations avaient été ceux de mon père et je les avais, en partie, vécus de près.

Deuxième dilemme : entendre la souffrance.

Étant très souvent la seule femme dans ces refuges pour hommes, je me suis trouvée au centre de l'attention des usagers. Je recueillais leurs confidences, leurs histoires de vie

passée, leurs histoires de vie quotidienne, leurs états d'âme. Mais dans ces demandes constantes, je n'y voyais que souffrances. Souffrances qu'ils m'exprimaient facilement, ouvertement, mais que je ne recevais ni facilement ni ouvertement. Car entendre leur souffrance voulait également dire entendre ma souffrance et celle de mon père. Cette souffrance, je l'attribuais facilement à une vie que je n'aurais pas voulu que mon père vive. Et surtout, elle me surprenait malgré les années de recherche que j'avais faites sur le sujet. J'avais développé, en quelque sorte, des mécanismes de protection. Je restai en position d'observatrice longtemps, ne voulant pas entendre ces états d'âme qui me sortaient de ma position de chercheuse et qui me ramenaient trop rapidement à ma subjectivité. À partir de ce moment, donc, je suis restée retranchée dans l'espace réservé aux intervenants, me coupant un peu des interactions verbales. Je prenais des notes sans relâche, ayant peu de contacts visuels directs avec les hommes. D'autres fois, je m'installais près des agents de sécurité, ne voulant pas être sollicitée par les usagers. Je m'empêchais diverses formes d'interaction afin de réduire un peu cette souffrance dont je n'arrivais pas à me soustraire lorsqu'ils me parlaient. Je me limitais, mais je continuais d'observer et de tenter de comprendre le déroulement de la vie quotidienne dans les refuges à travers ces observations.

Mais cette souffrance devais-je vraiment la traduire et la consigner telle que je le recevais? Et ce que j'observais et ressentais, était-ce vraiment de la souffrance? Ou n'était-ce qu'une sensibilité exacerbée en raison de mon histoire personnelle et familiale? À ce moment, j'ai choisi de tout consigner et de remettre à plus tard toute décision concernant ce matériau. Et maintenant, j'utilise ce matériau tel quel dans mon analyse. Les difficultés que ces hommes m'ont exprimées me servent finalement à bien comprendre leur quotidien dans les refuges et leur rapport à l'action. Comprendre qu'ils souffrent et ce qui les fait souffrir me permet de comprendre pourquoi, souvent, ils n'agissent pas, pourquoi ils n'arrivent pas à sortir des refuges. On peut aussi émettre l'hypothèse formulée par certains chercheurs que les refuges sont des services qui permettent la stabilisation, la sécurité et la socialisation; et que l'intervention y est thérapeutique, éducative et médiatrice (Roy, Rozier et Langlois, 1998). La souffrance peut donc y émerger.

Troisième dilemme : que faire avec ces affects?

Les hommes vers qui j'allais, ceux avec lesquels j'avais des discussions informelles, ceux dont je notais les comportements étaient donc les personnes ayant des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. Au cours d'une conférence que j'ai faite il y a quelques mois quelqu'un m'a demandé pourquoi je n'avais pas parlé une seule fois des personnes ayant des problèmes de santé mentale alors qu'elles sont au cœur des représentations des populations usagères des services d'hébergement d'urgence. Cette personne m'a demandé si le portrait que l'on se faisait des usagers des refuges avait changé à ce point. Sans répondre à la question, je me formulai deux explications. D'abord, les personnes alcooliques et toxicomanes avaient peut-être des comportements plus flamboyants, plus visibles. Elles étaient plus facilement identifiables, car elles étaient plus souvent en

infraction au regard des règlements des refuges⁹, alors que les personnes ayant des problèmes de santé mentale n'étaient pas nécessairement identifiables à première vue. Ce n'était qu'une explication sociologique partielle relevant des limites de l'observation. La seconde explication, vous l'aurez deviné, était que ce qui m'attirait de ce groupe n'était pas de saisir leurs histoires, mais de saisir à travers leurs histoires, l'histoire de mon père.

D'un point de vue sociologique, mieux comprendre l'histoire de mon père me permettait de comprendre ce que les hommes, usager des refuges n'avaient pas pu faire pour agir, les ressources personnelles et matérielles qu'ils n'avaient peut-être pas mobilisées et ce qui les avait fait, eux, basculer dans l'itinérance. Que manquait-il à ces hommes et que mon père possédait, pour que les uns basculent dans l'itinérance et que mon père n'y bascule pas? C'est donc au croisement de ces histoires qu'il y a eu production de connaissances. Ainsi, *a contrario* de l'histoire de mon père, j'arrivais à comprendre les raisons derrière le recours aux refuges d'un certain groupe d'hommes.

Quatrième dilemme : entre l'insertion et l'exclusion, une institution qui confronte?

Me retrouver dans les refuges me causait donc tout un choc. Le choc était identitaire; il était souffrant d'un point de vue affectif, personnel et émotif. Il l'était également d'un point de vue théorique. Si j'ai pu baliser mes trois premiers dilemmes avec des éléments méthodologiques, le quatrième me posait davantage de problèmes. En effet, après mes nombreux mois d'observation et les nombreux entretiens effectués, la chercheuse en moi se trouvait face à une institution qui la confrontait à plusieurs niveaux. Je voyais une institution qui offrait de nombreux programmes et services, qui permettait des sorties de la rue organisées, qui offrait un lien social, qui permettait à travers divers mécanismes l'émergence de formes de reconnaissance sociale. Je voyais une institution qui voulait autonomiser et responsabiliser ses usagers et qui se dotait de divers moyens pour y parvenir. La sociologue en moi était fascinée par l'instauration des nouvelles pratiques d'intervention.

Mais dans cette même institution, je notais des pratiques qui me permettaient de voir en les refuges, une institution qui s'apparente à notre compréhension des institutions totales du siècle précédent. Je voyais des pratiques de régulation sociale strictes et contrôlantes, à travers les règlements par exemple. Je notais un pouvoir discrétionnaire de la part du personnel qui créait parfois des situations infantilisantes et d'autres fois humiliantes pour les usagers.

J'ai donc amassé toute la littérature grise disponible afin de détailler les divers programmes et services des refuges. Et mes réactions, mes idées, mes émotions face à ma représentation duale de cette institution étaient consignées dans un journal de bord.

⁹ Les trois refuges à Montréal ont une politique de tolérance zéro quant à la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux, de même que sur le fait d'arriver en état d'intoxication.

Les diverses positions occupées en tant qu'observatrice me permettaient de détailler le plus de situations possible vécues par les usagers. Tout cela me permettait d'alimenter ma grille d'entretiens que je destinais au personnel des refuges et qui me poussait à comprendre, de la manière la plus détaillée possible, le fonctionnement des refuges.

Le paradoxe était cependant, encore une fois, souffrant. Partir chaque soir des refuges pour me rendre à la maison me troublait. Je voyais une institution qui était confrontée à ses propres contradictions et qui me confrontait aussi aux miennes. Quelle est la fonction d'un refuge? Quel est le rôle d'une institution pour ses acteurs? Quel est le rôle des enquêteurs dans les terrains difficiles? Comment puis-je enquêter dans un tel milieu et rentrer tout bonnement chez moi quelques heures plus tard?

Conclusion

Selon Magali Boumaza : « qu'on le veuille ou non, qu'on en prenne conscience ou non, s'engager dans une thèse est l'occasion de se remettre en question et donc de parler de soi » (2001: 115). Mais pourquoi avais-je donc tant besoin de parler de moi et de cette expérience « scientifico-personnelle »? Pourquoi ne suis-je pas arrivée à contenir mes émotions à l'aide d'un journal de bord et à les exprimer lors de discussions entre collègues? Pourquoi portais-je cette enquête si lourdement en moi n'arrivant plus, pendant un certain laps de temps, à trouver de répit dans ma vie académique et personnelle? Peut-être parce que le travail du sociologue suppose un travail paradoxal, celui du travail sur un « autre » qui n'est pas indigène (contrairement aux anthropologues), mais un autre qui est « même » et qui est « double » (Freud, 1919; Namian, 2008). Cette proximité que je partage avec mon objet de recherche à travers une histoire personnelle et familiale ne pouvait pas être balisée par des outils méthodologiques; elle s'apparente bien au fait de travailler avec l'« inquiétante étrangeté » de l'autre. J'étais « affectée » par un « autre », trop proche de moi. J'ai approché scientifiquement cette question et j'ai voulu connaître théoriquement un « autre » qui me rendait inconfortable qui m'attirait et que je repoussais tout à la fois. L'inclusion des affects, si fortement vécus durant l'enquête, m'apparaît maintenant utile à mon analyse; cela me permet de partir de ceux-ci pour éclairer plus théoriquement un objet de recherche et en défaire certains nœuds.

Bibliographie

- Amiriaux, V. & Céfaï, D. (2002). Les risques du métier. Engagements problématiques et sciences sociales. *Cultures et conflits*, n° 47, *ejournal*.
- Bouilloud, J.-P. (2007). Le chercheur, un autobiographe malgré lui. Dans de Gaulejac, V., Hannique F. & Roche, P. (Éds.), *La sociologie clinique* (pp. 75-89), Ramonville Saint-Agne: Éditions Érès.
- Bouilloud, J.-P. (2009) *Devenir sociologue. Histoires de vie et choix théoriques*. Ramonville Saint-Agne: Éditions Érès.

- Boumaza, M. (2001). L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : une enquête au Front national. *Regards sociologiques*, n° 22, 105-121.
- Boumaza, M. & Campana A. (2007). Enquêter un milieu "difficile". Introduction, *Revue française de science politique*, 57(1), 5-25.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, n° 8, 3-9.
- Freud, S. (1933[1919]) L'inquiétante étrangeté. Dans *Essais de psychanalyse appliquée* (pp. 163-210). Paris: Gallimard.
- Namian, D. (2008). *L'inquiétante étrangeté de la sociologie*, Travail présenté dans le cadre d'un séminaire de méthodologie qualitative avancée, Montréal, UQAM.
- Roberts, J. M. & Sanders T. (2005). Before, During and After : Realism, Reflexivity and Ethnography. *The Sociological Review*, 53(2), 294-313.
- Roy, S. Rozier, M. & Langlois P. (1998). Les interventions des centres de jour : les pratiques diversifiées d'un modèle spécifique d'accompagnement social. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 11(1), 99-113.

L'ethnographe et son objet : entre engagement et distanciation

Françoise Guay
Candidate au doctorat en sociologie
Université de Montréal

Résumé

M'inspirant de la discussion que fait Norbert Elias dans son article Engagement et distanciation ([1956], 1993), je discute ici de la tension entre proximité physique, corporelle, caractéristique de la pratique de l'ethnographe, et proximité politico-éthique, engagement public vis-à-vis des personnes ou des populations étudiées. À partir d'un terrain ethnographique auprès de femmes de milieux marginalisés, ma communication met en cause l'injonction d'un engagement politico-éthique, qui innerve une part importante de la production sociologique sur le sujet, pour remettre à l'ouvrage une pratique de la description de formes singulières et de leur imbrication.

C'est le thème proposé pour ce colloque qui a suscité mon intérêt : *Le chercheur et son objet : entre distance et proximité*. Il s'agit bien sûr d'une métaphore : parler de proximité et de distance envisage l'« objet » comme un être matériel et distinct, duquel le ou la chercheure peut s'approcher ou s'éloigner. La métaphore n'est cependant pas anodine; l'objet des sciences de la culture a ceci de particulier qu'il est aussi un "sujet" (Elias, [1956], 1993), de qui on peut être « proche » physiquement. Les études en sociologie nous ont habitués-es à une autre conception de l'objet, issu d'un travail d'élaboration empirique et théorique; la métaphore vise alors à caractériser un rapport, difficile, à l'objet sociologique que tente de construire le sociologue, comme l'illustre l'affiche du colloque. Ce qu'on cherche à appréhender au travers de la métaphore me semble ainsi fondamental; je reprends Norbert Elias, pour qui c'est dans la tension entre engagement et distanciation que se déploie la pratique de la sociologie.

En m'inspirant de la discussion qu'en fait Elias ([1956], 1993), je chercherai à examiner la tension entre proximité politico-éthique (engagement) et distanciation (travail de mise

à distance), tel qu'elle se produit tout particulièrement dans le cadre d'une proximité physique¹⁰, celle de l'ethnographe sur le terrain. Je distinguerai proximité politico-éthique, « engagement » au sens où l'entend Elias, et proximité physique. Le sociologue doit-il être « proche », engagé dans les problèmes de son époque, engagé vis-à-vis de son objet (qui est aussi un ensemble de « sujets »), ou doit-il s'en « distancier »? Cette tension est particulièrement présente dans le cas d'un objet comme le mien mettant en jeu des groupes sociaux marginalisés.

Une première résolution de cette tension est la production de données se prêtant à une analyse statistique, réputée fournir une distanciation scientifique du chercheur face à l'objet. La mise en forme des manifestations concrètes — dans un réseau serré de « variables », documentées par une série de questions uniformes, posées par des téléphonistes « neutres », les « données » ainsi obtenues permettant de dresser entre elles des relations basées sur les propriétés des grands nombres —, distancie progressivement la chercheuse des manifestations sensibles et des singularités concrètes, qui viendraient brouiller les résultats.

Une telle distanciation technique n'exclut pas toutefois un engagement politico-éthique des chercheurs. Derrière la neutralité manifeste des données statistiques, des sociologues utilisant des méthodes quantitatives peuvent porter un message « moral »¹¹, posture d'autant plus convaincante qu'elle est appuyée sur des données qui se présentent comme « objectives ». À une distance technique est ainsi associée une proximité politico-éthique étroite. On retrouve cette résolution chez le premier Bourdieu (Bourdieu et Passeron, 1970) qui maintient à la fois l'importance d'une distance épistémologique, assurée par l'usage des techniques et l'abstention du sociologue, et qui s'emploie à « dévoiler » la domination objective d'un groupe social par un autre (Singly, 2002). Comme l'indique Elias ([1956], 1993), il n'est pas rare que l'usage d'une méthode calquée sur celle des sciences physiques — ou du moins de l'idée qu'on s'en fait — « soit utilisée pour explorer des problèmes et des théories établis et examinés sous l'influence d'un fort engagement » (*op. cit.* 33).

La critique de la posture positiviste associée à une instrumentation statistique est bien connue. C'est celle que font notamment des sociologues états-uniens des années 60¹², montrant comment l'instrumentation produit la représentation du monde qu'elle prétend mettre à jour (Kitsuse et Cicourel, [1963] 1996). Toutefois, si le virage constructiviste a été avant tout selon moi une proposition théorique puissante et proprement sociologique, il a pris chez plusieurs chercheurs-es la forme d'un « constructivisme critique », mobilisé pour « déconstruire » les discours publics médiatiques ou institutionnels dans

¹⁰ J'appellerai « proximité physique », non seulement la co-présence [note 6], mais également la mise en jeu du corps et des affects de l'ethnographe dans l'interaction. J'appellerai proximité politico-éthique, « engagement » au sens de Elias, l'implication du sociologue en regard des enjeux publics, faisant siens les intérêts — ou du moins ce qu'il considère être les intérêts — du groupe social pour lequel il prend parti, quel que soit par ailleurs ce parti.

¹¹ C'est le cas du sociologue états-unien, Murray A. Straus, qui indique que ses enquêtes visent à « démontrer le caractère moralement inacceptable de toute violence » (Straus, 1993; 1999).

¹² Auxquels emboîteront le pas toute une génération de sociologues des deux côtés de l'Atlantique.

une perspective engagée. On retrouve cette perspective en France autour du thème des « violences urbaines », où des sociologues, prenant appui sur une théorie de l'exploitation et des classes sociales, renversent le fardeau de la preuve et mettent en cause les instances collectives : média, société des bien-pensants, institutions publiques, etc. (Boltanski, 1993), montrant comment ces « violences » constituent une réponse sinon une résistance aux processus de relégation qui sont à l'oeuvre (Dubet et Lapeyronnie, 1992; Beaud et Pialoux, 2001; Lapeyronnie, 2006)¹³. Une deuxième résolution, qui n'entre pas en contradiction avec la première, pose ainsi la pratique de la sociologie dans un engagement éthique vis-à-vis de populations « dominées » ou « vulnérables », dans une mise en cause des dispositifs qui produisent ou qui perpétuent cette domination ou cette inégalité des chances.

On retrouve cette posture chez plusieurs sociologues — et de plus en plus d'anthropologues — critiques, français et québécois notamment¹⁴, pour qui c'est dans sa capacité à changer les conditions sociales en faveur des groupes paupérisés ou marginalisés que réside la finalité de la sociologie. Spécialiste du discours public — car où ailleurs se produirait son action —, le sociologue définit ainsi son objet comme celui d'une critique des institutions et des dispositifs publics, dans une défense des individus opprimés par les dispositifs de production ou de reproduction de l'ordre social.

Si, dans l'ensemble, la méthodologie employée par ces chercheurs-es se veut rigoureuse, c'est dans le choix des objets d'étude et de l'angle avec lesquels ils sont abordés que se déploie le caractère engagé de la recherche. De peur de se trouver acoquiné avec le « système »¹⁵, le ou la sociologue privilégiera certains objets empiriques plus que d'autres : lui ou elle pourra, soit mettre à jour les points de vue des membres groupes marginaux, jeunes délinquants — les délinquants des sociologues sont toujours jeunes —, femmes, autochtones, itinérants, soit effectuer une déconstruction critique du dispositif répressif, envisagé comme « contrôle social » intolérable — parfois de concert avec les discours d'intervenants sociaux critiques. Dans une telle perspective en effet, toute étude des dispositifs répressifs (police, prison) se doit d'être critique, au risque de leur conférer une légitimité qui serait inacceptable. C'est ainsi qu'on peut comprendre les haussements de sourcils de collègues sociologues devant le projet de Barbara Thériault (2009) d'étudier la police allemande sans se poser d'emblée dans une critique de celle-ci; ou encore les murmures soulevés par Gilles Chantraine (2004) lorsqu'il suggère que le séjour en prison n'est pas considéré par les détenus comme entièrement négatif. On peut se demander toutefois, comme le fait Liebling (2001) étudiant les relations entre gardiens de prison et détenus, s'il faut impérativement « prendre parti ».

¹³ Ceci ne préjuge pas de la qualité de certaines analyses, comme celle que font Beaud et Pialoux (2002) de la genèse de l'émeute de Montbéliard. S'ils en recherchent comme Dubet et Lapeyronnie (1992) les « causes profondes » dans l'histoire, ils articulent celle-ci sur un plan proximal, celui de l'expérience des frères et des pères.

¹⁴ Également chez un certain nombre de sociologues états-uniens, comme en fait foi la réception du discours présidentiel de Burawoy à l'American Sociological Association en 2004, bien que ce qu'il appelle une sociologie « publique » diffère en partie de la sociologie « critique » française (Ollion, 2009).

¹⁵ La critique a d'abord été dirigée vers des sociologues « professionnels » pour reprendre la typologie de Burawoy (2005), montrant comment une approche en apparence « neutre » est porteuse d'une idéologie implicite, à la limite celle de la « science ».

La question se pose de façon particulièrement aiguë pour l'ethnographe, qui ne bénéficie pas de la mise à distance technique produite par l'appareillage du sondage et des instruments statistiques, ni même de celle, plus limitée, de l'enregistreuse. Qu'en est-il en effet de la distanciation dans une pratique qui est celle de la proximité, proximité de co-présence¹⁶ corporelle, mais aussi d'implication affective de l'ethnographe avec les sujets qui font l'objet de son étude et qui deviennent souvent des proches connaissances sinon des amies? À cette proximité sociale doit-il correspondre une proximité politique, un « engagement » public de la sociologue? De quel intérêt, en effet, peut être son action, si ce n'est en mettant son capital social au service de leur « cause », en portant publiquement le point de vue de ceux et celles qui n'ont généralement pas accès aux tribunes académiques? Au plus près de ses sujets, l'ethnographe ne doit-elle pas se faire la porte-parole de leurs préoccupations; d'autant plus que la distanciation peut être ressentie comme une trahison, sinon de la part de ses répondants-es, du moins de sa propre part (Pirinoli, 2004)?

Ici aussi, des chercheuses résolvent la question en adoptant une position « politiquement proche » des personnes, envisageant leur mandat comme celui de se faire porteur de ces paroles minoritaires. C'est la position qu'adopte Michelle Fine (1991), dans son étude sur les décrocheurs des écoles publiques états-uniennes, dont elle dit vouloir porter la voix étouffée (*silenced*). C'est aussi le choix que défend Christine Pirinoli (2004) lors de son terrain dans la bande de Gaza (alors en « paix »). Comme elle l'indique, il lui est nécessaire, pour avoir accès aux femmes qu'elle cherche à interviewer, d'accepter le rôle implicite que lui confient les chefs de clan, celui de porter publiquement leur point de vue.

Une telle perspective me paraît toutefois insatisfaisante, non pas tant pour les raisons le plus souvent évoquées — misérabilisme ou confiscation de l'action —, mais du point de vue de l'objet lui-même. En effet, ce n'est qu'en écartant un grand nombre de « détails » problématiques qu'il est possible de produire des résultats conformes à la dichotomie institution contrôlante / individu opprimé, redéfinissant l'objet de telle sorte que seule soit repérable la violence du système (Devine, [1995] 1996). En se plaçant au plus près de l'action, l'ethnographe risque de mettre à jour un certain nombre de « détails » (Piette, 1996) qui, sans être en contradiction avec des analyses très générales, peuvent en produire une représentation différente. Dans mon cas, ceci se traduit dans une position inconfortable vis-à-vis des femmes mais aussi vis-à-vis des intervenantes travaillant auprès d'elles, pour qui une mise en cause des représentations acceptées peut être problématique politiquement.

À première vue, l'abord du terrain vient corroborer une représentation engagée : la vision de policiers bien nourris, vêtus de vestes pare-balles et refoulant des sans-abris, éveille

¹⁶ La notion de co-présence, élaborée par Goffman (1971), vise à caractériser la présence corporelle simultanée dans le même espace, sans qu'il y ait nécessairement échange verbal entre les protagonistes — il parle souvent de « simple » co-présence —. Elle est de plus en plus souvent évoquée par les chercheurs-es qui cherchent à répertorier les différentes formes que revêtent les interactions dans les environnements virtuels (Zhao, 2003).

chez la sociologue la fibre de défense des individus « vulnérables ». Mon terrain me met en contact avec des femmes magnifiques, avec qui j'ai noué des relations importantes, et qui se trouvent en butte à un dispositif carcéral particulièrement contraignant et souvent, aux yeux de la sociologue, bureaucratiquement absurde. Il n'est pas surprenant que bon nombre de criminologues canadiennes aient privilégié l'étude critique du dispositif carcéral, empruntant à une perspective constructiviste ou foucaldienne pour en montrer le caractère envahissant et oppressif (Comack, 1999; Frigon, 1999; 2000; Brassard et Jaccoud, 2002; Bachman et Lanier, 2006).

Cependant, il émerge un certain nombre de « détails » qui entrent en contradiction avec les positions généralement soutenues publiquement et qui pourraient se résumer ainsi : les membres des groupes « vulnérables » ne sont pas vulnérables tout le temps ni pour tout le monde. Des itinérants sans ressources aux yeux des sociologues peuvent constituer une menace pour d'autres, notamment, mais pas uniquement pour des femmes; la « violence » ne s'exerce pas toujours des plus forts vers les plus faibles socialement; des femmes « de la rue » disent dépenser des centaines de dollars par jour. La posture que j'ai cherché à adopter pour ma part, est littéralement en porte à faux entre deux positions publiques : elle ne vise ni à condamner ces femmes au nom d'une cohérence politico-éthique (Straus, 1993; Pearson, 1995), ni à les présenter d'abord et avant tout comme des victimes, qui des hommes de leur entourage, qui d'un dispositif carcéral insensible. C'est cette position inconfortable de l'ethnographe tiraillée entre la posture traditionnellement adoptée par les sociologues et les renversements de situation sur le terrain que cherchait à illustrer la vignette que j'ai racontée « à chaud » lors du colloque¹⁷.

La vignette visait notamment à montrer la façon dont j'ai négocié les choix de proximité et de distance. Par opposition à une distanciation dans l'action (abstention) qui se doublerait d'un engagement politico-éthique par la suite (production d'un discours critique présentant cette jeune femme comme victime de l'institution), j'ai privilégié une proximité physique sociale et un engagement dans l'action (témoignant pour elle en tant qu'amie) et une distanciation théorique, déplacée dans le temps, pour le moment de l'analyse et de la rédaction. Cette posture n'est pas unique, c'est celle qu'adoptent plusieurs ethnographes états-uniens ou britanniques (Katz, 2004). À l'inverse de l'intellectuel engagé qui s'implique en se prévalant de l'autorité que lui confère son statut académique — aux côtés de ses « sujets » ou à distance —, l'ethnographe

¹⁷ C'est son caractère relativement courant qui m'avait fait la choisir cette situation, celle d'une jeune femme à qui la Direction de la protection de la jeunesse avait enlevé un premier enfant et qui s'acharne à vouloir la « suivre » alors qu'elle vient d'en avoir un deuxième. Le matériau n'étant pas analysé, je préfère ne pas l'inclure ici de façon à ne pas enfreindre l'anonymat. Je reprendrais seulement une partie où tout semblait s'enligner pour une représentation sociologique typique.

Devant le refus de la jeune femme de « collaborer », les travailleuses de la DPJ demandent au juge de retirer l'enfant. Jusqu'ici tout va bien pour la sociologue, c'est-à-dire mal : le portrait est clair, les travailleuses sont odieuses, cette jeune femme est « vulnérable » et la sociologue dans son bon droit. La clôture pourrait s'effectuer ici, se doublant d'autres cas où des mères de milieu populaire se sont fait enlever un enfant sans raison. Impuissante dans la situation concrète, la sociologue pourra produire une analyse critique et engagée d'une institution bureaucratique écrasant une jeune femme et son enfant. Mais la vie se poursuit...

s'implique dans l'action sociale « ordinaire » (Broqua, 2009), exploitant les possibilités que lui ouvre sa « place » sociale et sa connaissance des langages (Whyte, 1943), mais sans présumer d'un statut privilégié qui serait le sien.

La façon dont j'ai, jusqu'à maintenant, résolu cette question est ainsi en distinguant deux « moments » de la recherche, celui de l'engagement dans le terrain, où se joue une proximité physique et affective, qui emprunte les formes de l'amitié et les obligations que celle-ci entraîne, et celui de l'analyse, présumée différente temporellement — sans bien sûr penser que l'analyse n'est pas déjà présente dans le regard porté sur le terrain, ni que le terrain se termine soudainement lorsque l'ethnographe le décide. À une grande proximité physique correspond une distanciation théorique importante; ainsi Goffman, dont l'étude des adaptations secondaires des « reclus » en institution ne se résume pas à un réquisitoire contre l'établissement, mais fait état d'un travail théorique important.

Dans cette perspective, c'est dans l'analyse, mise en rapport de l'objet empirique avec la théorie, que s'effectue le travail de distanciation (deBruyne et coll., 1974). Encore une fois, il semble que pour plusieurs chercheurs-es l'engagement politico-éthique tienne lieu de théorie, constituant une explication finale qui rend compte de l'ensemble des conduites observées (Dubet et Lapeyronnie, 1992; Lapeyronnie, 2006)¹⁸. Katz (2004) qualifie d'« aristocratique » une telle posture qui applique un modèle « connu » d'avance, sans s'abaisser au caractère souvent « désordonné » du terrain. L'analyse sociologique exige bien sûr une réduction du foisonnement de la vie sociale; on peut se demander toutefois si cette réduction doit emprunter des voies définies politiquement — se portant à la défense des populations « dominées » ou « vulnérables » — ou si elle ne doit pas s'attacher à montrer les façons singulières dont se produit et s'organise l'action.

S'écarter d'une sociologie qui trouve sa légitimité ultime dans l'exposition des inégalités économiques et de la domination, la perspective que je privilégie s'attache à la description des phénomènes plutôt qu'à leur explication, à l'examen des conditions proximales de l'action plutôt qu'à la réitération de ses « causes profondes » (Katz, 2004). Elle emprunte à celle des ethnographes qui s'attachent à étudier des configurations singulières complexes, sociologues « de l'émergence » comme Joseph (Payet, 2007), de la structure comme Goffman, et que l'on rattache à l'heure actuelle à une « pragmatique » de l'action. Le choix d'une pratique ethnographique relève en effet du constat que tout n'est pas dit une fois qu'on a tracé les explications « macro sociale », souvent schématiques qui, pourrait-on dire aussi, constituent un des derniers grands récits contemporains.

Enfin, si elle déplace le travail de distanciation vers le temps de l'analyse, une telle posture n'est pas immune aux angoisses et aux blocages analytiques (Wacquant, cité par Lepoutre, 2001) qui relèvent d'un souci de l'impact de sa production publique. Une des solutions possibles est de soumettre les résultats aux interlocuteurs-trices de la recherche. C'est la pratique choisie par des chercheuses travaillant avec des

¹⁸ D'autant plus présente que ces conduites en cause, les "violences urbaines" par exemple, demandent une explication aux yeux du public.

autochtones¹⁹, qui n'est pas sans rappeler celle de la « recherche-action », où les répondants, du moins les principaux, sont impliqués à différentes étapes de l'élaboration et fournissent une rétroaction sur les analyses produites. Si elle assure une légitimité sociale des résultats, une telle pratique peut toutefois aussi limiter l'analyse, ne permettant que de reproduire les points de vue soutenus publiquement par les acteurs.

Contrairement à une posture engagée qui peut assurer une certaine tranquillité d'esprit lors de l'analyse, la position distanciée demeure délicate et malaisée, toujours susceptible de produire des représentations qui peuvent être ressenties comme une trahison par les personnes étudiées (Lepoutre, 2001). Pirinoli (2004) expose bien les problèmes d'une telle position; assaillie de retour à son université par sa loyauté envers ses répondants, elle n'arrive à écrire sa thèse que lorsqu'elle se résout à se faire la porte-parole de ce discours.

Ce qui « sauve » l'ethnographe, c'est la présence d'une diversité de points de vue, non seulement entre divers groupes sociaux, mais également à l'intérieur du même groupe. Un des problèmes d'une perspective engagée, en effet, est qu'elle assume que la position à prendre et les personnes à défendre est sans ambiguïté. Or, comme le montre Devine ([1995], 1996), les ethnographes qui « prennent parti » ignorent souvent pour ce faire une part importante des réalités vécues par les jeunes. Même sans aller jusqu'à m'intéresser à ceux des intervenantes, mon propre terrain signale des points de vue différenciés chez les femmes elles-mêmes : si pour certaines le dispositif carcéral est éprouvant, envahissant et injuste — ce dont je n'ai aucun doute —, pour d'autres, la prison constitue un point d'attache où elles ont noué des relations importantes; d'autres encore disent sans détour que c'est la prison qui, en interrompant leur consommation, leur a sauvé la vie, affirmation troublante pour qui envisage son objet comme le seul déboulonnage d'un dispositif répressif²⁰. Une telle perspective ne relève pas de la facilité, mais du souci d'une observation attentive de la multiplicité et de l'imbrication des formes sociales.

Comprenons-nous bien, la posture engagée n'est pas « fausse »; elle a permis et permet encore de produire des analyses tout à fait pertinentes. Elle m'apparaît toutefois problématique lorsqu'elle constitue un raccourci opérant une réduction autour de notions qui sont maintenant passées dans le sens commun, qui résulte dans une incapacité à penser clairement. Je rejoins ici Norbert Elias qui soutient l'importance pour les sociologues d'autonomiser leur objet « des idéaux et des articles de foi auxquels ils souscrivent » et « de s'imposer à eux-mêmes la discipline d'une distanciation » ([1956], 1993:55), tout en récusant la pseudo-distanciation qui résulterait de l'utilisation de méthodes issues des sciences physiques. Sa proposition programmatique, celle d'une étude des « configurations », transcende l'habituelle dichotomie entre individu et société — elle-même l'enjeu d'un débat éthique qui ne se nomme pas (cf. Singly, 2002) —.

¹⁹ En mettant sur pied le réseau DIALOG, Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones.

²⁰ Plourde et coll. (2007) rapportant les propos de femmes incarcérées qui indiquent que le séjour en prison leur a sauvé la vie, situent ce discours comme une stratégie d'adaptation à la réalité opprimante de l'institution. Leur mérite est malgré tout d'avoir rapporté ces propos.

Élaborée dans des circonstances et à une époque où, peut-être plus que dans toute autre, le parti à prendre pouvait paraître patent, cette proposition me semble toujours d'actualité.

Je m'en voudrais en terminant de passer sous silence une résolution qui m'apparaît intéressante; celle de collègues étudiants-es qui s'intéressent à des objets qui, comme la mode, le sport, la musique, les loisirs, les transports, etc. laissent place à un engagement dans le terrain sans être de prime abord assujettis à l'injonction d'une prise de position politico-éthique.

Bibliographie

- Bachman, R. & Lanier, C. (2006). Liberating criminology. The evolution of feminist thinking on criminological research method. Dans Renzetti, C. M., Goodstein, L. et Miller, S. L. (Éds.) *Rethinking gender, crime, and justice : feminist readings*. Los Angeles, Calif.: Roxbury Pub. Company.
- Beaud, S. et Pialoux, M. (2001). Émeutes urbaines, violence sociale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2001, 1, 18-19, <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/07/BEAUD/15346>
- Beaud, S. et Pialoux, M. (2002). Sur la genèse sociale des « émeutes urbaines ». *Sociétés Contemporaines*, No. 45-46, 215-243
- Becker, H. S. (1967). Whose Side Are We On?, *Social Problems*, 14, 239–247
- Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Éditions Métailié.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris: Éditions de Minuit.
- Brassard, R. et Jaccoud, M. (2002). L'enfermement des femmes autochtones : une reconstruction d'objet, *Criminologie*, 35(2), 73-90.
- Bruyne, P. de, Herman, J. & Schoutheete, M. de (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales : les pôles de la pratique méthodologique*; préf. de Jean Ladrière, Paris: Presses universitaires de France.
- Burawoy, M. (2005[2004]). For Public Sociology, *American Sociological Review*, 70(1), 4-29
- Chantraine, G., communication dans le cadre du colloque «Réguler ou contrôler la vulnérabilité et l'exclusion sociale?», sous la dir. de Marcelo Otero et Céline Bellot, congrès de l'ACFAS, Montréal, 13 mai 2004
- Comack, E. (1996). *Women in Trouble: Connecting Women's Law Violations to their History of Abuse*, Halifax, NS, Fernwood.
- Devine, J. ([1995] 1996). Les détecteurs de métaux vont-ils remplacer le Panopticon? La violence dans les écoles des quartiers défavorisés de New York, *Lien social et*

- politiques*, 35, 167-184, traduction de Can Metal Detectors Replace the Panopticon? *Cultural Anthropology*, 10(2), 171-195
- Dubet, F. et Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris: Éditions du Seuil.
- Elias, N. (1991[1970]). *Qu'est-ce que la sociologie*, Paris: Éditions de l'Aube, La Tour d'aigues.
- Elias, N. (1993[1956]). Engagement et distanciation, dans *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, 9-55; traduction de Problems of Involvement and Detachment, *The British Journal of Sociology*, 7(3), 226-252
- Fine, M. (1991). *Framing Dropouts Notes on the Politics of an Urban Public High School*, Albany. N.Y.: State University of New York Press.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- Frigon, S. (1999). Tuer pour survivre : Récits et par cours de Canadiennes, de Belges et de Françaises. *Recherches féministes*, 12(2), 139-157.
- Frigon, S. (2000). Corps, féminités et dangerosité: de la production de "corps dociles en criminologie". Dans Frigon, S. & Kérisit, M. (Éds.) *Du corps des femmes: contrôles, surveillances et résistances* (pp.127-164). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa,
- Goffman, E. (1968[1961]). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris: Éditions de Minuit.
- Katz, J. (2004), On the Rhetoric and Politics of Ethnographic Methodology, *ANNALS AAPSS*, 595, 280.
- Kitsuse, J. I. et Cicourel, A. V. (1996[1963]). Note sur l'utilisation des statistiques officielles, *Lettre grise*, Vol. I (2), traduit de *Social Problems*, XI, 131-139.
- Lapeyronnie, D. (2006). Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005, *Déviance et Société*, 30(4), 431-448.
- Lepoutre, D. (2001). La photo volée. Les pièges de l'ethnographie en cité de banlieue, *Ethnologie française*, 31(1), 89-101.
- Liebling, A. (2001). Who's side are we on ?, *British Journal of Criminology*, Vol. 451, 472-484.
- Ollion, É. (2009). (Que) faire de la sociologie publique ?, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 114-120.
- Payet, J.-P. (2007). "Faire avec" ou l'éloge de l'émergence, dans Cefaï, D. et Saturno, C. (Éds.) *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph* (pp.161-172). Paris: Economica.
- Pearson, P. (1997). *When she was bad : violent women & the myth of innocence*, Toronto: Random House of Canada.
- Piette, A. (1996). *Ethnographie de l'action : l'observation des détails*, Paris: Éditions Métailié.

- Pirinoli, C. (2004). L'anthropologie palestinienne entre science et politique. L'impossible neutralité du chercheur, *Anthropologie et Sociétés*, 28(3), Ethnographie - fictions?
- Plourde, C., Brochu, S., Couvrette A. & Gendron, A. (2007). Points de vue de femmes incarcérées dans des établissements fédéraux concernant les impacts du contexte carcéral sur leur trajectoire de consommation de drogues, *Criminologie*, 40(1), 105-134
- Singly, F. de (2002). La sociologie, forme particulière de conscience. Dans Lahire, B. (Éd.) *À quoi sert la sociologie?* (pp.13-42). Paris: La Découverte.
- Straus, M. A.(1993). Physical assault by wives a major social problem. Dans Gelles, R. J. & Loseke, D. R. *Current controversies on family violence* (pp.67-87). Newbury Park: Sage.
- Thériault, B. (2009). La comparaison fictive, dialogue avec Weber, communication dans le cadre du colloque *Comparer en sciences sociales aujourd'hui : bilan, défis, méthodes*, sous la dir. de Valérie Amiraux, 9 janvier 2009
- Wacquant, L. (2002). Scrutinizing the Street: Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography, *American Journal of Sociology*, 107(6), 1468–1532
- Whyte, W. F. (1943). *Street Corner Society : The Social Structure of an Italian Slum*. Chicago: University of Chicago Press.
- Zhao, S. (2003). Toward a Taxonomy of Copresence. *Presence: Teleoperators & Virtual Environments*, 12(5), 445–455.

***Sur le caractère ontologique ambivalent des courants
de pensée comme objets d'étude socio-historiques :
un cas vécu***

Hugo Hardy
Candidat au doctorat en sociologie
Université Laval

Résumé

Que faire lorsque l'objet de la recherche se dissout sous l'effet de l'analyse? C'est une chose qui survient parfois dans le domaine fuyant de l'histoire des idées. Parti à Londres à l'été 2007 sur la trace des origines du positivisme juridique, une tradition remontant au philosophe anglais Jeremy Bentham (1748-1832), une série des découvertes m'ont amené à envisager sérieusement la possibilité que la tradition en question — reconnue par tous, encore défendue avec vigueur aujourd'hui — n'aurait jamais existé. Voici quelques éléments de réflexion, à partir d'un cas concret, sur le statut ontologique fondamentalement ambivalent des courants de pensée comme objets d'étude socio-historiques.

Mots clés

Histoire des idées – Philosophie du droit – Positivisme juridique – Jeremy Bentham (1748-1832) – Lon L. Fuller (1902-1978)

Je m'intéresse à la sociologie historique des idées juridiques, politiques et sociales. L'objet de ma thèse de doctorat est un courant de pensée qu'on appelle le positivisme juridique.

« Positivismisme » est un terme inventé par Auguste Comte en 1830 pour désigner sa doctrine, la « philosophie positive » (Rey, 2006; Lalande, 1999). Le positivisme formule essentiellement une critique de la métaphysique, de ce que Comte percevait comme une recherche stérile, strictement spéculative, des fondements et causes ultimes de tout phénomène (Comte, 1830 : 19-20). En opposition à la métaphysique, Comte en appelait à une stricte description de la régularité des phénomènes et des rapports entre les phénomènes, ou plutôt à l'application de ce type d'approche, qu'il voyait apparaître par exemple en physique et en astronomie, à l'ensemble des phénomènes observables, notamment des phénomènes sociaux (Comte, 1830 : 22-24).

L'expression « positivisme juridique » renvoie simplement à l'idée d'une application au droit de ce type d'approche descriptiviste. Cette idée a été défendue aux XIX^e et XX^e siècles dans le contexte d'un rejet du rationalisme éthique qui a dominé la pensée juridique aux deux siècles précédents (XVII^e et XVIII^e) et qu'on considère désormais, un peu comme Comte à l'égard de la métaphysique, comme une recherche stérile et purement spéculative (donc frivole) des fondements ultimes de la justice et de la légitimité du droit. Les positivistes juridiques nous invitent à nous concentrer sur le projet beaucoup plus raisonnable et réaliste d'une stricte description de la structure et de la dynamique du droit comme phénomène social, ou comme phénomène ayant son propre ordre de réalité.

Cette idée est bien résumée par la fameuse formule du juriste autrichien Hans Kelsen (1881-1973), le positiviste sans doute le plus connu et le plus influent : il faut décrire le droit *tel qu'il est* et non *tel qu'il devrait être*. Kelsen voulait en finir avec le rationalisme éthique et nourrissait l'ambition d'élever une fois pour toutes l'étude du droit au rang de science, ce qui signifiait d'abord et avant tout s'abstenir de juger le système juridique qui nous est donné pour se contenter d'en rendre compte — *décrire* au lieu de *prescrire* (Kelsen, 1999 : 9).

Mon objectif, en tant que chercheur, était de comprendre le positivisme juridique comme phénomène historique, de comprendre cette soudaine volonté de rupture vis-à-vis du rationalisme et de la pensée juridique qui l'a précédée. Comment se fait-il qu'à un moment donné, au XIX^e s., émerge soudainement une telle volonté de rupture?

On considère en général le philosophe anglais Jeremy Bentham (1748-1832) comme le père fondateur du positivisme juridique. Il aurait été le premier à insister sur l'importance de cette distinction entre le droit tel qu'il est et le droit tel qu'il devrait être et à y fonder sa théorie du droit. Et surtout, il aurait proclamé cet impératif d'une distinction entre être et devoir-être dans le cadre de la critique qu'il adressait à un rationaliste, le grand juriste anglais William Blackstone (1723-1780).

Je suis donc parti pour l'Université de Londres à l'été 2007, à la recherche des origines du positivisme juridique. Là-bas m'attendait le Bentham Project, le groupe de travail chargé de publier les œuvres complètes du philosophe anglais.

J'ai été très aimablement accueilli par l'équipe du Bentham Project, avec tout le flegme qui fait la réputation des Britanniques, c'est-à-dire un subtil mélange de réserve et de bienveillance. On m'a donné un bureau fermé avec fenêtre et connexion Internet, et on m'a fait faire une petite visite du campus. Le directeur du Bentham Project, Philip Schofield, tenait absolument à me faire présenter Bentham en personne. Il faut savoir que dans ses dernières volontés, Bentham avait demandé à ce qu'on préserve son corps, avec ses habits et sa canne, assis sur sa chaise de travail, dans une armoire vitrée, pour l'exposer lorsque ses amis et ses disciples tiendraient leurs réunions. On a fini par l'installer là, à l'Université de Londres, pour accueillir les visiteurs de mon espèce²¹.

Après ma visite, je me rendis au bureau de Philip Schofield pour lui exposer mon projet plus en détail. Philip sortit alors de son classeur un article qu'il avait écrit récemment précisément sur la question du positivisme chez Bentham et sur le contexte dans lequel celui-ci avait formulé sa critique à l'endroit de Blackstone (Schofield, 2004). Il me conseilla également la lecture d'un essai de son ami et collègue Michael Lobban sur la critique rationaliste du droit anglais au XVIII^e siècle (Lobban, 1991). Mes premières heures de bureau ont donc été consacrées à la lecture de ces deux textes, dont il faut maintenant que je vous entretienne.

Je dois commencer par un petit rappel de la différence entre le système juridique britannique et le système juridique français. Le système français est un système *légiféré*, c'est-à-dire composé essentiellement d'un ensemble de lois adoptées par l'État et appliquées telles quelles par les tribunaux. Le système anglais, en revanche, est fondé sur les *précédents* : les tribunaux rendent justice sur une affaire donnée à la lumière de la manière dont ils ont tranché ce type de litige dans le passé. Le droit britannique n'est donc pas formé d'un ensemble de lois, mais d'un ensemble de décisions judiciaires que des lois spéciales viennent encadrer et corriger de temps à autre. Le défaut de cette dernière manière de procéder est que le droit se développe de façon un peu anarchique.

À partir du XVIII^e siècle a commencé un travail de systématisation du droit anglais, pour tenter de pallier les incohérences issues de ce développement anarchique. C'est à ce mouvement de systématisation qu'appartenait William Blackstone (Lobban, 1991 : 11-12). Blackstone cherchait à offrir une théorie du droit anglais, une sorte de description systématique ou de codification *a posteriori* de l'ensemble des normes contenues dans le droit anglais (Lobban, 1991 : chap. 2). Un travail gigantesque que Blackstone a réussi à contenir dans quatre volumes, les *Commentaries on the Laws of England* (1765-1769), qui sont devenus un classique de la formation des juristes en Angleterre.

Jeremy Bentham, un ancien étudiant de Blackstone, rejeta en bloc le travail de celui-ci. Pour lui, on ne pouvait pas ainsi systématiser *a posteriori* cette accumulation anarchique de précédents sans du coup légitimer l'ordre établi, un ordre arbitraire dont l'autorité ne reposait pas sur la raison mais sur le hasard des circonstances historiques (Schofield, 2004 : 31). Le droit anglais était pour Bentham un véritable fatras, une suite incohérente

²¹ Voir sur ce sujet le site web du Bentham Project, à la page <http://www.ucl.ac.uk/Bentham-Project/Faqs/auto_icon.htm> (consultée le 5 sept. 2009).

de décisions amassées par la tradition. Au lieu d'essayer après-coup de trouver une logique dans cet inextricable fouillis, il valait mieux selon lui tout reprendre à zéro et procéder de manière vraiment rationnelle, c'est-à-dire se doter, comme les Français, d'un système légiféré et déduire des grands principes éthiques indubitables (utilité sociale, égalité, etc.) les normes à imposer à la société (Lobban, 1991 : 116-124; Bentham, 1820 : 46-47, 81-83). On promulguerait ainsi, une fois pour toutes, les seules vraies règles rationnelles qui doivent être adoptées en Angleterre, en remplacement des normes arbitraires actuelles.

C'est dans ce cadre-là, explique Philip Schofield dans son article, que Bentham reprocha à Blackstone de confondre le droit tel qu'il est et le droit tel qu'il devrait être (Schofield, 2004 : 30-31; Bentham, 1977 : 397-398). On ne peut pas, comme le fait Blackstone, disait Bentham, rationaliser *a posteriori* les normes en place, c'est-à-dire leur trouver une cohérence qu'elles n'ont pas, et prétendre ensuite avoir présenté à l'auditoire le droit tel qu'il est. Il faut choisir entre décrire et prescrire : soit montrer le vrai visage du droit anglais, sans tenter de l'embellir, soit proposer un meilleur système (Schofield, 2004 : 31).

Bentham, lui, ne portait aucun intérêt à la description du droit anglais. Ses études de droit l'avaient convaincu que le système juridique britannique était un système archaïque, arbitraire et incohérent, un système auquel les citoyens ordinaires ne pouvaient rien comprendre et dans lequel ils se retrouvaient conséquemment pris en otage par la classe des juristes (Lobban, 1991 : 120-121, 127). Bentham entreprit alors de consacrer sa carrière de philosophe à la rédaction de projets de constitutions et de codes rationnels et cohérents, et à la lutte pour l'adoption en Grande-Bretagne d'un système juridique plus équitable (Lobban, 1991 : 116, 118).

Force m'était d'admettre, à la lecture des textes de Schofield et de Lobban, que la théorie de Bentham n'avait rien à voir avec Comte ou Kelsen. C'était même tout le contraire de Comte et de Kelsen. Kelsen affirmait que la seule démarche rationnelle possible était de distinguer le droit tel qu'il est du droit tel qu'il devrait être, de laisser la question du droit tel qu'il devrait être au métaphysicien — cogitations stériles, pure spéculation — et de s'attaquer au seul problème qui vaille selon lui : décrire le droit tel qu'il est (Kelsen, 1934 : 189-190); tandis que Bentham se donnait pour mission, précisément, de réfléchir à la question du droit tel qu'il devrait être, autrement dit de réfléchir au problème du métaphysicien. Bentham n'était pas un positiviste : il était un rationaliste (Lobban, 1991 : 12-13). Et c'est effectivement de ce terme que Kelsen qualifie sa doctrine dans sa *Théorie générale des normes* (Kelsen, 1996 : 90).

Le vendredi suivant, je mangeais mon sandwich avec tout le monde dans la petite cuisine du Bentham Project. Deux chercheurs s'obstinaient sur l'origine de l'ordre des touches du clavier d'ordinateur. Philip versait un nuage de lait dans son thé, le troisième de la journée. Je lui dis : « Il faut qu'on ait une petite discussion. Ce n'est pas que je tienne à ce que le terme "positivisme" soit le monopole de Comte ou de Kelsen, mais un

problème se pose : si on veut reconnaître à Bentham la paternité du positivisme juridique, il faudrait s'entendre sur ce qu'on entend au juste par "positivisme". »

Philip me fit passer dans son bureau. On discuta de la question, puis je lui demandai : au fait, est-ce que Bentham lui-même employait le terme « positivisme »? Philip me dit que non. D'accord. Est-ce qu'on sait qui est le premier à avoir parlé de positivisme en désignant Bentham et sa doctrine, et dans quel contexte il l'a fait? Il me répondit : je ne le sais pas, et j'ai déjà posé la question autour de moi, personne n'est au courant. Bon. Est-ce que je ne devrais pas commencer par là?

Je réorientai alors complètement ma recherche. Délaissant Bentham et ses manuscrits, je fis plutôt une petite recherche par mots clés dans les bases de données auxquelles j'avais accès sur place. Ces bases contiennent à peu près toutes les revues de droit anglo-saxonnes du XVIII^e siècle à aujourd'hui. J'y cherchai l'apparition des termes « *positivism* » et « *legal positivism* ». Et je fis là des découvertes tout à fait inattendues.

L'*Oxford Dictionary of English Etymology* nous apprend que le terme « *positivism* » est entré dans le vocabulaire anglais vers la fin du XVIII^e, donc longtemps après la mort de Bentham. C'est une importation française : on a simplement anglicisé le terme inventé par Comte. Avant 1940, le sens du terme *positivism* (l'expression au long « *legal positivism* » n'existait pas encore) n'était jamais clair; il faisait parfois référence à Comte, parfois au penseur anglais Herbert Spencer (1820-1903), précurseur de la sociologie, à qui on attribuait une approche similaire à celle de Comte. En tout cas, le terme n'avait surtout rien à voir avec Bentham. Les étiquettes qu'on accolait à Bentham, c'étaient celles d'« utilitariste », d'« analytique », de chef de l'« école analytique ».

Mais tout changea en avril 1940. Un philosophe américain du nom de Lon L. Fuller (1902-1978) donnait alors à la Faculté de droit de la Northwestern University, à Chicago, une série de conférences qui seront publiées la même année sous le titre *The Law in Quest of Itself*. C'est lui qui allait lancer le concept de « *legal positivism* ».

Lon Fuller se réclamait de la tradition du droit naturel, qu'il cherchait à renouveler. Dans ses conférences de 1940, il adressait une sévère critique au réalisme juridique, courant qui dominait alors la théorie du droit aux États-Unis. Fuller accusait les réalistes d'inhiber la libre réflexion sur les enjeux relatifs au droit et à la justice dans le pays (Fuller, 1966 : 88-95, 104). En effet, le problème de l'approche réaliste, disait Fuller, était qu'elle imposait un postulat méthodologique faux et trompeur, qu'elle partageait en outre avec l'école analytique de Bentham, soit l'idée qu'il faut distinguer le droit tel qu'il est du droit tel qu'il devrait être (Fuller, 1966 : 5). Je n'entrerai pas dans les détails de son argumentation, mais en gros, Fuller essayait de nous prouver que ce postulat est faux et trompeur parce qu'il est tout bonnement impossible, techniquement, de distinguer nettement le droit tel qu'il est du droit tel qu'il devrait être (Fuller, 1966 : 7-11).

Le point important ici, c'est que Fuller qualifiait ce postulat de *positivist*. Pour lui, Bentham et les réalistes faisaient donc du « positivisme juridique » — une expression que Fuller était le premier à employer, du moins dans ce sens précis (Fuller, 1966 : 5, 16-18). Il n'y avait en fait rien de spécialement surprenant à ce que Fuller qualifie le réalisme juridique de positiviste; sans se réclamer de Comte, les réalistes proposaient effectivement une approche descriptiviste proche de la doctrine comtienne. Ce qui était tout à fait inédit, par contre, c'était de qualifier *Bentham* de positiviste. Fuller était le premier à poser sur Bentham l'étiquette de « positiviste juridique ».

En vérité, Fuller faisait ici preuve d'une bien mauvaise foi. Car comme on l'a vu, Bentham n'avait rien à voir avec le réalisme ou le positivisme. Mais pour mieux soutenir sa critique du réalisme et marquer l'esprit de ses auditeurs, Fuller avait décidé de procéder, selon moi, à un amalgame trompeur, un amalgame fautif du point de vue de l'histoire des idées, mais efficace du point de vue stratégique, puisqu'il associait le réalisme américain à l'école analytique, une école très mal perçue dans la communauté des juristes américains à l'époque.

L'ironie de cette histoire, c'est que Fuller n'obtint pas du tout l'effet escompté. Loin de se distancier du réalisme — ou encore de contester l'amalgame que faisait Fuller des réalistes et des analytiques —, les commentateurs du livre de Fuller récupérèrent au contraire sa catégorie de « *legal positivism* », à laquelle ils s'identifiaient, et se portèrent à la défense du principe de séparation entre être et devoir-être, postulat sans lequel, croyaient-ils fermement — en dépit des arguments de Fuller —, aucune science n'est possible (par exemple : Cohen, 1941 : 239).

Arrivé à ce point de ma recherche, dans mon quiet bureau du Bentham Project, une conclusion s'imposa à moi : le positivisme juridique, qui a toujours été présenté, et continue d'être présenté aujourd'hui, autant par ses défenseurs que par ses détracteurs, comme une tradition fondée par Jeremy Bentham sur le principe de séparation entre être et devoir-être, cette tradition-là n'avait jamais existé. Mon objet d'étude s'évaporait d'un coup. J'étais venu à Londres trouver les origines du positivisme juridique, j'en repartais avec la conviction qu'il n'avait jamais existé — victime, en quelque sorte, d'un mirage.

* *
*

Voilà pour ma petite histoire. La raison pour laquelle j'ai pensé qu'elle valait la peine d'être racontée ici, c'est qu'en plus de laisser entrevoir la diversité des problèmes qui peuvent se dresser sur le chemin du sociologue qui s'intéresse à l'histoire des idées, elle est particulièrement révélatrice du caractère fondamentalement ambivalent des courants de pensée comme objet d'étude.

Les courants de pensée existent-ils objectivement? On pourrait dire qu'ils existent dans la mesure où ils structurent, en la médiatisant, la pensée de ceux et celles qui y adhèrent

consciemment. Par exemple, les juristes qui, après 1940, se sont réclamés (et se réclament toujours) du positivisme juridique, une tradition qu'ils croyaient, à tort, remonter à Bentham, ont laissé plusieurs travaux de « positivisme juridique », c'est-à-dire des travaux qu'ils estimaient fondés sur le principe de séparation entre être et devoir-être. En cela, le positivisme juridique a réellement « existé » et a laissé sa trace dans le monde. Mais les courants de pensée sont aussi, et avant tout, une représentation dans l'esprit des acteurs. Et le cas du positivisme juridique anglo-saxon ne fait que rendre encore plus manifeste ce caractère évanescant et ambivalent des courants de pensée.

Bibliographie

- Bentham, J. (1820). *Traité de législation civile et pénale*, 2^e éd. revue et corrigée (Trad. de l'anglais par Étienne Dumont), Paris: Bossange/Rey et Gravier.
- Bentham, J. (1977). *A Comment on the Commentaries and A Fragment on Government*, éd. réalisée par J. H. Burns et H. L. A. Hart, Londres: Athlone Press.
- Blackstone, W. (1978 [1783]). *Commentaries on the laws of England*, 4 vol., New York: Garland.
- Cohen, M. R. (1941). Should Legal Thought Abandon Clear Distinctions? *Illinois Law Review of Northwestern University*, vol. 36, pp. 239-246.
- Fuller, L. L. (1958). Positivism and Fidelity to Law : A Reply to Professor Hart. *Harvard Law Review*, 71(4), 630-672.
- Fuller, L. L. (1966 [1940]). *The Law in Quest of Itself*. Boston: Beacon Press.
- Greenawalt, K. (1996). Too Thin and Too Rich : Distinguishing Features of Legal Positivism. Dans Robert P. George (dir.), *The Autonomy of Law : Essays on Legal Positivism* (pp. 1-29), Oxford: Clarendon Press.
- Hart, H. L. A. (1958). Positivism and the Separation of Law and Morals. *Harvard Law Review*, 71(4), 593-629.
- Kelsen, H. (1934). « La méthode et la notion fondamentale de la théorie pure du droit », *Revue de métaphysique et de morale*, 41(2), 183-204.
- Kelsen, H. (1996 [1979]). *Théorie générale des normes* (Trad. de l'allemand par Olivier Beaud et Fabrice Malkani), chap. 17 (pp. 79-97), Paris: PUF.
- Kelsen, H. (1999 [1960]). *Théorie pure du droit*, 2^e éd., (Trad. de l'allemand par Charles Eisenmann), Paris: L.G.D.J..
- Lalande, A. (1999). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 2 vol., Paris: PUF.
- Lobban, M. (1991). *The Common Law and English Jurisprudence, 1760-1850*, Oxford: Oxford University Press.
- Pound, R. (1911-1912). Scope and Purpose of Sociological Jurisprudence. (en 2 parties) *Harvard Law Review*, 24(8), 591-619, et vol. 25(6), 489-516.

- Pound, R. (1959) *Jurisprudence*, 5 vol., St. Paul (Minn.): West Publishing.
- Rey, A. (2006) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris: Le Robert.
- Schofield, P. (2004). Jeremy Bentham, the Principle of Utility, and Legal Positivism.
Dans M. D. A. Freeman (dir.), *Current Legal Problems 2003* (pp. 1-39). Oxford:
Oxford University Press.
- Summers, R. S. (1968). Legal Philosophy Today : An Introduction. Dans R. S. Summers
(dir.), *Essays in Legal Philosophy* (pp. 1-21). Berkeley: University of California
Press.

Le positivisme en sciences sociales : les sources d'un malentendu

Jean Lachapelle

Candidat à la maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal

Résumé

Cet article vise à éclairer le rapport entre sciences dites « exactes » et sciences sociales par la critique épistémologique de la place du positivisme en physique. Selon nous, il est essentiel de couper le nœud gordien de la physique positiviste : l'incompréhension du rapport conflictuel de la physique même au positivisme étant trop souvent la cause de débats stériles entre défenseurs du positivisme en sciences sociales et ses détracteurs. Afin de couper court à cette confusion, nous souhaitons démontrer que la physique n'est pas une science positive au sens comtien. Le positivisme, que Comte associe faussement à la physique et sur lequel il appelle à construire la sociologie, est un dogme qui sera à la source de bien des incompréhensions.

Mots-clés

Épistémologie – Positivisme – Ontologie – Physique – Réalisme

Introduction

Le positivisme occupe une place importante dans l'histoire de la sociologie. Dès sa naissance, la sociologie s'est voulue une science positive, dont la physique constituait à l'époque l'exemple par excellence, mais rapidement la sociologie prit du recul et critiqua le positivisme. On assista à l'apparition des épistémologies non traditionnelles qui souhaitèrent rompre avec l'héritage légué par Auguste Comte. Cette critique du

positivisme apparaissait en outre comme un moyen d'affirmer la spécificité des sciences sociales vis-à-vis des sciences « exactes ». Il est en effet coutume d'affirmer qu'en raison de la nature spécifique de leur objet, les sciences humaines ne peuvent répondre aux mêmes critères de scientificité que les sciences exactes.

Cette critique qui associe les sciences exactes au positivisme passe à côté du rapport complexe et parfois conflictuel qui les lie. L'exemple de la physique est en ce sens emblématique : elle ne fut jamais, dans sa pratique, une science « positive », au sens où Auguste Comte l'entendait. Comte fut aveugle vis-à-vis de la pratique véritable du travail du physicien. Ainsi, les sciences « exactes » et les sciences sociales partagent beaucoup dans le rapport conflictuel qu'elles entretiennent avec le positivisme.

Épistémologies traditionnelles

Avant toute chose, il convient de placer le positivisme en perspective par rapport aux développements historiques de la physique. En effet, le positivisme ne naît pas avec la physique, il apparaît à un moment précis de son histoire. Cette histoire n'est pas linéaire, mais est traversée par de nombreux débats et tensions, tensions que l'assimilation aveugle de la physique au positivisme permet peu de saisir.

Ces tensions sont de deux types. Premièrement, il existe une tension au niveau de la question de l'ontologie. Quel statut doit-on donner aux théories scientifiques : décrivent-elles la réalité comme elle *est*, en soi, dans son essence ? On parlera alors de *réalisme*. Ou sont-elles de simples conceptualisations opératoires qui permettent la mise en relation d'éléments sans autre réalité que dans ce lien qui les unit ? On reconnaîtra ici le *nominalisme*. La deuxième tension que l'on peut relever est celle qui oppose le *rationalisme* à l'*empirisme*, c'est-à-dire entre une posture qui consisterait à affirmer que la vérité des choses est accessible par la raison, par opposition à celle qui consacrerait l'expérience comme seul juge de vérité. En résumé, on peut dire que la première tension porte sur le statut de la théorie scientifique — décrit-elle la réalité en soi, dans son ontologie ? — alors que la deuxième porte sur la méthode, c'est-à-dire sur la manière d'approcher cette réalité.

Une telle catégorisation, bien que naïve, permet d'exposer dans le cadre de cet article les grandes lignes de l'histoire des idées en physique, qui sans cet appareillage risquerait de perdre en intelligibilité. Nous pourrions constater que le positivisme comtien procède par une sorte d'aveuglement vis-à-vis de la tension ontologique. Par le rejet de tout discours sur les « causes finales » (Comte 1842 : 23), c'est-à-dire sur l'ontologie, il s'aliène les outils conceptuels qui permettent de penser le statut de la théorie scientifique. En bref, le rejet du réalisme pousse à tomber dans davantage de réalisme.

Physique et ontologie

La question ontologique est au cœur de notre propos et pour cause : elle vient hanter les physiciens tout au long de l'histoire de leur discipline. C'est à Descartes que reviendra le premier de rompre avec le réalisme qui dominait à son époque imprégnée fortement de la pensée scolastique. Le rationalisme cartésien, qui s'opposait vivement au réalisme, constitua une révolution qui se prolongea dans le siècle, se posant comme le mètre à l'aune duquel se mesurera la scientificité, si bien que les thèses de Newton lui-même, dont les relents de réalisme forcèrent l'auteur à se réfugier derrière l'empirisme opératoire pour se justifier, seront vivement critiquées par les cartésiens comme représentant un dangereux retour à la métaphysique scolastique. C'est au positivisme du XIXe siècle que revient l'honneur pour le moins singulier d'encourager le retour à un réalisme dont on se croyait définitivement guéri. Délestés de la prudence qui animait leurs prédécesseurs, les positivistes se targueront de décrire les choses « telles qu'elles sont », leur attribuant des qualités qui dépassent de loin la portée d'une science qui se considère comme positive.

Le réalisme chez Aristote

Il faut remonter à Aristote pour comprendre la source du réalisme que combatta plus tard Descartes. En effet, si l'on se permet la critique de la physique d'Aristote à l'aune de l'épistémologie contemporaine, on y voit un réalisme doublé d'une sorte d'empirisme que l'on pourrait aujourd'hui qualifier de naïf. S'inspirant du sculpteur qui, à partir d'un bloc informe et homogène de matière, donne au marbre une forme, Aristote propose une philosophie de la nature où le moyen s'aperçoit à travers la fin. Tel le bloc de marbre du sculpteur, la matière vivante évolue vers sa forme propre par une sorte d'élan esthétique. C'est ainsi que le têtard devient grenouille, que l'enfant devient homme. « *L'homme explique* l'enfant, en ce double sens que l'enfant devient homme et que l'enfant vient de l'homme [italique dans le texte]. » (Brunschvicg 1949 : 152). L'impulsion de ce changement se nourrit du rapport dialectique entre matière et forme, indétermination et finalité. « La doctrine aristotélicienne des causes [...] aboutit à doubler le monde des natures visibles et tangibles par un monde de natures idéales qui se tendent à travers la première, les travaillent et les poussent à leur terme véritable. » (Brunschvicg, 1949 : 152). L'enfant porte en lui l'essence de l'homme, il est homme en devenir. C'est ainsi que « [c]haque être se suffit à lui-même, en relation avec son moteur invisible qui le guide vers sa destinée » (Brunschvicg 1949 : 152).

Ce raisonnement de type syllogistique, qui consiste à transposer le geste du sculpteur dans le monde biologique, sert de canevas déductif à une philosophie de la nature au sens large. Il est le point d'ancrage de cette physique aristotélicienne, qui considère que les corps inertes sont habités par des essences qui les prolongent vers une finalité (Couloubaritsis 1997). Le caillou tombe parce qu'il est « grave », la fumée monte parce qu'elle est « légère ». Ces essences qui émanent des objets les font évoluer dans le sens d'une nécessité. Les objets portent en eux leur propre finalité.

Qu'on nous permette de réitérer l'affirmation selon laquelle la physique d'Aristote est un empirisme, une affirmation qui au premier abord peut paraître contradictoire. En effet, comment qualifier d'empirisme une philosophie qui considère les objets comme habités d'essences par définition invisibles, impropres à l'expérience de la perception sensible ? Pour clarifier ce point, il suffit de préciser en quoi consistent ces essences. Elles ne sont pas des constructions de l'esprit *a priori* ; plutôt tirent-elles leur réalité précisément de l'expérience. Aucun raisonnement *a priori* ne permet de prédire quels seront les corps graves et les corps légers, seule l'observation permet de révéler leur nature. Le raisonnement causal a par conséquent le caractère d'une tautologie, les objets graves tombent parce qu'ils sont graves, les objets légers montent parce qu'ils sont légers.

Cette manière tout aristotélicienne d'approcher la causalité s'imposera au cours de l'Antiquité face au mathématisme platonicien et à l'atomisme démocritéen, jusqu'à se prolonger dans le Moyen Âge. Il suffit de songer à la manière qu'a la médecine à cette époque de considérer les causes des défaillances physiologiques- un déséquilibre au niveau des humeurs- afin de se convaincre de la prégnance de ce mode de pensée. Par ailleurs, le Moyen Âge est le moment où s'opère un syncrétisme entre la causalité aristotélicienne et le christianisme. Celle-là reçoit de celui-ci une interprétation transcendante : les causes émanent désormais de Dieu.

La révolution cartésienne

Le rationalisme cartésien rompt de manière radicale avec l'héritage aristotélicien. Fasciné qu'il est par la perfection des mathématiques, Descartes s'en inspire pour proposer une philosophie de la nature où l'idée de cause prend un sens nouveau : l'idée de *changement* disparaît derrière celle de *conservation*, beaucoup plus féconde selon lui. « C'est une même réalité qui doit se trouver dans l'instant d'*avant* et dans l'instant d'*après*, l'égalité *quantitative* étant le symbole et la conséquence de l'identité [italique dans le texte]. » (Brunschvicg 1949 : 178). Ce qui obéit à cette égalité *quantitative* pour Descartes, c'est le mouvement. La conservation du mouvement est la loi qui régit le monde. La Loi fonde la cause dans l'effet pour révéler une *mécanique*. De cette mécanique ne subsiste que les relations entre les choses, non leurs qualités ; seul le lien logique a valeur de vérité. Le cartésianisme est donc un nominalisme qui vient s'opposer de manière violente au réalisme aristotélicien.

Il s'agit d'une physique fondée sur le doute et qui s'inscrit en faux face à Aristote qui « consacrait la réalité absolue de l'apparence sensible. » (Brunschvicg, 1949 : 152). En ce sens, Descartes se place dans la foulée de la révolution copernicienne ; il consacre l'idée selon laquelle la vérité n'est atteignable que si l'on s'affranchit de nos sens. L'expérience, trompeuse, ne peut que s'incliner devant la toute puissance de la raison. C'est ainsi qu'il affirme, en lien avec la loi des chocs dont il fait la démonstration dans ses *Principes de philosophie* : « les démonstrations de tout ceci sont si certaines qu'encore que l'expérience nous semblerait faire voir le contraire, nous serions

néanmoins obligés d'ajouter plus de foi à notre raison qu'à nos sens » (Descartes 1644 : 166).

On est loin du culte de l'empirie tel qu'il se développera au cours du XIXe siècle. En effet comment expliquer que la science moderne, qui naît avec Descartes du rejet des « voiles trompeurs » de l'expérience en arrive, quelques siècles plus tard, à leur consécration dans le positivisme ? Avant de répondre à cela, il convient de préciser les obstacles auxquels se heurtera le cartésianisme : à s'aliéner le monde sensible, on peine à le reconstruire par le seul outil de la raison. C'est pourquoi les progrès les plus importants en physique seront ceux qui sauront s'affranchir du carcan quelque peu étroit du rationalisme cartésien. C'est le cas de Newton, qui, lorsqu'il publie ses *Principia Mathematica* en 1687, suscite un tollé de protestations, notamment de la part d'un cartésien, Leibniz, qui voit dans ses thèses un dangereux retour à la scolastique.

Newton, retour de l'empirisme

Qu'ont de si choquant les thèses newtoniennes pour les scientifiques de son époque ? C'est que Newton, dans ses *Principia Mathematica*, introduit un concept nouveau, celui de *force*. Les *forces* sont de deux types : la force inertielle et la force gravitationnelle. La première, à l'œuvre dans le principe d'égalité entre action et réaction, n'est pas totalement pour déplaire aux cartésiens de son époque. En effet, l'égalité des forces d'action et de réaction se présente comme une loi rationnelle qui évoque la perfection d'une mécanique. Si on considère la force inertielle comme un simple rapport entre l'accélération et la masse, sans réalité autre que ce rapport mathématique, elle est un concept cartésien.

Là où le bât blesse, c'est dans l'interprétation de la force comme d'une réalité qui habite les objets, à la manière des essences d'Aristote. C'est précisément ce que semble suggérer la théorie newtonienne : les objets échangent leurs forces avant de se mettre en mouvement. À l'engrenage parfait et éternel de la mécanique cartésienne, Newton substitue le momentané, l'échange circonscrit dans le temps d'une force invisible spéculée. Cette conception qui rappelle le réalisme conceptuel entraîne une première vague de critiques.

Toutefois, la théorie qui subira les attaques les plus virulentes sera celle de la gravitation universelle. La force gravitationnelle est une aberration pour de nombreux physiciens de son temps, dont Leibniz, qui y voient une atteinte à la raison. En effet, comment admettre que des objets puissent s'attirer à distance par l'intermédiaire d'une force invisible ? Anticipant ces attaques, Newton prend le soin de préciser dans ses *Principia* que l'attraction gravitationnelle n'est à ce stade qu'un concept opératoire :

« Je me sers indifféremment des mots d'attraction, d'impulsion ou de propension quelconque vers un centre, car je considère ces forces mathématiquement et non physiquement. Ainsi, le lecteur doit bien se garder de croire que j'aie voulu désigner par ces mots une espèce d'action, de cause ou de raison physique, et lorsque je dis que les centres s'attirent, lorsque je parle de leurs forces, il ne doit

pas penser que j'aie voulu attribuer aucune force réelle à ces centres que je considère comme des points mathématiques (cité dans Brunschvicg 1949 : 224)²². »

Newton se défend de proposer une « essence » du phénomène de la chute des corps en dissimulant son propos derrière un operationalisme mathématique (Bunge 1975) ; une stratégie qui lui permet d'affronter la critique de son époque. Ainsi est-il le précurseur d'une rhétorique qui consistera, avec le positivisme, à nier toute prétention à expliquer les « causes cachées » : « tout ce qui n'est pas déduit des Phénomènes doit être appelé hypothèse, et il n'y a pas de place dans la Philosophie expérimentale pour des hypothèses » (Newton 1846 : 506). On trouve donc chez Newton ce mouvement de l'esprit pour le moins paradoxal, qui caractérisera le discours positiviste au XIXe siècle, et qui consistera à avancer une « hypothèse » (ici la force gravitationnelle) tout en affirmant que la véritable science doit savoir se passer d'hypothèses.

Le positivisme au XIXe siècle

Les positivistes reprennent le discours de Newton. À la fois le radicalisent-ils et y affichent-ils moins de précautions : pour les positivistes la force gravitationnelle existe ontologiquement. Elle n'est pas une « hypothèse », comme l'admettait Newton lui-même, mais bien un fait prouvé par l'expérience. Les succès de la théorie de la gravitation ont fait oublier que Newton lui-même ne l'avait pas proposée sans émettre certaines réserves.

Comment fonctionne le positivisme ? Il procède dans un premier temps par une condamnation virulente de toute spéculation sur les « hypothèses », les causes cachées des phénomènes : « substituer partout, à l'inaccessible détermination des causes proprement dites, la simple recherche des lois, c'est-à-dire des relations constantes qui existent entre des phénomènes observés » (Comte 1842 : 11). C'est l'empirie qui est seule à même de produire un discours vrai sur le monde. On « reconnaît désormais, comme règle fondamentale, que toute règle qui n'est pas strictement réductible à la simple énonciation d'un fait, [...] ne peut offrir aucun sens réel et intelligible » (Comte 1842 : 12). Les théories, selon cette vision, ne sont que des faits, « seulement plus généraux » (Comte 1842 : 11).

C'est à cette époque que l'on observe le schisme entre les sciences dites exactes et la philosophie. Les développements rapides des sciences exactes ayant eu pour effet du côté des scientifiques de s'aliéner les philosophes. D'un autre côté, ces avancées ont grisé la communauté scientifique qui a cru bon de s'éloigner d'une philosophie qui semblait appartenir à un autre âge. La réflexion épistémologique sur le statut de la science s'est donc fossilisée. Ce blocage épistémologique est consacré par Comte, qui assimile toute réflexion sur le savoir à ce qu'il appelle la métaphysique, dont il constate « l'inanité radicale » (Comte 1842 : p. 11). Il considère qu'il est temps pour l'homme de s'élever au-dessus des « débats sans issue » (Comte 1842 : 12) qui caractérisent la

²² On trouvera cette citation dans la traduction de Andrew Motte (Newton 1846 : 77).

philosophie. Mais voulant s'élever ainsi, Comte fait plonger sa science dans un réalisme d'inspiration tout aristotélicienne, et ce, sans la réflexion critique qui en fut l'antidote à l'époque de la Renaissance.

À l'instar de la théorie de la gravitation, de nombreuses théories scientifiques hautement abstraites furent acceptées comme s'il ne s'agissait là que de faits d'expérience, comme s'ils elles n'étaient que des faits, « seulement plus généraux ». En effet, la loi de conservation de l'énergie ou celle de l'évolution des espèces en biologie (Brunschvicg 1949 : 340) sont des constructions hautement complexes, tissées d'abstractions. Elles n'ont pas été observées en soi, plutôt furent-elles émises à titre d'hypothèses et acceptées parce qu'elles expliquaient de manière efficace les phénomènes observés. Il est réducteur de les assimiler à de simples « faits », comme si l'énergie pouvait être s'observer directement, sans recours à la théorie.

L'erreur du positivisme du XIXe siècle fut de considérer que la théorie scientifique *est* la réalité ; une réalité qui s'offre nue à l'appareil expérimental du scientifique. Niant ainsi tous les processus d'abstraction et d'imagination propres au travail scientifique. Les développements ultérieurs de la physique vont démontrer que ce discours est intenable ; à mesure que la physique progresse, les théories évoluent en abstraction, obligeant les scientifiques à multiplier ces « hypothèses » que Newton condamne. La théorie de la relativité d'Einstein est l'exemple d'une rupture radicale avec l'expérience sensible qui s'opère dans le travail scientifique. Rupture qui sera véritablement consommée quelques années plus tard avec le développement de la physique quantique.

Cette révolution que constitue la théorie des quantas, et qui pour de nombreux épistémologues marque l'échec du positivisme en physique, n'est qu'une étape dans un long processus d'intensification d'une tension qui a toujours existé entre le discours positiviste et la pratique de la science. Une science dont le progrès se nourrit de l'abstraction, de la mise entre parenthèses de notre expérience sensible au monde. Une science qui débute avec Copernic, bien avant l'émergence du discours positiviste, avec l'affirmation apparemment « absurde » que la terre est en mouvement, alors que tout le monde sent la terre immobile sous ses pieds. La théorie n'est pas, comme l'affirme Comte, un « fait plus général », elle est beaucoup plus que cela, elle est un regard nouveau porté sur le monde.

Durkheim et comment « découvrir » la solidarité sociale

Le positivisme eut une forte influence sur la sociologie à ses débuts. Cela est particulièrement vrai pour Durkheim, qui annonce dans *Les règles de la méthode sociologique*, que toute théorie sociologique doit découler de la stricte observation des faits. Comme nous l'avons vu, le danger de cette approche est de perdre de vue la part de construction propre à tout travail scientifique et par conséquent de confondre la théorie avec la réalité, c'est-à-dire de tomber dans le réalisme ontologique.

C'est dans *De la division du travail social*, que se présente l'exemple le plus évocateur de l'influence de la pensée positiviste chez Durkheim :

« Nous ne pouvons connaître scientifiquement les causes que par les effets qu'elles produisent. [La science] étudie [...] l'électricité à travers ses effets physico-chimiques, la force [je souligne] à travers le mouvement. Pourquoi la solidarité sociale ferait-elle exception (Durkheim 1893 : 69) ? »

Ainsi, le travail scientifique consiste, pour le positiviste, à trouver « les causes par les effets qu'elles produisent », à découvrir la « force » à travers le « mouvement ». Il s'agit de découvrir dans la nature des indices de l'existence de réalités qui nous sont invisibles, telle la « force ».

Comme nous l'avons vu, cette position n'était pas celle qu'adopta Newton : ce dernier n'a jamais prétendu étudier « la force à travers le mouvement », il a plutôt tenté de démontrer que la force, prise comme concept abstrait, permettait « d'expliquer » le mouvement. La différence est de taille. Dans le premier cas, la force est prise comme réalité ontologique, dans le deuxième, la question de l'ontologie est mise entre parenthèses, elle n'est pas pertinente. Le positivisme, par son rejet des spéculations sur les causes cachées des phénomènes, aurait dû logiquement adopter cette deuxième posture ; c'est pourtant la première qui a été adoptée.

Ainsi tout le travail de Durkheim consiste-t-il à démontrer que la solidarité sociale existe « réellement », et qu'elle peut être étudiée à travers certaines de ses manifestations extérieures²³. Durkheim s'applique à démontrer qu'il découvre une réalité invisible, la solidarité sociale, par certains indices qui eux sont mesurables.

À cela nous pourrions opposer que Durkheim ne « découvre » pas la solidarité sociale, mais plutôt qu'il la construit comme outil théorique, cela à l'instar de Newton qui, selon son propre aveu, ne prétend jamais « découvrir » la gravité, mais au contraire affirme avoir construit un outil ouvrant un nouvel espace de discussion qui permet d'enrichir notre rapport au monde.

Le positivisme nie la part de construction et d'abstraction inhérente à tout exercice de théorisation. Cette négation d'une partie aussi importante du travail du scientifique le pousse à tomber dans le réalisme. En effet, les auteurs positivistes ont posé comme étant des « faits d'expérience » des théories hautement abstraites. Ces théories seront présentées comme décrivant la nature en soi, dans sa réalité propre, alors qu'elles sont le fruit d'un laborieux travail de construction.

Tout comme la sociologie, la physique eut à s'affranchir du discours positiviste qui faisait peu de cas de la pratique véritable de la science. Cette observation est indispensable pour penser le dialogue entre disciplines.

²³ Dans le cas de la solidarité mécanique, ces manifestations extérieures sont les sanctions sévères qu'imposent toutes les sociétés aux criminels. L'étude du phénomène du crime permet de révéler ce type de solidarité.

Bibliographie

- Brunschvicg, L. (1949). *L'expérience humaine et la causalité physique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bunge, M. (1975). *Philosophie de la physique*, Paris: Éditions du Seuil.
- Comte, A. (1842). *Discours sur l'esprit positif*, Les classiques des sciences sociales, Bibliothèque en ligne de l'UQAC.
- Couloubaritsis, L. (1997). *La Physique d'Aristote : l'avènement de la science physique*, Ousia.
- Descartes, R. (1824). *Principes de philosophie*, Paris, Imprimerie de la Chevardière fils, Collection Harvard College Library, accessible en ligne.
- Durkheim, É. (1968). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*, Les classiques des sciences sociales, Bibliothèque en ligne de l'UQAC.
- Newton, I. (1846), *Mathematical Principles of Natural Philosophy*, (Traduit par A. Motte) New York: Daniel Adee.

Le sociologue et la santé mentale : un autre regard et le regard de l'altérité

Pierre-Luc Lupien

Candidat à la maîtrise en sociologie
Université de Montréal

Résumé

L'auteur nous livre ses interrogations sur la place de la sociologie dans le « *champ de la santé mentale* ». D'entrée de jeu, il discute la notion même de « *champ* » pour désigner le milieu de la santé mentale. Il révèle que celle-ci renvoie à une représentation conflictuelle du milieu qui laisse peu de place à une vision plus nuancée de celui-ci. Ensuite, il pose la question de la réception du sociologue et de la sociologie dans le milieu de la santé mentale. Il passe en revue quelques facteurs pouvant faciliter ou compliquer son entrée dans le milieu de la santé mentale. Devant les défis soulevés par la prise de contact avec ce milieu, il avance quelques idées sur l'attitude et la posture à adopter pour favoriser cette démarche.

Mots-clés

Sociologie – Psychiatrie – Santé mentale – Champ – Méthodologie qualitative

« C'est un fait que le schizophrène est, d'une manière générale, bien plus honnête que l'homme normal si on accepte comme critère d'honnêteté la franchise du propos. Chaque bon psychiatre sait que le schizophrène est d'une franchise embarrassante. Il est aussi « profond » dans ce sens que ses déclarations sont en contact étroit avec ses expériences personnelles. Le malade reconnaît facilement l'hypocrisie et il a l'habitude de dire ce qu'il pense. Il se distingue de l'homo normalis par sa perception aiguë des réalités affectives. Je mets en vedette ces caractéristiques du schizophrène pour expliquer pourquoi l'homme normal ne déteste rien autant que la tournure d'esprit schizoïde. » (Reich, 1933: 337)

- W. Reich

Introduction

À l'occasion de ce colloque, l'étude des rapports sociaux, invisibles et difficilement saisissables, semble constituer un des points qui nous relie tous d'une certaine façon. Abandonnant les analyses dominantes centrées sur l'individu et qui renvoient trop souvent la «*faute*» sur ce dernier pour ce qui est qualifié paradoxalement de «*problèmes sociaux*», les participants s'inscrivent donc tous plus ou moins dans une analyse sociologique en termes de rapports sociaux.

Mes interrogations sur la santé mentale se situent, elles aussi, dans cette perspective. Tentant de rejoindre les préoccupations des participants, il sera élaboré une réflexion sur la place de la sociologie (et du chercheur) dans le champ de la santé mentale. Dans un premier temps, il sera question de la notion de champ en elle-même. En quoi est-elle adaptée pour décrire l'espace où ont lieu des pratiques sociales reliées à la santé mentale ? Plus spécifiquement, il sera traité de la représentation des rapports sociaux se déroulant dans ce champ, une représentation plutôt en terme de conflits sociaux. Dans un second temps, ayant défini le champ de la santé mentale et la dynamique que lui confèrent certains sociologues, il sera discuté de l'entrée du sociologue et de sa discipline dans ce champ qualifié de conflictuel. Avec le thème des inégalités sociales et des discriminations comme point de départ, le chercheur dans le champ de la santé mentale ne risque-t-il pas de susciter une profonde méfiance ? Le renversement de perspective opéré par la sociologie constitue-t-il une menace pour le champ et son idéologie officielle ? Quelle posture tenir pour diminuer cette possible méfiance ? Plus globalement, quelle est la position de sociologue face au champ de la santé mentale ? Ce texte est donc une réflexion à haute voix sur les défis qui m'attendent en tant que sociologue dans le champ de la santé mentale. Il vise à jeter les bases pour une discussion de ces défis, défis que tous rencontreront (ou ont déjà rencontré) dans la prise de contact avec leur terrain d'étude.

1- La santé mentale comme un champ social spécifique

Après quelques lectures de sociologie portant sur la santé mentale, on remarque l'emploi répété de la métaphore spatiale du champ. Les principaux auteurs suggèrent l'existence d'un champ social spécifique de la santé mentale. Dans leur ouvrage sur la sociologie implicite des intervenants en santé mentale, Rhéaume et Sévigny donnent une représentation originale de ce qu'ils appellent le *champ de l'intervention en santé mentale* (Rhéaume et Sévigny, 1988: 18). Ce champ serait constitué selon eux d'une série de cercles concentriques s'englobant les uns dans les autres à la manière d'une poupée russe. Il y aurait tout d'abord le noyau dur de la psychiatrie, où s'y pratique une intervention d'inspiration surtout biomédicale et située dans les hôpitaux psychiatriques ou les départements psychiatriques des hôpitaux généraux. À partir de ce noyau s'éteindrait ensuite une série de cercles s'éloignant de plus en plus des pratiques biomédicales et institutionnelles propres au système public pour aller jusqu'aux pratiques se situant à l'extérieur de ce système, appelées pratiques alternatives.

Toujours intrigué par l'emploi de ce terme, la décision a été prise de creuser un peu plus la question. En consultant le fameux dictionnaire Robert-Seuil de la sociologie (Akoun et Ansart, 1999: 68-69), l'explication de la définition d'Ariel Cordier dresse un bref tableau de l'emploi de ce terme. On y explique que la notion fut introduite par le psychologue social américain, Kurt Lewin. Il en donne la définition suivant : « *l'ensemble des variables sociologiques telles que les groupes, les sous-groupes, les membres, les barrières, les canaux de communication qui coexistent à un moment donné et ont un effet décelable sur les comportements individuels ou collectifs.* » Chez Lewin, la notion prend plutôt une dimension communicationnelle. Le champ est un espace qui rend possible la communication au sein d'un groupe, qui rend possible des relations sociales réelles dans un lieu. Il s'agit de l'espace où est situé le groupe. Cette représentation du champ nous renvoie aux diverses théories sociologiques faisant état de la multitude des rôles sociaux que nous sommes appelées à jouer, rôles se déroulant la plupart du temps dans des lieux bien séparés. Nous n'avons qu'à penser aux sphères domestiques et publiques de la vie sociale où les normes sociales sont souvent très différentes. Pensons au cas de figure de l'ouvrier dominé au travail qui une fois passé la porte du domicile familiale devient le « *chef de la famille* » ! Cette façon de voir le champ revient à la définition inspirée de Bourdieu qu'en donne le sociologue Philippe Corcuff, citation rapportée par Cordier :

« ...l'espace social est composé d'une pluralité de champs autonomes définissant chacun des modes spécifiques de domination. Et le champ du pouvoir apparaît comme lieu de mise en rapport des champs et des capitaux divers. »

Corcuff dégage deux idées ici : il existe plusieurs champs spécifiques ayant leurs propres normes sociales (plutôt modes de domination), et ces champs sont hiérarchisés entre eux, et pour ainsi dire, englobés dans des rapports macrosociologiques plus larges. Toujours dans la même conception « *bourdieusienne* », Cordier rapporte cette définition du champ de Bourdieu lui-même :

« Les champs se présentent à l'appréciation synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants. »

Cette définition nous ramène au débat portant sur la démarche biographique en sociologie, qui se situe dans le cadre du vieux débat structure-action sociale.²⁴ Nous avons identifié d'un côté, une approche se préoccupant avant tout des contraintes structurelles, recourant au terme d'agents sociaux pour parler des individus, et d'un autre côté celles qui s'intéressent à la marge de manœuvres des acteurs sociaux au sein des structures sociales. L'individu est-il un agent passif des structures sociales qui le précèdent et le déterminent, ou bien est-il un acteur qui possède une certaine liberté dans l'interprétation des rôles socialement déterminés ? Nous préférons garder cette question ouverte surtout, que les principaux auteurs qui emploient le terme « *champ de la santé mentale* » ne semblent pas y recourir dans son acception strictement « *bourdieusienne* ». On parle volontiers des « *acteurs* » dans le « *champ de la santé mentale* »...

²⁴ « *Nous voilà bien! Semble-t-il, avec nos dilemmes méthodologiques et théoriques, à hésiter entre les excès d'un autobus qui aurait oublié ses voyageurs et les excès d'un biographe boulimique qui aurait oublié, pour l'amour de l'individu, ses devoirs comparatistes de sociologue.* » (Passeron, 2006: 6)

Posant synchroniquement le champ comme une configuration structurée de positions, Bourdieu ajoute une dimension diachronique, dynamique, à son modèle. Il écrit :

« La structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagées dans la lutte ou, si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures. »

Le champ n'est donc pas comme Lewin le laisse entendre un espace neutre de communication entre les membres d'un même groupe. Selon Bourdieu, le champ est une arène où s'affrontent ses membres. Il est l'espace d'un rapport de force basé sur la mise en valeurs des différents capitaux possédés par ses membres. Pour reprendre l'expression qu'il lance spontanément dans le documentaire « *La sociologie est un sport de combat* », le champ est un « *panier de crabes* » et gare à celui qui veut y mettre les doigts !

Comment se situer par rapport à cette notion de champ qui semble faire l'unanimité des sociologues étudiant ce qu'ils appellent le « *champ spécifique de la santé mentale* » ? Le sociologue (le chercheur) est-il un être extérieur au champ occupé essentiellement par des intervenants, des gestionnaires et des usagers ? Quelle position occupe-t-il par rapport à ce champ ? Comme le demande Corin et al. (1990) dans leur étude des services psychiatriques en Abitibi, est-ce que ce champ est capable de considérer les résultats des recherches se situant à l'extérieur de la stricte épidémiologie²⁵ ? Reprenant la métaphore spatiale, que dire de la proximité ou de la distance existant entre la sociologie et ce champ ? La sociologie, habituellement située dans un espace strictement académique, occupant pour ainsi dire une certaine position dans le « *champ spécifique de l'éducation* », a-t-elle une place dans le champ de la santé mentale ? L'exemple du CREMIS (centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations) où s'est déroulé notre séminaire nous laisse entendre que « *oui* », la sociologie a commencé à s'y installer. La brèche ouverte par le sociologue Robert Sévigny semble même s'être élargie ! On entrevoit même une fructueuse collaboration avec les intervenants qui semblent plutôt ouverts au discours sociologique. Cela semble évidemment contrasté avec l'image de Bourdieu qui parle du champ comme d'un « *panier de crabes* ». En entrant dans le champ de la santé mentale, le sociologue arrive-t-il en terrain hostile, une sorte de « *no man's land* », ou est-il plutôt accueilli à bras ouverts ? Pourrions-nous parler dans un langage psychanalytique d'une attitude ambivalente, mêlée d'enthousiasme et de méfiance ? La réalité se situe dans une position intermédiaire entre ces deux pôles extrêmes. Cette simple constatation nous rappelle de faire bien attention aux modèles théoriques qui structurent notre perception de l'objet d'étude. Notons ici deux écueils caricaturaux de la posture du sociologue face au thème de la santé mentale. Le premier écueil pourrait se résumer à adopter une vision critique relevant du manichéisme militant. Cette vision amène à se représenter avec plus ou moins de subtilité le psychiatre en sarrau blanc comme un savant fou et autoritaire face à ses malheureux patients, victimes de sa pseudoscience. Dans un pôle complètement opposé, le deuxième écueil peut mener le sociologue à s'imaginer le patient comme un être complètement désocialisé et démuné qui reçoit l'aide désintéressée du psychiatre qui

²⁵ « Dans quelle mesure le modèle gestionnaire dominant sera-t-il capable de s'ouvrir à la prise en compte des résultats d'études ethnographiques complémentaires aux recherches épidémiologiques et aux études de besoins ? » (Corin et al., 1990: 30)

ne compte plus les heures de travail ! Au risque d'affirmer un secret de polichinelle, le sociologue doit donc se méfier des représentations spontanées et parfois simplistes de la réalité, une réalité qui se présente plus souvent dans une variété de couleurs plutôt que dans le contraste dichotomique du noir et du blanc. Nous admettons toutefois que le chercheur doit reconnaître ses propres représentations de l'objet d'étude, qu'elles constituent son point de départ, et qu'aussi erronées qu'elles soient en entamant son investigation, le processus de recherche l'amènera à la corriger. C'est tout le contraire d'une démarche dogmatique qui cherche simplement à valider ses propres présupposés. Les rares «*postulats*» théoriques de ce texte sont apportés dans cet esprit de remise en question.

2. Le champ de la santé mentale comme un champ de bataille

Revenons donc à notre représentation en terme de champ. Nous venons tout juste de nous questionner sur l'impact de nos représentations (de nos prénotions au sens durkheimien) de l'objet d'étude. À ce sujet, nous avons dit que la plupart des auteurs se représentent l'objet d'étude «*santé mentale*» comme un champ social spécifique. En terminant notre brève présentation de la notion, nous avons traité de la dynamique propre aux différents champs. Plus spécifiquement, la conception bourdieusienne nous donne une image du champ dans laquelle les agents sont déterminés par leur position à l'intérieur de celui-ci, et où ils se livrent à une véritable bataille. Cette façon d'illustrer la dynamique des champs sociaux est reprise par plusieurs sociologues dans leur étude du champ spécifique de la santé mentale. Celui-ci y est souvent décrit comme un champ de bataille. À sa façon, la sociologue Françoise Boudreau développe une analyse parallèle à celle de Bourdieu dans son étude psycho-politique du champ de la santé mentale. Pour illustrer sa position, citons un extrait de son introduction à son livre *De l'asile à la santé mentale* (Boudreau, 2003: 16) :

« Ce livre se propose d'examiner les transformations vécues par le système de distribution des services psychiatriques du Québec en termes de rapports de force entre groupes d'intérêts porteurs d'un certain discours, et puisent à même un certain « budget de pouvoir » (Long, 1962) en vue de défendre l'acquis ou de donner à leurs idées le pouvoir nécessaire pour inspirer les politiques « architecturales » de distribution et de gestion des services psychiatriques. »

Plus loin, elle écrit :

« En étudiant le cas du Québec, on vise à jeter plus de lumière sur ce que Milton Green-Blatt a appelé le domaine de la « psycho-politique », là où le système de gestion des services psychiatriques et le système politique se rencontrent, s'entrecoupent, se mêlent et s'influencent ; là aussi où se jouent et se déjouent, se discutent et se disputent les questions de pouvoir, de contrôle, de responsabilité et d'autonomie. » (Boudreau, 2003: 19)

Cette analyse en termes de conflits est récurrente dans la perspective sociologique portant sur la santé mentale. Le «*champ de la santé mentale*» est le lieu de confrontation entre plusieurs acteurs (ou agents !) occupant chacun une position hiérarchisée dans le champ. Dans cet espace, chacun utilise les capitaux «*bourdieusiens*» mis à leur disposition (capital économique, culturel et social). Pour reprendre les termes de Dorothy Smith (Smith, 1990), on y utilise les pratiques conceptuelles du pouvoir dans un conflit larvé entre modèles explicatifs de la

santé/maladie mentale. Les différentes professions d'intervention en santé mentale, de même que les gestionnaires, les proches des « usagers », les « usagers », mobilisent des discours s'ancrant dans des modèles théoriques issus de disciplines différentes. Sans entrer dans les subtilités, les psychiatres ont tendance à y défendre une vision biomédicale de la santé mentale et à assimiler les problèmes qui y sont associés à de véritables maladies occasionnées par des causes neurobiologiques (Lipps et Yiptong-Avila, 1999). Les psychologues se réfèrent plutôt à des théories psychologiques où les expériences individuelles et familiales expliquent ces problèmes. Les travailleurs sociaux ont tendance à percevoir une combinaison des facteurs psychologiques et sociaux pour rendre compte de ceux-ci. De leur côté, les membres d'organisme de défenses de droits des usagers de service en santé mentale avancent un discours inspiré de la sociologie et de l'antipsychiatrie, qui dénonce les étiquettes psychiatriques et certaines formes de traitements considérés « *déshumanisants* », si ce n'est le système psychiatrique en lui-même. Dans leur important ouvrage sur la fabrication de la nosographie psychiatrique américaine, Kirk et Kutchins expliquent, comment depuis les années fin 1950, la psychiatrie, pôle dominant de la santé mentale, vit sous la menace constante des autres professions de la santé mentale :

« La prétention de la psychiatrie à occuper une position dominante dans l'industrie de la santé mentale subissait déjà le siège de la psychologie clinique, du travail social psychiatrique, de l'infirmier psychiatrique et de professions nouvelles, comme les conseillers conjugaux et familiaux, bientôt relayés par la prolifération des thérapies non médicales issues de la contre-culture des années 60 » (Kirks et Kutchins, 1998: 50)

Au Québec, cette menace constante qui pèse sur la psychiatrie ne serait pas le fruit d'une « *paranoïa* », au sens d'une crainte sans rapport avec la réalité. En effet, selon Boudreau, les renversements de paradigmes ne seraient pas un phénomène d'exception dans l'histoire de la psychiatrie québécoise. Il s'agit quasiment d'une règle. Elle souligne à cet effet que depuis 40 ans le système de la santé mentale a connu pas moins de quatre changements majeurs d'orientation (Boudreau, 2003: 16) : une première période où la prise en charge psychiatrique était assumée par les organismes privés, essentiellement l'Église catholique, une seconde période (1961-1970) marquée par la laïcisation où le système psychiatrique a bénéficié d'une grande autonomie, une troisième période (1970-1989) coïncidant avec la mise sur pied du ministère de la santé où le système psychiatrique est englobé dans le vaste système de la santé publique (au désespoir des psychiatres qui sont maintenant plus encadrés), puis finalement, une quatrième période (1989- aujourd'hui) dans la quelle on prône un système de partenariat élargi, notamment avec les organismes communautaires, les usagers et leurs proches. Nous serions donc toujours dans ce système favorable à un partenariat élargi. Au niveau des discours sur les pratiques, le ministère prône le modèle bio-psycho-social. Est-ce que ce discours présente une réelle concertation, ou bien s'agit d'une unité de façade ?

À en croire tout d'abord les usagers de services en santé mentale, cette approche biopsychosociale se résume d'ailleurs trop souvent à un cloisonnement des approches biologiques, psychologiques et sociales selon les diverses professions en santé

mentale²⁶. Ces professions sont hiérarchisées entre elles et bien délimitées selon les différents ordres professionnels. Dans ce cadre, la profession recourant à l'explication biologique, c'est-à-dire la psychiatre, aurait toujours préséance sur les autres. Derrière cette unité de façade, *Derrière l'État stable* (Shon, 1971) se déroulerait un conflit larvé de tous les instants. Il existerait une situation de tensions entre corporatismes professionnels se rapprochant de celle décrite par Allué²⁷ dans son texte sur la souffrance. Nous revenons une fois de plus à notre question sur la représentation du champ. Étant situé à l'extérieure de ce champ, comment se représenter la dynamique interne? Partenariat élargi comme dans le discours officiel ou conflit larvé entre corporatismes ? L'équipe chaleureuse aux bras ouverts ou le panier de crabes de Bourdieu ? Nous sommes placés devant deux représentations contradictoires du champ : le champ comme lieu de concertation ou le champ comme champ de bataille. Pouvons-nous déjà avancer que ces deux pôles de représentations ne doivent pas être vus comme mutuellement exclusifs et qu'une grande variété de situations doit exister dans le champ ? La réalité doit grandement changer d'un CSSS à un autre, d'une communauté à une autre, comme l'ont déjà démontré de nombreuses études socio-anthropologiques sur les pratiques en santé mentale.

Si on se penche maintenant sur l'hypothèse du champ de la santé mentale comme champ de bataille, celle-ci pourrait expliquer d'une certaine façon la difficulté des intervenants à parler de leurs pratiques telle que soulevée par Couturier et Huot (Couturier et Huot, 2003: 106-124). Dans cet article à l'étude au séminaire, ceux-ci se sont penchés sur les obstacles à la formulation d'un discours sur leur pratique par les intervenants. Ils ont relevé entre autres que certains contextes freineraient l'intervenant dans la mise à plat de ses pratiques d'intervention, comme l'entretien de recherche et les rencontres officielles avec la supervision, alors que d'autres contextes, comme les discussions informelles entre collègues, favoriseraient la parole sur la pratique (discussion de coulisse, entre membres d'une même profession sans supérieur). Devant ce fait, pourrions émettre l'hypothèse que cette difficulté à parler de leurs pratiques ne viendraient-elles pas de cette tension au sein du champ, d'un souci de préserver les apparences face au chercheur, de sauvegarder l'image de bonne entente, d'occulter les éléments de discorde ? Dans l'équilibre fragile existant dans le champ de la santé mentale, situation portée à notre attention par Boudreau, est-il possible de penser qu'il y a une peur des recherches évaluatives, recherches qui peuvent entraîner des restructurations ? Le sociologue, par extension le chercheur en sciences sociales, qui arrive dans le champ est-il perçu comme une menace ? L'histoire de la sociologie de la santé mentale nous porte à croire qu'il peut effectivement occasionner de profonds changements dans le champ. Pensons seulement aux travaux ethnographiques de Goffman sur l'asile. En démontrant que les comportements des reclus psychiatriques n'étaient pas uniquement dus à leur « *maladie mentale* », mais qu'ils s'expliquaient aussi en bonne partie par les contraintes institutionnelles de l'asile, contraintes similaires à d'autres institutions fermées, et qui produisent les mêmes effets néfastes sur les différents types reclus (prisonniers, recrues

²⁶ « *L'approche bio-psycho-sociale, c'est de voir le psychiatre pour avoir ta prescription, le psychologue pour mettre tes trips sur la table et la travailleuse sociale pour avoir un HLM.* » comme le souligne une usagère des services en santé mentale. (Robichaud et alt., 1992: 6)

²⁷ « *Les anesthésistes refusent de faire une sédation hors du bloc opératoire.* » (Allué, 1999: 132)

militaires, marins) , le sociologue canadien fournit des arguments qui, plus tard, vont conduire à la désinstitutionalisation. Nous pourrions citer plusieurs autres exemples où des études sociologiques purement descriptives ont provoqué d'importants changements. Cette difficulté qu'ont les intervenants à parler de leurs pratiques, surtout devant des superviseurs ou en contexte de recherche, n'est-elle pas assimilable à la gêne des membres d'une famille qui reçoivent des visiteurs ? Ne serait-elle pas semblable à celle de la famille qui est soucieuse de conserver une image de « *famille unie* » devant les étrangers ? Ces suppositions se fondent sur l'idée de maîtrise des impressions exposée par Goffman dans la mise en scène de la vie quotidienne. Celui-ci explique entre autres la distinction entre région antérieure et région postérieure.²⁸ La région antérieure est la région où les acteurs s'efforcent de maîtriser les impressions qu'ils donnent à leur public (qui peuvent être des clients, des superviseurs, des patients etc) alors que la région postérieure, c'est-à-dire les coulisses, est la région où l'on peut relâcher cette maîtrise des impressions, où l'on abandonne son masque, où on dit ce qu'on pense réellement. Goffman donne l'exemple du restaurant. La salle des cuisines représente ici la région postérieure, où on peut passer des commentaires sur les clients(!) alors que la salle à manger est la région antérieure, où l'on sourit poliment à ces mêmes clients ! Nous pouvons donc nous demander si la présence du chercheur parmi les intervenants ne bloque pas tout simplement la libre expression de ceux-ci.

Est-ce que le sociologue est perçu comme une menace pour le champ de la santé mentale ? En se fiant à certains sociologues comme Berger (Berger, 1973: 44-80), la sociologie, par son entreprise de démystification et de relativisation, par son irrespectabilité, a des effets corrosifs sur les idéologies officielles. Elle jette prioritairement son regard sur les régions postérieures des institutions. Elle évite de s'en tenir à la façade que représentent les interprétations officielles. Elle multiplie les points de vue sur l'objet. Elle « *regarde dans, par-dessus, derrière* » (Berger, 1973: 44-80). Sans nécessairement prendre parti pour un camp ou un autre, elle fournit souvent des armes aux mouvements sociaux qui proposent un discours alternatif et qui s'opposent aux institutions dominantes. Dans cette perspective, le sociologue qui entre dans le champ risque à son grand désavantage d'être perçu comme une menace. Toutefois, il faut remarquer que cette perception du sociologue ne saurait être la seule. Cette vision de la « *sociologie de combat* » n'est qu'une parmi tant d'autres. À ce risque fantasmé de « *déstabiliser le champ* », qui peut prendre une dimension assez narcissique(!), il existe aussi le risque de devenir le « *sociologue de service* »²⁹ pensant dans les termes institutionnels, admis et reconnus. Comme le sociologue Frederick Lesemann le remarque, « *Le message des organismes subventionnaires est clair (...) les efforts de la recherche doivent porter prioritairement sur l'étude des faits sociaux, non pas en tant*

²⁸ « *L'un des moments les plus intéressants pour observer le processus de maîtrise des impressions est celui où l'acteur quitte la région postérieure et entre dans le lieu où il doit rencontrer le public, ou bien le moment où il revient de ce lieu, car c'est dans ces moments-là qu'on a les chances maximum de voir l'acteur prendre un masque ou bien l'ôter.* » (Goffman, 1973: 118)

²⁹ Pour reprendre l'expression de « *fou de service* » utilisé par un des usagers participants aux tables de concertation en santé mentale. Une expression dans le même sens que celle que rapporte Perkins sur le sentiment ambigu des usagers participants aux instances officielles qui ont l'impression de serrer la main du diable ! (Perkins, 2005)

que phénomènes à interpréter, mais en tant que problèmes à résoudre (...). On vise le développement d'une technologie sociale. » (Lesemann, 1994: 594) Dans ce cas, le sociologue cesse de multiplier les points de vue pour se cantonner dans le point de vue institutionnel. En jouant ce rôle, est-il encore sociologue ? Passons maintenant à la dernière possibilité, et si le sociologue ne suscitait que de l'indifférence plutôt que de la crainte? Il est très facile de s'imaginer l'étude du sociologue abandonnée sur les tablettes de la bibliothèque d'une université quelconque ou dans la salle de documentation d'un CSSS ! N'a-t-on pas dit à ce sujet que le mépris était préférable à l'indifférence ? Voilà un autre scénario possible pour la sociologie dans le champ de la santé mentale. Ce scénario fait penser au constat de Clément³⁰ sur la participation des usagers de service en santé mentale : « *En somme, si l'utilisateur est désormais présent dans l'espace public il n'y participe pas encore réellement* ». En somme, le sociologue pourrait être présent dans le champ de la santé mentale sans susciter de réaction particulière, sans stimuler un début de réflexion critique sur les pratiques en santé mentale !

Questions ouvertes sur la sociologie dans le champ de la santé mentale

Ayant soulevé des questions dans tous les sens, rapportons ici l'essentiel de notre démarche. Tout d'abord, nous avons constaté l'emploi de la notion de « champ social » pour désigner l'espace où ont cours les pratiques d'intervention en santé mentale. La notion de champ nous est apparue dans sa polysémie. De Lewin à Bourdieu, la notion a cependant pris un sens qui l'inscrit plutôt dans une approche sociologique structurale, où les caractéristiques des différentes positions dans la structure sociale peuvent *être étudiées indépendamment de leurs occupants*. Cette notion, toujours dans son sens bourdieusien, se situe aussi dans le cadre d'une sociologie du conflit social. Cette représentation du champ est partagée par la sociologue Françoise Boudreau, qui a étudié les grandes transformations de la psychiatrie québécoise justement sous l'angle du conflit social. À cette conceptualisation du champ de la santé mentale comme conflictuel, nous avons émis quelques doutes. Sans rejeter l'idée que des tensions existent dans le champ, nous avons toutefois rappelé les écueils méthodologiques auxquels peut mener l'adhésion trop rigide à des présupposés théoriques. À ce sujet, nous avons aussi fait état des prénotions du chercheur en sciences sociales et des conceptions stéréotypées issues du sens commun qu'il peut avoir du milieu de la santé mentale comme l'image diabolique du psychiatre ! Conscients de ces dangers, nous avons exploré les implications de l'entrée du sociologue dans le champ de la santé mentale. Partant des conceptions conflictuelles du champ, nous avons discuté de la difficulté des intervenants à parler de leurs pratiques. Nous avons lancé l'hypothèse que le climat de tensions entre les ordres professionnels et le désir de maintenir une image consensuelle du champ pouvaient expliquer cette réticence à parler ouvertement de sa pratique d'intervention. Nous avons aussi soulevé l'idée que le chercheur peut être perçu

³⁰ Clément, M., et Bolduc, N., « Au cœur du face à face démocratique : La participation de l'utilisateur des services de santé mentale : l'espace public et la proximité », PUQ, Texte à paraître vu dans le cadre du séminaire de sociologie SOL 6857 (session d'hiver 2009) avec M. Christopher McAll

comme une menace, et ce, de plusieurs façons. Il peut être vu comme un évaluateur des programmes et des pratiques, comme une sorte de consultant en ressources humaines préparant les licenciements ! Il peut aussi être vu comme l'irrespectueux sociologue, l'antipsychiatre révolutionnaire, venant déstabiliser le champ comme Berger le représente. Nous avons ensuite relativisé cette image du sociologue comme menace pour le champ. N'est-il pas plus réaliste d'appréhender les risques pour le sociologue de se conformer au champ, de susciter l'indifférence, que de s'attarder au faible risque de « déstabiliser le champ », d'être perçu comme une menace ?

Et si après tout, la sociologie était bien reçue par le champ ? Ce scénario semble être celui du CSSS Jeanne-Mance entre autres. De nombreux intervenants affirment d'ailleurs qu'il devrait y avoir plus de sociologues dans le champ ! Nous revenons à notre discussion sur les présupposés théoriques du chercheur. Ceux-ci peuvent médier notre perception de la réalité étudiée. Le chercheur qui s'attend à entrer dans un milieu conflictuel n'engendre-t-il pas une sorte de prophétie autoréalisatrice ? Assurément, la conflictualité du champ de la santé mentale ne doit pas être appréhendée comme un fait mais plutôt comme une représentation théorique imparfaite de la réalité. Entre l'image conflictuelle et l'image consensuelle, il existe un vaste continuum de situations sociales spécifiques qui varient selon les établissements, les organisations et les communautés. Il en va de même pour l'éventail possible des attitudes des intervenants face à la recherche sociologique. Comme Clément et Bolduc l'affirment à propos de la présence des usagers dans les instances décisionnelles de la santé mentale, la présence de la sociologie dans les milieux d'interventions est d'une « *extrême radicalité* » (Clément & Bolduc, 2009: 23). De son côté, le sociologue doit prendre toutes les dispositions pour que cette « *radicalité* » n'engendre pas la crainte ou le discrédit qu'elle inspire malheureusement trop souvent dans les milieux institutionnels. L'entrée du sociologue dans le champ de la santé mentale me fait penser au retour de la navette spatiale dans l'atmosphère terrestre : un angle trop prononcé et elle se consume instantanément ; un angle trop obtus et elle rebondit à la surface de l'atmosphère !

Bibliographie

- Akoun, A. & Ansart, P. (1999), *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Éditions Le Robert-Seuil.
- Allué, M. (1999). La douleur en direct. *Anthropologie et sociétés*, 23(2), 117-137.
- Berger, P. (1973). Chapitre 2 : La sociologie, une forme particulière de conscience. Dans *Comprendre la sociologie* (pp.44-80). Paris: Resma.
- Boudreau, F. (2003). *De l'asile à la santé mentale*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Clément, M. & Bolduc, N. (2009 à paraître). *Au cœur du face à face démocratique : La participation de l'utilisateur des services de santé mentale : l'espace public et la proximité*. PUQ.

- Corin, E., Bibeau, G., Martin, J-C., Laplante, R. (1990). *Comprendre pour soigner autrement*, Montréal: PUM.
- Couturier, Y. et Huot, F. (2003). Discours sur la pratique et rapports au théorique en intervention sociale : explorations conceptuelles et épistémologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2),106-124.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. vol I. Paris: Éd. de minuit.
- Kirk, S. & Kutchins, H. (1998). La tranformation des troubles psychiatriques. *Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine*. Paris: Synthélabo.
- Létourneau, J. « Critique de la raison technocratique : définir une avenue à la jeune recherche québécoise », cité par Lesemann, F. (1994). La pauvreté : aspects sociaux. Chapitre 33. Dans Dumont, F. Langlois S., Martin Y. (Éds.) *Traités des problèmes sociaux*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture. p. 594.
- Lipps, G. & Yiptong-Avila, J. (1999). *De la maison à l'école – comment les enfants canadiens se débrouillent*. Ottawa. Statistiques Canada, Culture, tourisme et centre des statistiques sur l'éducation. Catalogue no. 89F011XIF.
- Perkins, R.E. & Goddard, K.L. (2005). Chapter 9: Involving services users and their relatives. Dans James, A., Worrall, A., & Kendall, T.K. *Clinical Governance in Mental Health and Learning Disability Services* (pp. 131-147). London: Gaskell/Royal college of psychiatrists.
- Shon, D.,(1971). *Beyond the Stable State*, New York: W.W.Norton and Co.
- Smith, D., (1990). *Conceptual practices of power*, Toronto: Éd. Northeastern University Press.
- Passeron, J-C. (1989). Biographie, flux, trajectoires. *Enquêtes, Biographie et cycle de vie*. (en ligne), mis en ligne le 10 février 2006. URL : <http://enquete.revues.org/document77.html>.
- Robichaud, J.-B., L. Guay, C. Colin, M. Pothier et J.-F. Saucier (1992). *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale – De l'exclusion à l'équité*. Boucherville: Gaetan Morin et CSMQ.
- Reich, W., (1933). *L'analyse caractérielle*. Paris: Payot.
- Rhéaume, J. et Sévigny, R. (1988). *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale*. Vol I. Montréal: Éditions Saint-Martin.

Sociologie de la musique : la passion comme proximité dans le parcours du chercheur

Alex Perreault

Candidat à la maîtrise en sociologie
Université de Montréal

Résumé

Parler de notre « objet » lorsqu'une passion pour celui-ci nous occupe entre en conflit avec la capacité de se distancier de notre objet dans le souci de porter sur lui un regard qui ne soit pas entravé. Après une parenthèse sur les motifs du choix de la musique comme thème en sociologie, les passions seront discutées à partir de l'étymologie. Max Weber, homme passionné lui-même, est au cœur de notre processus de réflexion par le souci qu'il a accordé à distinguer le rôle des passions et des jugements dans les sciences. Des positions radicales se sont confrontées en sociologie de la musique en raison de présupposés esthétiques. Ces réflexions se retrouvent dans la recherche sur la musique et ses technologies.

Mots-clés

Passion – Musique – Technologie – Rationalisation – Weber.

Ouverture

*Chers collègues,

Lorsque j'ai commencé mes études de sociologie, j'ai rapidement découvert les écrits de Max Weber (1864-1920) et je suis tombé, en fouillant à la bibliothèque, sur un livre de sociologie de la musique traduit en français. Ce livre, *Sociologie de la musique : les*

*fondements rationnels et sociaux de la musique*³¹ (Weber, 1998[1921]), faisait écho à l'ensemble de mes études en musique. Il m'appelait en me mettant au défi de le maîtriser. Car, pour moi, dès le départ, la musique constituait un intérêt, une passion. Comme projet de mémoire, je devais choisir un thème qui non seulement m'intriguait, mais saurait également raviver mon intérêt pendant les longs mois d'hiver. De même, puisque je prévoyais devoir m'enfermer lors de belles journées d'été pour l'avancement de ma recherche, je compris que j'avais tout intérêt à trouver un sujet passionnant; d'autant plus que la maîtrise s'étendrait peut-être sur plusieurs années durant lesquelles j'aurais à consulter des analyses et des livres traitant tous plus ou moins d'un même thème. Et, heureusement ou malheureusement, les passions ne sont pas les mêmes pour tous. Alors, pourquoi avoir choisi la musique et ses formes de rationalisation techniques comme objet? Il apparaît clair, après ma formation en sociologie, que la passion joue un rôle en partie occulté dans le processus de recherche, et ce, principalement en raison de la nature de cette discipline et des débats qui s'y déroulent. Le problème du « rapport aux valeurs » remonte en fait à la naissance de la sociologie et Weber, en particulier, s'y est attardé. Même si la forme a changé, le fond reste sensiblement le même. Ces débats ont conduit, dans le domaine de la sociologie de l'art, à des positions difficilement conciliables qui seront exposées ici afin de mieux expliquer le positionnement de ma propre recherche. Mais, pour commencer, j'aimerais vous raconter une tranche de vie, brièvement, car je considère qu'il est important de vous exposer la proximité que j'entretiens par rapport à mon objet de recherche.

La passion : un parcours, un motif

Avant de commencer à échafauder des « réflexions sociologiques », j'avais décidé de débiter dans une voie complètement différente, d'approfondir mes connaissances en musique et de m'initier aux techniques d'enregistrement et de sonorisation. Dans le cadre de cette formation, j'ai rapidement été confronté aux idées préconçues des autres, mais aussi à mes propres préjugés, quant à la valeur de la création musicale accomplie par un traitement technique. En effet, de nos jours, toute musique enregistrée ou amplifiée est modulée par ce type de traitement. Que ce soit dans un studio ou une salle de spectacle, en faisant la sonorisation d'un concert, le processus de création qui s'engage à partir du matériau musical est d'un autre ordre que celui du musicien ou du compositeur. Cependant, il était clair que nous devons créer quelque chose avec ce qui nous était donné : un musicien, son instrument et... un « signal » sonore.

La création musicale accompagnée de la technique n'est ni secondairement intellectuelle, ni purement technique; même en dépit de l'étiquette de « technicien » accolée aux gens qui y participent. D'ailleurs, contrairement aux sociologues associés à

³¹ Ouvrage posthume issu d'un ensemble de textes et même parfois de manuscrits ayant servis d'études préliminaires et publié sous le titre *Die rationalen und soziologischen Grundlagen der Musik* par Marianne Weber et Theodor Kroyer en 1921. Quant à la version française, elle date de 1998. Weber a utilisé, en partie, ces études empiriques dans des textes épars à travers son œuvre. Selon plusieurs sources citant Marianne Weber, il aurait voulu écrire, à l'instar de sa *Sociologie des Religions*, une *Sociologie de la Culture* qui aurait inclus, en plus de la musique, la littérature, l'architecture, etc.

la théorie du « *labelling* », ces derniers n'ont aucun scrupule à se l'apposer eux-mêmes. En revanche, cette étiquette accorde une fonction qui s'oppose à celle des musiciens qui sont le plus souvent reconnus comme des « artistes ». Il y avait là pour moi quelque chose d'agaçant. Mais, au même moment, cela révélait une certaine hiérarchisation dans la chaîne de production de l'objet musical conçu comme bien de consommation avec ses marchés, ses institutions, ses présupposés esthétiques et sociaux. Cette hiérarchisation m'apparaissait de plus en plus arbitraire — pour faire échos aux travaux de Bourdieu sur la pratique sociale du jugement. Un ensemble de livres que j'ai découverts beaucoup plus tard traitaient de cette question.

Voici donc, en partie expliqués, les motifs de l'objet de ma recherche. Mais qu'en est-il de cette passion du chercheur pour son objet? Pourquoi avoir choisi ce terme qui semble aux antipodes d'une disposition rigoureuse et raisonnable qui est celle que l'on prête volontiers à un scientifique? Elle semble s'opposer à la possibilité même de la « réflexion » — dans le sens d'acte posé et réfléchi.

« First... passion is conceptually opposed to agency. We are not the instigators of our own passions; rather, we are their passive objects, their victims even... Second, and clearly following from this opposition to agency, passion is seen as opposed to self-possession and self-control... Finally, passion is considered to be opposed to reason. It is blind to consequences and impervious to logic. » (Hall, 2005: 13)

La passion : un tabou et une zone d'incompréhension

Tout d'abord, un petit tour d'horizon de la notion devrait nous permettre de cerner la tâche qui nous attend. La notion de « passion » a une longue histoire, son étymologie remonte au latin *passio* auquel on a mélangé un peu du grec *pathos*, ce qui nous indique que ce mot renvoie à l'idée de la douleur et de la souffrance. Selon Carole Talon-Hugon (2004: 7-16), son histoire révèle une grande instabilité sémantique. C'est au 18^e siècle que le terme de passion donne naissance à une dérivation : les sentiments. Ainsi, « passion » aura la chance de représenter le versant actif de cette notion qui, malgré tout, recèle encore une connotation passive! « [...] est le stoïcisme qui conduit à opposer la passion non plus à l'action, comme le faisait Aristote, mais à la raison. Si en effet la passion est un jugement erroné, ou si elle naît d'un tel jugement lui-même lié à une tension insuffisante de l'âme, cela signifie que la passion est, par nature, faiblesse et déraison. » (Talon-Hugon, 2004: 61)

Cette notion très peu usitée en sociologie a trouvé sa place avant tout dans les sciences politiques avec l'étude du nationalisme, entre autres, et l'histoire des conflits en général. « Similarly, to have a passion for something also involves depth of feeling. » (Hall, 2005: 12)

Elle devient, comme le dira Durkheim, une source autonome d'action. Maurice Halbwachs considère que l'humain moderne possède en lui un homme social qui surveille l'homme passionné. Cela nous amène à Norbert Elias qui s'est penché sur le problème des passions dans le cadre de sa théorie de la civilisation. Plus précisément, il

conceptualise le processus par lequel l'encadrement progressif des passions ajoute un ensemble de normes informelles qui participent à la répression des actes passionnels par des contraintes de plus en plus intériorisées (1996[1989]). Étonnant d'ailleurs que cette conception d'Élias ne soit plus fermement associée à cette notion dans les différentes études en sciences politiques que j'ai consultées et qui concernaient la passion. Même Pierre Ansart à l'article « Passion » de son dictionnaire de sociologie ne mentionne pas le travail d'Élias (Akoun & Ansart, 1999: 385).

La passion et... Weber

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais souligner la contribution de Weber sur le thème de la passion : passion qu'il avait lui-même pour la musique en tant qu'art et ses fondements sociologiques³². Weber discutait volontiers de musique lors des rencontres tenues avec les plus éminents intellectuels dans son salon à Heidelberg. Weber a démontré aussi une capacité à saisir l'ensemble des recherches de pointe dans la plupart des domaines spécialisés de la musique comme en psychologie, en acoustique ou encore en ethnomusicologie. Mais aussi, et surtout, Weber affichait franchement une passion pour la science. Dans la conférence devant les étudiants libres de Munich en 1917, Weber fit, en quelque sorte, une profession de foi. Il admet que la science n'a comme finalité que seul l'avancement technique et qu'elle ne peut pas répondre à la question ultime : comment devons-nous vivre? À l'instar de l'art, qui est pourtant étranger à la notion de progrès, la présupposition que cela vaut la peine de pratiquer la science n'a pas de sens autre que celui que nous lui accordons, personnellement (Weber, 2003[1917/1919]: 90). La connaissance prend place dans un monde fondamentalement irrationnel (Oakes, 1987: 16), où la science participe au processus de désenchantement qu'il emprunte aux auteurs classiques de la littérature allemande, ainsi qu'à Nietzsche. Nous avançons et avançons en acquérant toujours de nouvelles connaissances sans jamais être en mesure d'épuiser la compréhension de la réalité. Une telle idée pourrait nous conduire vers un pessimisme voire même un fatalisme généralisé quant aux services rendus par la science dans ce désenchantement du monde. Et pourtant, la passion en tant que source autonome d'action nous fait persister dans cette voie.

« À l'instar de Hegel, Weber est convaincu que rien de grand ne s'est fait sans passion, et la passion consiste précisément pour lui à se donner entièrement et inconditionnellement à une cause. Cet éloge de la passion — passion pour la science, passion pour la politique — est solidaire d'un sentiment aigu du tragique de l'existence, un sentiment qui se modalise de manières différentes selon qu'il s'agit de la vie de savant ou de celle d'homme politique. Pour le premier, ce sont l'inévitable spécialisation et l'infinité du progrès des connaissances qui menacent le sens même de son activité[...] » (Colliot-Thélène, 2003: 18)

³² C'est très tôt que Weber fut initié par sa mère à la musique. Elle-même venant d'une famille qui avait en haute estime les dispositions pour l'esthétique musicale, Weber fut donc baigné dans un milieu artistique qui lui a permis d'acquérir une formation importante pour aiguiser ses habiletés quant à la perception des structures et des harmonies. Bien qu'il n'ait pas lui-même pratiqué longtemps le piano, son intérêt pour la musique et l'analyse de celle-ci n'en fut pas des moindres pour autant (Braun & Finscher, 2004).

La sociologie a souvent été tentée de taire le discours passionné qui pouvait émerger dans les études élaborées en son sein et cela bien souvent en invoquant Weber et son essai sur la neutralité axiologique. La difficulté de mobiliser en science le terme de passion peut être expliquée par la connotation au désir d'ordre sexuel qui lui est souvent associée. Weber montre très bien que même dans la sphère d'activité la plus irrationnelle — la sphère de la sexualité — un processus de rationalisation peut être opéré, peu importe si la finalité nous apparaît irrationnelle.

« With this distinction in mind, cognitive theorists of emotion contend that all emotions involve reason in at least the first sense; that is all emotions necessarily entails such basic, fundamental forms of thought as conceptualization interpretation, evaluation, and the formulation of purposive behavior [...]. » (Hall, 2005: 15)

Une des disciplines ayant le plus contribué à l'analyse de ce type de passion est la science politique. Aussi, nous pourrions envisager de mobiliser ces analyses pour approfondir le caractère idéaltypique des « couches porteuses » ayant participé au changement dans une sphère de valeur aussi irrationnelle soit elle en intégrant des éléments qui se rattachent à la passion telle qu'elle s'exprimait au sein des « couches porteuses ». Nous entendons bien sûr par là que la passion ayant animé certains agents du monde de la musique ne nous serait plus nécessairement étrangère. « So just as a *passion* for an object implies a *reason* for valuing that thing, a *reason* for choosing one thing over another implies at least some *passion* for the choice taken. In this way, reason and passion are inextricable. » (Hall, 2005: 17) En fait, l'entreprise que Weber a entamée avec sa sociologie de la musique est aux confins d'un exercice sur la rationalisation, et ce, dans un domaine qui ne possède pas de fondements univoques et où différents « dieux » tentent de se partager l'ensemble de la signification de cet objet symbolique particulier. « But in such circumstances what can be the function of music as art? Weber's heroic answers tended to set the warring gods against each other: aesthetics, ethics, eros – each aiming to master the others in an autonomous and redemptive domain. » (Scaff, 1993: 239)

La passion : une intimité, une proximité

Différentes positions s'opposent en sociologie de la musique concernant le statut du chercheur et celles-ci relèvent parfois de la passion du chercheur pour son objet. Ainsi, pour certains intellectuels, les discours sur la musique sont aussi des discours qui les touchent personnellement. Ils peuvent se sentir confortés ou agressés par ces idées comme si elles pénétraient leur intimité. Il convient alors d'aborder les problèmes des jugements de valeur dans la compréhension de l'objet de recherche. Une approche de la sociologie de la musique comme celle d'Adorno (1994[1962]) pose le problème des valeurs et de l'incapacité de la science à en justifier les fondements (DeNora, 2003). Le projet adornien repose sur sa conception esthétique de la musique, conception élaborée longtemps auparavant par le chercheur (Adorno, 1962[1948]). De surcroît, c'est de la conception philosophique de l'esthétique que nous vient le discours de « l'art pour l'art » (lire à ce sujet Simmel, 1988[1914]) : l'art comme acte dénué de toute valeur pragmatique en n'étant pas soumis à la rationalité instrumentale tout en proposant

l'expérience d'une signification qui émane de l'œuvre elle-même, postulat adopté par Adorno.

En cela, une position semblable à celle d'Adorno est adoptée par McLuhan (1965, 1967), sauf que ce dernier traite d'une dimension qui n'a rien à voir avec l'esthétique, ou du moins qui lui est liée qu'indirectement. McLuhan expose plutôt le rôle des médiums techniques dans le formatage de la perception de la réalité. Ce formatage nous est imposé par les limites d'un mode de médiation. Un des reproches souvent adressés à cet auteur est que sa conception penche vers un déterminisme qui réduit le pouvoir d'action des agents et leur capacité d'élargir les potentialités d'un médium particulier; c'est-à-dire d'envisager le médium autrement, d'innover (Taylor, 2001: Chap. 9).

Il s'agit, pour ces deux auteurs, d'une position critique tout à fait valable en soi, même en sociologie. Car je crois qu'il n'y a pas qu'une seule « bonne » façon de faire de la sociologie. Par contre, cela exige au moins un minimum d'introspection afin de déterminer le niveau de proximité que l'on s'autorise par rapport notre objet et les jugements qui en découlent. Aussi, il s'agit d'évaluer le degré de distanciation que l'on considère nécessaire pour mener à bien notre recherche. Le but ultime, sur le plan normatif, étant l'avancement des connaissances — c'est-à-dire, le *devoir être* des sciences dans une société comme la nôtre —, tant que ce travail est fait avec sérieux et probité intellectuelle, nous répondons aux exigences morales qui, elles, ne peuvent pas être dictées par la science, comme nous l'a répété Weber à maintes reprises (1965[1917], 2003[1917/1919]).

Par contre, les approches contemporaines en sociologie de la musique ne s'attribuent jamais, voire que très rarement, la tâche de comparer des musiques ou des œuvres d'art à l'étalon d'une position esthétique partielle et biaisée empêchant de prendre la juste mesure de l'analyse (Zangwill, 2002). Car dans une telle comparaison, les objets ne correspondant pas à la norme esthétique se voient réduits à une description de leurs caractéristiques par la négative. Pourtant, en évacuant les éléments esthétiques de l'analyse de la musique, pouvons-nous encore appréhender la musique en tant qu'art ou seulement comme une pratique sociale sans égard à cette spécificité? (Adorno, 1994[1962]) D'autant plus que, trop souvent, les sociologues se sont intéressés à l'art comme ils auraient pu s'intéresser au travail en usine, à la fréquentation des parcs ou encore aux habitudes de consommation d'électroménagers, cela dans le dessein de ne pas aborder la dimension esthétique de l'art. C'est le genre de question qui se pose, bien que pour moi, cela serait mal introduire le débat, pour la simple raison que nous enquêtons sur une activité sociale d'un domaine bien particulier que nous pourrions nommer, à l'instar de Weber, la sphère esthétique.

Pourtant, les valeurs – lorsqu'elles représentent des motifs de l'action sociale ou encore le fondement de normes – par lesquelles s'établissent des usages ou des institutions, peuvent devenir des objets d'études à part entière. C'est pour cela qu'il ne convient pas de parler du beau, mais plutôt d'envisager le *comment* du beau. Car même si la science ne peut juger de la qualité d'une esthétique, elle peut en décrire les éléments et les voir à

l'œuvre dans son champ de compétence : l'art. Aussi, faut-il éviter de tomber dans le piège des jugements de valeur fondés sur l'esthétique dominante des milieux académiques, par exemple, à travers un mécanisme de légitimation de conventions historiquement situées qui décrivent vaguement le « bon goût » tout en rejetant fermement « le goût vulgaire », et qu'un auteur comme Bourdieu tente de dévoiler dans son livre *La Distinction* (1979).

Ainsi, pour bien comprendre cet univers artistique, ce « monde de l'art » (Becker, 1982), il faut tenir compte des discours sur l'esthétique à une époque donnée, puisqu'ils tiennent un rôle extrêmement important dans la définition des usages et des pratiques. C'est ce que nous soutenons à l'instar de Timothy Taylor (2001) dans *Strange sounds*, qui explique le développement de la musique électronique à partir des styles marginaux et des échos de la société qu'ils répercutent. Par exemple, la musique ambiante avec des « sons de l'espace » a marqué l'époque de la conquête spatiale, ou encore, la modification de la perception du repiquage et de l'échantillonnage dans le milieu des DJs.

Dans le cadre de ma recherche, cela se traduit par la construction progressive du rôle de certaines techniques ou certaines technologies, ainsi que les discussions entourant leurs qualités esthétiques. Il apparaît important de considérer l'expansion du champ de ce qui relève de l'esthétique à partir de la qualité musicale vers la qualité du timbre jusqu'à celle du son. Ce dernier a, en quelque sorte, suscité l'introduction d'un nouvel *instrumentarium* allant de l'outil de captation, de mixage et d'enregistrement puis de reproduction, vers les instruments plus directement performatifs comme les synthétiseurs, les échantillonneurs et les autres instruments permettant de traiter le signal sonore ou le modifier à volonté (Donin & Despoix, 2008). Cette modification des conditions de production de la musique semble aussi avoir eu un impact majeur sur la conception esthétique de la musique, tel que les écrits de Shaeffer (1973), Varèse (1983), Xenakis (1985) et bien sûr Glenn Gould (1984) nous le laissent à penser.

C'est en cela aussi que la perspective wébérienne de la sociologie de la musique me nourrit. Weber a accordé une grande importance à la dimension historique et aux *médiums* techniques (2004[1921]). Il a d'ailleurs déjà fait remarqué que: l'inscription sur un support de la performance, plutôt que la seule structure d'une pièce, offre de nouvelles façons de comprendre et de comparer les diverses formes musicales qui coexistent à une époque donnée ou dans une culture donnée à différentes époques. C'est cette perspective qui m'intéresse. Ces nouveaux médiums rendent possible la comparaison puisqu'ils permettent de dépasser les limites associées à l'emploi du système d'écriture propre à la musique des pays occidentaux (Despoix, 2008: 353). Pour la cueillette de données, les ethnomusicologues s'intéressant aux musiques de divers groupes culturels possédant des instruments différenciés et des modes de transmission différents, cela s'avéra crucial et innovateur (Arom, 2008: 288). L'avantage qu'offrent les médias de reproduction acoustique est de permettre enfin de comparer des musiques issues de systèmes complètement différents entre eux. En prenant leurs médiums techniques comme objet d'étude, il serait, a priori, possibilité de les comparer (Despoix, 2008: 353).

Toutefois, cette capacité qu'offrent les médiums techniques de reproduction n'a pas que des côtés positifs. Une des figures ayant le mieux théorisé ces aspects néfastes de la « commodification » du bruit et de la pollution sonore est sans contredit R. Murray Schafer³³ dont les réflexions sont synthétisées dans *Le paysage sonore* (1979). Son analyse interdisciplinaire est d'une grande importance quant à l'émergence du son et à ses qualités à travers l'histoire. Ainsi, l'auteur parle de sons et de bruits alors qu'il n'était peut-être même pas encore perçu de la sorte par les gens vivant aux époques concernées. Selon lui, le « paysage sonore » s'est beaucoup modifié à partir de la révolution industrielle.

« Le paysage lo-fi apparut avec la révolution industrielle et grandit avec la révolution électrique qui suivit. La lo-fi naît de la congestion sonore. La révolution industrielle propagea une multitude de sons nouveaux aux conséquences désastreuses pour l'homme et la nature, dont ils masquaient souvent les propres sons. » (Schafer, 1979: 107)

Et une relation fallacieuse s'est établie entre le niveau sonore et l'intensité de l'activité qui a conduit, avec les médiums techniques de reproduction, à un état pathologique que Schafer nomme, par conséquent, la *schizophonie*, étant par définition la séparation entre la source émettrice originale et le contexte de sa production acoustique subséquente :

« Deux inventions virent le jour : la mise en boîte et en conserve des sons, et leur dissociation de leur contexte originel, à laquelle j'ai donné le nom de schizophonie. L'intérêt de la transmission électronique et de la reproduction du son a été suffisamment souligné. Il ne doit cependant pas masquer le fait qu'au moment précis où l'on inventait la "hi-fi", le paysage sonore du monde glissait vers une lo-fi permanente. » (Schafer, 1979: 131)

La passion harnachée

La partie de l'histoire qui m'intéresse est concentrée sur les périodes où un médium technique de reproduction s'est radicalement différencié de celui en usage jusque-là. Principalement, mon attention se porte sur les médiums qui ont permis aux différentes personnes concernées par l'aspect technique de la musique de ressentir qu'elles possèdent un contrôle accru, comme jamais auparavant, sur leur comportement d'écoute et de production, de création de la musique, même si cette impression peut être erronée, là n'est pas mon propos. Ainsi, une approche historique se concentre sur les éléments obtenus d'artéfacts — documents, entrevues, etc. — qui permettent de reconstruire l'ordre chronologique des événements. Et pour l'objet qui me concerne, la dimension historique est très importante, car les changements que je veux comprendre se déroulent

³³ Schafer (1933-) est un compositeur qui a aussi travaillé à la conceptualisation d'une « écologie acoustique » afin de mieux gérer les problèmes liés à l'accroissement exponentiel des sources et des niveaux sonores auxquels nous sommes confrontés dans l'ensemble des milieux que nous fréquentons au quotidien. En plus, il a contribué à sensibiliser les gens à ces problèmes. « Le paysage sonore se définit comme champ d'étude acoustique, quel qu'il soit. Ce peut être une composition musicale, un programme de radio ou un environnement acoustique. On isole et étudie un environnement acoustique, comme on analyse les caractéristiques d'un paysage donné. » (Schafer, 1979: 21) Par contre, le son ne permet pas l'instantané comme l'aurait fait un appareil photo.

sur près de 150 ans. Toutefois, mon intention n'est pas de décrire de façon rigoureuse et méthodique les caractéristiques historiques et les événements qui ont conduit à l'apparition des médiums employés à chacune des époques. Je compte plutôt arriver à comparer les médiums entre eux et, ainsi, mettre l'accent sur les caractéristiques qu'ils ont mis en valeur dans les usages sociaux qui se sont développés au cours de cette période. Et puis, pourquoi ne pas exploiter la contingence du contexte pour donner du relief à ma description?

Ainsi, la discipline historique « pure » est un peu contraignante, car elle ne permet pas, ou difficilement, d'abstraire les éléments du contexte dans lesquels ils s'inscrivent pour procéder à cette comparaison. Néanmoins, il apparaît fondamental de ne jamais perdre de vue le déroulement historique de ces changements, dans mon propos, car il s'agit en fait de la séquence par laquelle les changements sont survenus. En effet, par un lent processus, la musique s'est réapproprié ses prérogatives artistiques lorsque des musiciens ont exploité les nouveaux appareils dans leur processus de création. Elle a ainsi repoussé certaines limites intrinsèquement associées à ces technologies pour produire de nouveaux matériaux ou en les employant elles-mêmes comme matériaux.

C'est une modification radicale du rapport à la musique qui permet, par ailleurs, à certaines musiques de tradition orale — entre autres, le blues et le jazz — d'obtenir un rayonnement beaucoup plus grand. Dans cet ordre d'idée, ces musiques sont parmi les premières véritables musiques commerciales, si on fait la distinction entre marchés de l'enregistrement et de l'édition. La façon de jouer, d'improviser sur le thème et le fait que certains des musiciens de ces courants ne savaient pas lire la musique, tout cela ne représentait désormais plus un handicap suffisant pour nuire au succès des artistes. Cela s'opposait bien sûr au mode d'appréciation esthétique dominant. Il ne faut pas oublier que ce dernier fut développé par l'élite du milieu musical dans les pays occidentaux. C'est une telle esthétique qui poussa par exemple Adorno à considérer le jazz comme une fétichisation et une régression de l'écoute (Witkin, 2000). Toutefois, cette musique et son format de chansons (relativement courtes) se prêtaient bien à une consommation ludique et à la danse, sauf qu'elle se prêtait peut-être encore mieux au format imposé par les disques 78 tours qui ne dépassaient pas quatre (4) minutes. D'où son succès commercial qui a jeté les bases d'une industrie musicale possédant en soi une importance capitale dans la compréhension que nous pouvons avoir de la musique, dans le cadre de cette culture de masse (Coleman, 2003; Millard, 2005[1995]).

Bibliographie

- Adorno, T. W. (1962[1948]). *Philosophie de la nouvelle musique*. Paris: Gallimard.
- Adorno, T. W. (1994[1962]). *Introduction à la sociologie de la musique : douze conférences théoriques*. Genève: Contrechamps.
- Akoun, A., & Ansart, P. (Éds.). (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Le Robert : Seuil.

- Arom, S. (2008). « À Plusieurs Voix ». *Revue de Synthèse*, 129(2), 285-296.
- Becker, H. S. (1982). *Art Worlds*. Berkeley: University of California Press.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Braun, C., & Finscher, L. (2004). Einleitung. Dans C. Braun & L. Finscher (Éds.), *Zur Musiksoziologie* (Vol. 14), (pp. 1-126). Tübingen: Mohr.
- Coleman, M. (2003). *Playback: from the Victrola to MP3, 100 Years of Music, Machines, and Money*. New York: Da Capo Press.
- Colliot-Thélène, C. (2003). Préface. *Le savant et le politique : une nouvelle traduction : la profession et la vocation de savant : la profession et la vocation de politique* (pp. 9-59). Paris: La Découverte.
- DeNora, T. (2003). *After Adorno: Rethinking Music Sociology*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- Despoix, P. (2008). Le médium technique: objet et a priori. *Revue de Synthèse*, 129(3), 341-361.
- Donin, N., & Despoix, P. (2008). Moyens techniques et reproduction sonore. *Revue de Synthèse*, 129(3), 333-340.
- Elias, N. (1996[1989]). Changes in European Standards of Behaviour in the Twentieth Century. *The Germans : power struggles and the development of habitus in the nineteenth and twentieth centuries* (pp. 23-43). New York: Columbia University Pr.
- Gould, G. (1984). The Prospects of Recording. Dans T. Page (Éd.), *The Glenn Gould Reader* (pp. 331-353). Toronto: Lester & Orpen Dennys.
- Hall, C. A. (2005). *The Trouble With Passion : Political Theory Beyond the Reign of Reason*. New York: Routledge.
- McLuhan, M. (1965). *Understanding Media : The Extensions of Man*. Toronto: McGraw-Hill.
- McLuhan, M. (1967). *La galaxie Gutenberg : la genèse de l'homme typographique*. Montréal: HMH.
- Millard, A. J. (2005[1995]). *America on Record : a History of Recorded Sound*. (2^e éd.). Cambridge ; New York, NY: Cambridge University Press.
- Oakes, G. (1987). Max Weber and the Southwest German school: Remarks on the genesis of the concept of the historical individual. *International Journal of Politics, Culture, and Society*, 1(1), 115-131.
- Scaff, L. A. (1993). Life Contra Ratio: Music and Social Theory. *Sociological Theory*, 11(2), 234-240.
- Schaeffer, P. (1973). *La musique concrète*. (2^e éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Schafer, R. M. (1979). *Le paysage sonore*. Paris: Editions J.C. Lattes.

- Simmel, G. (1988[1914]). L'art pour l'art. (Traduit par S. Cornille & P. Ivernel) *La tragédie de la culture et autres essais* (pp. 247-255). Paris: Rivages.
- Talon-Hugon, C. (2004). *Les passions : analyse de la notion, étude de textes, Cicéron, saint Thomas, Descartes, Hume*. Paris: Colin.
- Taylor, T. D. (2001). *Strange Sounds: Music, Technology & Culture*. New York: Routledge.
- Varèse, E. (1983). *Ecrits*. Paris: C. Bourgeois.
- Weber, M. (1965[1917]). Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques. (Traduit par J. Freund) *Essais sur la théorie de la science* (pp. 399-477). Paris: Plon.
- Weber, M. (1998[1921]). *Sociologie de la musique : les fondements rationnels et sociaux de la musique*. Paris: Métailié.
- Weber, M. (2003[1917/1919]). *Le savant et le politique : une nouvelle traduction : la profession et la vocation de savant : la profession et la vocation de politique*. (Traduit par C. Colliot-Thélène). Paris: La Découverte.
- Weber, M. (2004[1921]). Zur Musiksoziologie. Dans C. Braun & L. Finscher (Éds.), *Max Weber Gesamtausgabe* (Vol. 14). Tübingen: Mohr.
- Xenakis, I. (1985). *Arts-sciences: Alloys : the Thesis Defense of Iannis Xenakis before Olivier Messiaen, Michel Ragon, Olivier Revault d'Allonnes, Michel Serres, and Bernard Teyssédre*. New York: Pendragon Press.
- Zangwill, N. (2002). Against the Sociology of Art. *Philosophy of the Social Sciences*, 32(2), 206-218.

**Programme officiel
Colloque de l'ACSSUM 2009**

Colloque des cycles supérieurs de sociologie de l'Université de Montréal

Le chercheur et son objet :



Entre distance et proximité

Vendredi 1^{er} mai 2009
Pavillon 3200 Jean-Brillant
Amphithéâtre B-0325
8h45 à 16h30

Association
Cycles
Supérieurs
Sociologie
m



Université 
de Montréal



Programme du colloque

« Le chercheur et son objet : entre distance et proximité »

8h45 : Accueil et mot d'ouverture prononcé par Paul Sabourin, professeur au département de Sociologie de l'UdeM et président de l'ACSALF

BLOC I

9h00 : **Lumière sur le chercheur et son identité**

Invitée d'honneur : Sirma Bilge

- Étudier la méditation bouddhique à la première personne du singulier : méthodologie de la participation expérientielle en sociologie
Bruno Demers, Maîtrise en sociologie, UQAM
- Les défis du dialogue interreligieux et les défis du chercheur
Keltoum Boumedjane, Maîtrise en sociologie, UQAM
- « L'observateur observé » : témoignage extrait de l'expérience de recherche de maîtrise
Reda Benkoula, Doctorat en sociologie, UQAM
- Sociologie de la musique : la passion comme proximité dans le parcours du chercheur
Alex Perreault, Maîtrise en sociologie, UdeM
- Discussion

10h30 : **Pause-café**

BLOC II

10h45 : **Le terrain : une réalité prenante**

Invitée d'honneur : Anne Calvès

- Sur la corde raide de la recherche : entre réflexivité, méthode et théorie. Les limites méthodologiques d'une enquête-terrain auprès d'hommes itinérants de Montréal
Carolyne Grimard, Doctorat en sociologie, UQAM
- Quelques réflexions sur les rapports de séduction en contexte de recherche
Anaïs Bertrand-Dansereau, Maîtrise en sociologie, UQAM
- Entre proximité éthique et proximité physique : la sociologue sur le terrain
Françoise Guay, Doctorat en sociologie, UdeM
- Discussion

12h15 : **Dîner**

Un dîner sera offert à tous par l'ACSSUM, à son local : le C-5115, pavillon Lionel-Groulx, 5^e étage.

BLOC III

13h30 : **Engagement et responsabilité du chercheur**

Invité d'honneur : Stéphane Moulin

- Définir une nouvelle forme de misère inavouée : le travail peu qualifié à l'ère de l'économie du savoir
Jean-Nickolas Dumaine, Maîtrise en sociologie, U. Laval
- L'attribution d'un statut d'immigration vulnérable propice aux situations abusives et violentes : le cas des aides familiales résidentes au Québec
Ginette Archambault, Maîtrise en sociologie, UdeM
- Le sociologue et la santé mentale : un autre regard et le regard de l'altérité
Pierre-Luc Lupien, Maîtrise en sociologie, UdeM
- Discussion

14h45 : **Pause-café**

BLOC IV

15h00 : **Piégé par son objet**

Invitée d'honneur : Céline Lafontaine

- Islam et laïcité : pour une méthodologie sociologique critique
Leïla Benhadjoudja, Maîtrise en sociologie, UQAM
- Sur le caractère ontologique ambivalent des courants de pensée comme objets d'étude socio-historique: un cas vécu
Hugo Hardy, Doctorat en sociologie, U. Laval
- Le positivisme en sciences sociales : les sources d'un malentendu
Jean Lachapelle, Maîtrise en sociologie, UQAM
- Discussion

16h15 : **Mot de la fin**

17h00 : **Remise de la Bourse Patrick-Berdoz**

Suivie d'une dégustation de vins et fromages au département de sociologie, local de l'ACSSUM au C-5115, pavillon Lionel-Groulx, 5^e étage.